Les fins d'empires : on a perdu la Roumélie

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15



BOURSE

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14794 – 7 F

VENDREDI 21 AOUT 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Pédagogie de la dette latino-américaine

LE 20 août 1982, les grandes banques du monde industriel, convoquées d'urgence à New York par la Réserve fédérale américaine, découvraient avec stupeur que l'un de leurs grands débiteurs, le Mexique, était désormais incapable de rembourser ses dettes. Pis, ils apprenaient que les autres pays latino-américains, tous hyperendettés, allaient bientôt être dans une situation identique. Un krach financier généralisé menaçait. Il a été évité. Bien que les problèmes de la dette des pays de ce continent ne soient pas aujourd'hui complètement réglés, dix années de gestion de la crise ont néanmoins été pour l'ensemble du monde une pédagogie de la concertation internationale. Elles ont aussi démontré la grande capacité d'adaptation du système financier mondial.

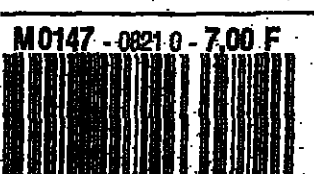
Après la grande peur de l'été 1982, les responsables économiques du monde se sont trouvés quelque peu désemparés. Il n'y avait alors ni mode d'emploi, ni institutions chargées spécifiquement de répondre à une crise de la dette d'États souverains. Les opérations de sauvetage se sont finalement organisées dans les couloirs du Fonds monétaire international, le FMI – qui a incontestablement renforcé à cette occasion sa légitimité de gendarme financier du monde –, et dans ceux du Trésor de quelques grands pays (Etats-Unis, France, Japon...).

IL y eut certes de nombreux tâtonnements. La gestion de la crise est passée par trois phases. Jusqu'en 1985, les prêteurs – Etats et banques commerciales – ont paré au plus pressé en accordant aux pays du continent des rééchelonnements et des crédits-relais. Avec le plan Baker d'octobre 1985, ils acceptaient de soutenir des réformes de structure en injectant dans ces pays de l'« argent frais ». Ce n'est qu'en 1989 qu'ils finirent par reconnaître, avec le plan Brady, que la dette ne serait jamais remboursée intégralement.

Hésitante, cette stratégie a permis d'éviter le pire. Tous les acteurs ont payé. Les pays latino-américains d'abord. Ils ont arrêté de vivre au-dessus de leurs moyens, au prix d'une austérité douloureuse. Ils se sont engagés dans de profondes réformes économiques, dont on constate aujourd'hui, avec le retour de la croissance, les effets au Chili, au Mexique ou en Argentine. Le continent reste cependant endetté : la dette globale est passée de 250 milliards de dollars en 1982 à 430 milliards à la fin de 1991. Son poids par rapport à leur production ou à leurs exportations a été fortement, il est vrai, allégé.

LES grandes banques commerciales ont, elles aussi, apporté leur écot. Elles avaient une grande part de responsabilité dans cette crise. Dans les années 70, leur comportement moutonnier les avait conduites à recycler inconsidérément les « pétrodollars » vers les pays latino-américains sans trop se préoccuper de l'usage qui en était fait. Il n'y a pas eu de grandes faillites bancaires, mais les établissements de crédit ont dû renoncer à une partie de leurs créances. Les contribuables des pays riches, enfin, ont payé la facture en acceptant que leurs Etats renoncent à récupérer certains de leurs prêts.

La situation de certains pays du continent latino-américain (Brésil, Pérou...) suscite cependant toujours des inquiétudes. Mais le savoir-faire acquis va surtout devoir être utilisé dans le règlement de la crise de la dette de l'ex-URSS.



A un mois du référendum sur l'Union européenne

La guerre de Bosnie alimente le débat entre partisans et adversaires de Maastricht

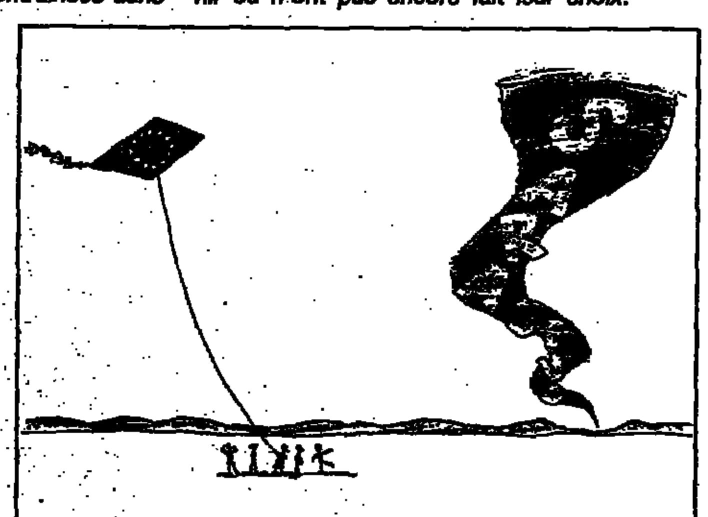
Le débat sur le traité de Maastricht, en vue du référendum du 20 septembre, fait une large place à la guerre de Bosnie-Herzégovine, dont partisans et adversaires de l'Union européenne tirent argument. M. Bérégovoy a observé, mercredi 19 août, sur Antenne 2, que l'existence de la Communauté évite que les puissances européennes ne soient entraînées dans une confrontation. M. de Villiers dénonce, à l'inverse, la « paralysie » de la CEE. Un sondage de l'institut CSA révèle une légère progression du « non » dans les intentions de vote de ceux qui ont déjà arrêté leur position (47 %, au lieu de 46 % il y a un mois), tandis que 40 % des électeurs prévoient de s'abstenir ou n'ont pas encore fait leur choix.

par Patrick Jarreau

Il n'est pas sûr que le « oui » *« allègre et communicatif »* que M. Jack Lang voudrait inspirer aux Français pour le référendum du 20 septembre sur l'Union européenne soit vraiment de saison.

C'est plutôt à un « oui » raisonné et grave que l'affrontement sanglant des nationalismes dans l'ancienne Yougoslavie invite ceux pour qui l'Europe de l'Ouest doit renforcer sa cohésion, afin de contrebalancer les tendances centrifuges qui dominent le continent à l'est.

Lire la suite et nos informations page 7
Lire aussi page 3 l'article de FRANÇOISE CHIPAUX et nos informations sur la guerre en Bosnie



POINT DE VUE

Les dangers du « non »

par Edouard Balladur

Les Français ont à se prononcer sur le traité de Maastricht. C'est un choix difficile parce que les enjeux en sont obscurcis. Combien veulent voter « non », moins à cause du contenu du traité que parce qu'ils craignent, en votant « oui », de paraître dire « oui » aux socialistes ! Combien veulent voter « oui », bien qu'ils soient conscients des défauts ou des lacunes du traité, parce qu'ils souhaitent faire un acte de confiance dans l'avenir et qu'ils pensent que refuser l'Union européenne, c'est refuser l'avenir.

Je suis de ceux-là. Les dangers d'un refus m'apparaissent plus grands que ceux de l'approbation. Je pense que si le traité est approuvé, il sera possible de lui donner de la consistance, alors qu'il est vague encore sur de nombreux points, de le compléter au mieux des intérêts de la France ; pour ce faire, ses gouvernements pourront utiliser tous les instruments et tous les moyens que le traité prévoit. Il ne constitue nullement un carcan rigide, mais un cadre permettant toutes les évolutions.

Après comme avant Maastricht, la France continuera d'exister en tant que nation. Elle ne sera pas réduite au statut d'une simple région au sein du nouvel Etat fédéral européen dont le traité exclut justement la naissance. On ne peut prétendre que l'Union économique et monétaire conduise à un Etat fédéral fortement centralisé, alors que, contrairement aux affirmations premières, nul ne peut prédire les formes et les délais nécessités par l'institution d'une monnaie européenne.

Lire la suite page 7

► M. Balladur est député (RPR) de Paris, ancien ministre de l'économie et des finances.

Tension autour des prisons

Privés de parloir, de douches, et parfois de promenades en raison du mouvement de protestation des surveillants, les détenus commencent à se révolter. A Mulhouse (Haut-Rhin), un détenu est mort mercredi 19 août en tombant d'un toit lors d'une mutinerie. Les discussions avec les syndicats des personnels pénitentiaires devaient reprendre, jeudi 20 août, sous la conduite du garde des sceaux, M. Michel Vauzelle, qui a affirmé que les créations d'emplois du budget 1993 se compteraient *« non par dizaines mais par centaines »*.

Lire page 8 les articles d'ANNE CHEMIN et de nos correspondants à Lyon, Marseille et Mulhouse

Renforcement des effectifs policiers en Corse

Le comité interministériel réuni le 19 août autour de M. Bérégovoy a pris plusieurs décisions concernant la Corse. Pour lutter contre la progression de la criminalité et de la délinquance que le ministre de l'intérieur estime *« préoccupante »*, les effectifs de policiers et de gendarmes vont être augmentés de 10 %. L'application du nouveau statut de collectivité territoriale dont bénéficie l'île va être accéléré. Des aides économiques supplémentaires vont être attribuées aux agriculteurs et aux entrepreneurs.

Lire page 20

L'Allemagne sur le point de maîtriser l'inflation

Le conseil de la Bundesbank réuni le jeudi 20 août a finalement décidé de ne pas relever le taux Lombard, un des taux directeurs à court terme que les autorités monétaires allemandes peuvent manier pour combattre l'inflation. La décision de la banque centrale qui, le 16 juillet, a relevé le taux de l'escompte, dépendait de l'appréciation des progrès enregistrés dans la lutte contre l'inflation en Allemagne.

Lire page 15 l'article d'ALAIN VERNHOLES

Les Khmers rouges contre la paix

Principal facteur de blocage des accords de Paris, les Khmers rouges continuent de s'opposer par tous les moyens à un rétablissement de la paix au Cambodge qui menacerait leurs positions militaires et leurs intérêts économiques. Jusqu'à présent, la tactique de M. Pol Pot a été payante en raison des hésitations de l'ONU. Mais certains craignent que la « patience » de l'organisation internationale n'aboutisse à un échec de sa mission de paix.

Lire page 6 l'article de JEAN-CLAUDE POMONTI

LE MONDE DES LIVRES

Kipling, de la gloire au discrédit

Le célébrissime auteur de *Kim* et du *Livre de la jungle* a connu, de son vivant, les affres de la désaffection et de l'oubli dédaigneux. Il vaut beaucoup mieux, dit Hector Bianciotti, que sa réputation.

Et aussi : le regard de Joseph Kessel sur la révolution soviétique. Un grand critique littéraire en évoque un autre : Georges Poulet, par Jean Starobinski. Luis Sepulveda, un succès, mérité, de l'été. L'Inde n'est ni mystique, ni irrationnelle, elle est philosophique. Un sage contemporain, le lama Bokar Rimpotché, par Jacques Lacarrière.

Pages 9 à 12

Le sommaire complet se trouve page 20

Barbara contre Hillary

Les épouses des candidats sont appelées à monter au créneau dans la bataille des « valeurs » qu'est devenue la campagne électorale américaine

HOUSTON

de notre envoyé spécial

Elles sont presqu'aussi souvent citées, interviewées, sollicitées que leurs époux. Barbara, Marilyn et Hillary sont au cœur de la campagne présidentielle de 1992. Dans la bataille que se livrent républicains et démocrates pour gagner les faveurs de l'Amérique moyenne, les femmes des candidats sont en première ligne.

Ce n'est pas un hasard si Mme Barbara Bush était, mercredi 19 août, le principal orateur de la convention républicaine de Houston, le jour où le parti investissait officiellement M. George Bush comme son candidat et précisément sur le thème de la *« défense des valeurs familiales »*. Les républicains avaient d'ailleurs appelé cette soirée *« la nuit des valeurs familiales »*, thème dont ils ont fait l'argument central de leur campagne.

Ils assurent que c'est un enjeu politique fondamental : la désintégration de la famille serait, selon eux, à l'origine de la plupart des maux de la société américaine. *« Echappatoire »* répliquent les démocrates, qui affirment que les républicains mettent en avant ce débat pour des raisons strictement électorales : regagner la fraction de la classe moyenne blanche mécontente des piètres performances économiques et sociales de l'administration Bush.

Le leitmotiv du parti est qu'il a le monopole des vraies valeurs familiales, alors que les démocrates, selon l'expression de M. Newt Gingrich, chef de la minorité républicaine à la Chambre, *« entendent promouvoir un hédonisme multiculturaliste nihiliste »*. Les démocrates seraient *« moralement »* inférieurs, en tout cas moins *« américains »*, que les républicains. Un des stratèges du parti expliquait au *Washington Post* : *« Notre objectif est de définir George Bush et les républicains comme les promoteurs des normes sociales fondamentales, en termes de famille et de comportement sexuel. »*

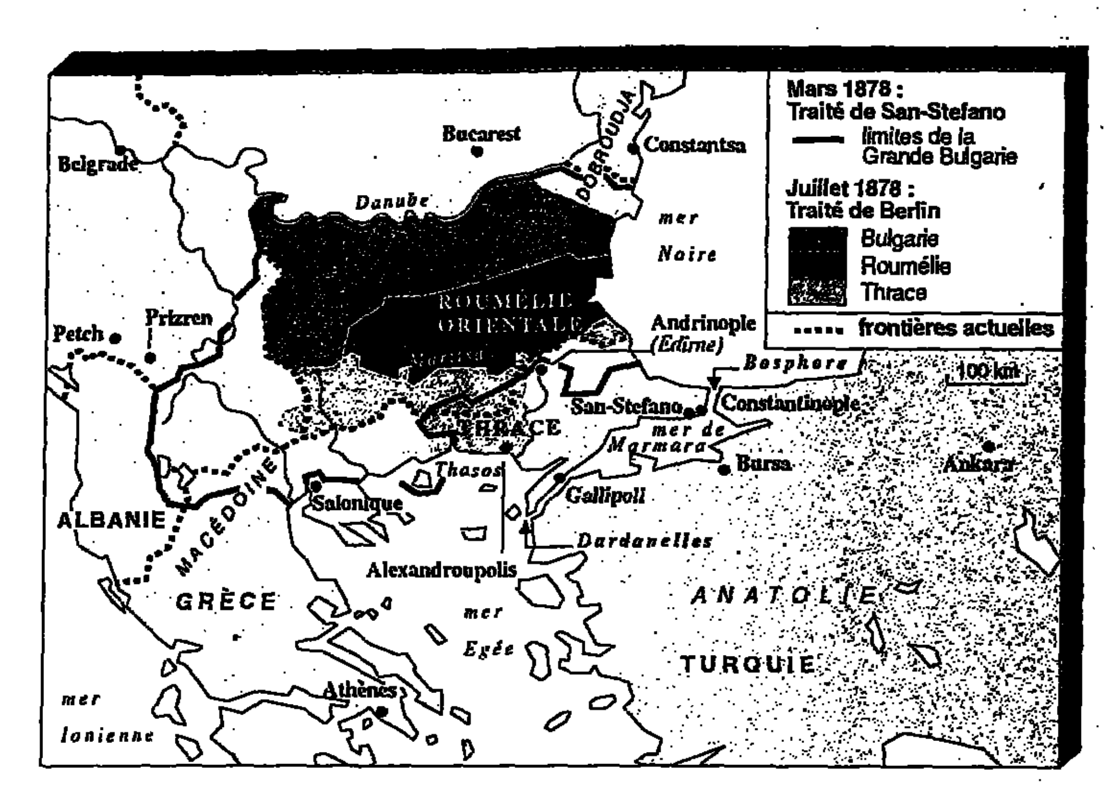
Le programme du parti est d'assurer la défense de la *« famille traditionnelle »*, le droit des parents à choisir l'école de leurs enfants, la réforme du système de prestations sociales – dans un sens qui dissuade les mères célibataires d'avoir un deuxième enfant – de maintenir les discriminations dont les homosexuels sont l'objet et de bannir l'avortement.

ALAIN FRACHON

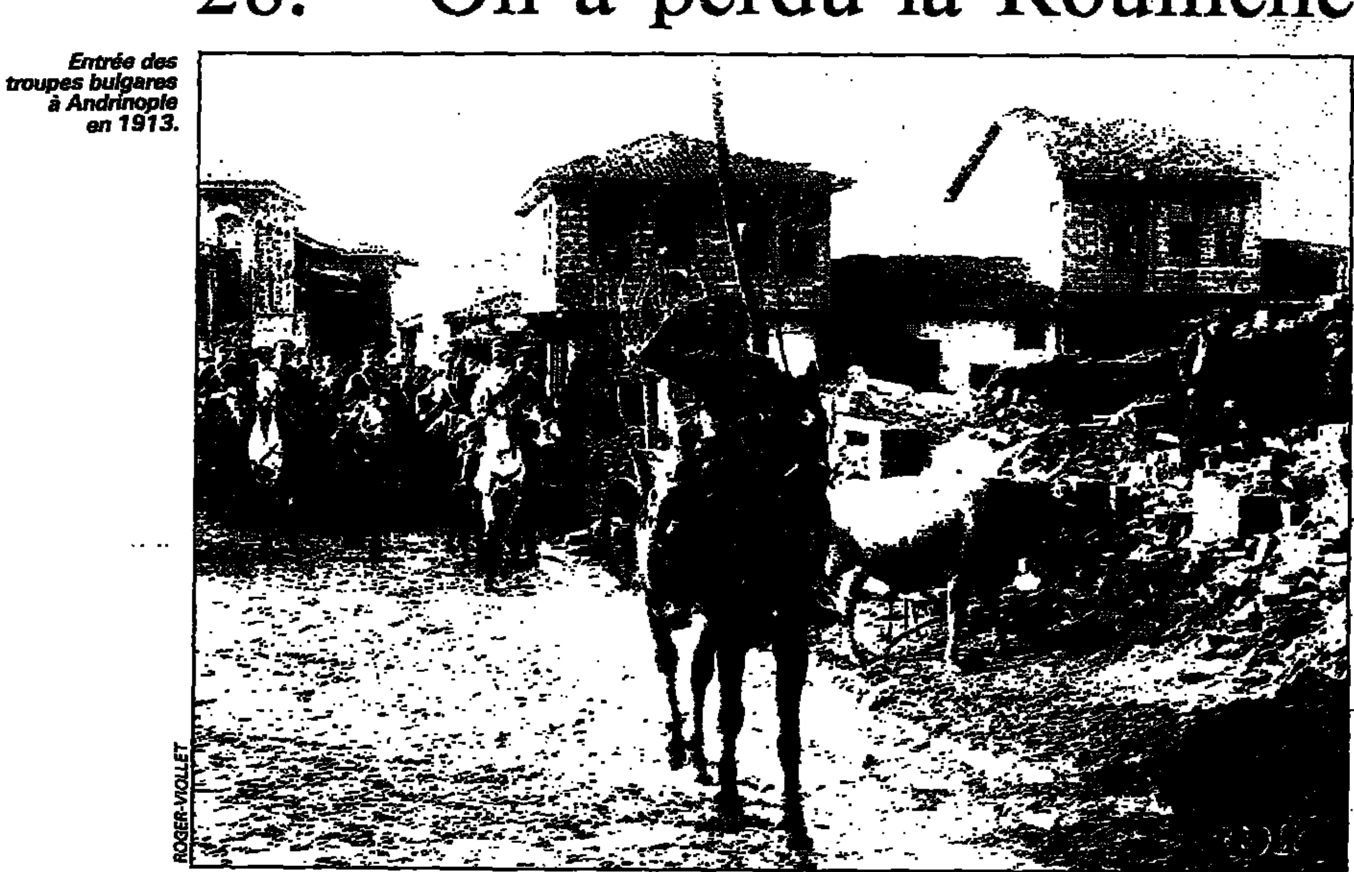
Lire la suite, ainsi que l'article de DOMINIQUE DHOMBRES et nos informations page 5

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

LES FINS D'EMPIRES



28. – On a perdu la Roumélie


Entrée des troupes bulgares à Andrinople en 1913.

ROGER-VIOLLET

En octobre 1912, quand la guerre éclate dans les Balkans, s'efface le rêve turc d'une Roumélie largement chrétienne où l'intégration restait possible. L'effondrement de l'Empire ottoman et l'exaspération des appétits nationaux vont faire de cette région une Macédoine appauvrie au destin tragique.

Par PIERRE CHUVIN

Qu'est-ce que la Roumélie? Un souvenir, une nostalgie, un nom mélodieux aux contours imprécis : la Thrace, la Macédoine et, au-delà, montagnes et plaines des Balkans. Les terres européennes de l'Empire ottoman, dans les Balkans, formaient le « pays de Roum », *Rum-eli* en turc, c'est-à-dire celui des Byzantins, héritiers de l'Empire romain.

Ce fut l'une des premières provinces ottomanes. Les Turcs « compagnons d'Osman » ont gouverné en Thrace bien avant d'avoir achevé la conquête de l'Anatolie. Leur émirat naît à la fin du XIIIe siècle dans les montagnes qui bordent au sud la mer de Marmara. Dès l'hiver 1304-1305, des soldats laboureurs turcs sont présents dans la presqu'île de Gallipoli, de l'autre côté des Dardanelles. En 1354, Gallipoli est occupée; la conquête de la Thrace précède d'un siècle celle de Constantinople. Andrinople, *alias* Edirne en turc, est conquise entre 1366 et 1371. Elle devient aussitôt capitale et le reste, de pair avec Istanbul, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. Aujourd'hui, ce centre déchu est une ville-frontière coincée à la rencontre de trois États qui ne s'entendent pas toujours, la Grèce, la Bulgarie et la Turquie.

Andrinople est méconnue, comme la Roumélie dont elle fut le symbole. Sur les pentes qui mènent aux rivières, ses maisons de bois se délabrent lentement, seuls les chats osent encore poser la patte sur leurs planchers et s'étendre sur leurs frais balcons ajourés, tarabiscotés et vermoulus. Que voient les rares touristes qui traversent la ville ? L'une des plus belles mosquées ottomanes, édifiée de 1569 à 1575, sous le règne du sultan Sélim, successeur de Soliman. Il faut croire qu'il ne va guère plus loin, car le Guide bleu lui-même, ensuite, s'embrouille dans les plans des mosquées. Les marchés d'Andrinople, pourtant, ont abrité les boutiques les mieux achalandées d'Europe et d'Orient : *« Partout y scintillent l'or, les riches broderies et les pierreries, ce qui fait un spectacle fort agréable »*, notait lady Montagu. Leurs murs du moins subsistent. Les prairies d'Andrinople ont été célébrées depuis Villehardouin. Ses forêts giboyeuses avaient déjà retenu l'empereur Hadrien, qui lui donna son nom (Hadrianoupolis) et elles captivèrent plus tard les sultans.

Andrinople a aussi ses ponts sur la Toundja et la Maritsa, et les restes de ses palais, dans l'île de la Toundja. Là se succédaient les kiosques et les pavillons, bâtis par les sultans depuis le XVe siècle, et longtemps leur résidence préférée. Deux fois la ville fut occupée par les Russes : en 1829 – c'est ensuite qu'un général allemand, Helmuth von Moltke, décrit en 1837 les palais déjà à l'abandon – et une deuxième fois en 1878. Mais, cette fois-là, l'armée ottomane, en se retirant, pratiqua la tactique de la terre brûlée, fit sauter et incendia les beaux pavillons profanés. Seules subsistent les ruines des plus robustes, le belvédère de Mehmet II avec son étrange tour octogonale et son escalier à double volée baroque, sans doute ajoutée au XIXe siècle. Dans le salon supérieur dansait un jet d'eau... La prison dorée d'Edirne, malgré les ponts et les routes qui la reliaient au reste de l'Empire, maintenait le souverain loin des réalités, dans une grandeur de plus en plus factice.

A travers toute la Roumélie, mosquées, fondations charitables, palais des pachas et des potentats locaux témoignent jusqu'à aujourd'hui d'une unité ancienne orientée vers Constantinople.

Mais la Roumélie ne se réduit pas à une image. A travers toute la contrée, mosquées, ponts, fondations charitables, palais des pachas et des potentats locaux témoignent jusqu'à aujourd'hui d'une unité ancienne orientée vers Constantinople, à travers l'écran d'Edirne, depuis le versant adriatique. Ainsi, ces mosquées ornées de panneaux peints au XVIIIe ou au XIXe siècle, avec vues du Bosphore ou des principaux édifices des deux capitales de l'Empire. Le décor ottoman ne fut-il qu'un placage ? A la différence de l'Anatolie qui s'islamise au cours du XIIIe et du XIVe siècle, à la suite de l'invasion mongole, la Roumélie dans son ensemble reste majoritairement chrétienne. Cela n'empêche pas forcément l'intégration.

L'historiographie balkanique célèbre la bataille de la plaine de Kosovo, ou « Champ des Merles », qui vit, le 15 juin 1389, l'héroïque défaite des Serbes et l'assassinat du sultan Murad Ier dans sa tente, à l'issue de la bataille. Mais d'autres Serbes, ainsi que des Bulgares, se battaient aux côtés de Murad. Et en 1396, lorsque le sultan Bayezid Ier écrase la croisade française à Nicopolis, les Serbes se trouvent sans faiblir au côté du prince ottoman. En 1402, à la bataille d'Ankara, ils sont les meilleurs soutiens de Bayezid face à Tamerlan, alors que les émirs d'Anatolie passent dans le camp de Tamerlan. Les analyses que l'on fait aujourd'hui de cette bataille vieille de près de six siècles présentent d'instructives différences. Pour l'historien des Balkans chrétiens Georges Castellan, le contingent serbe fit preuve d'un *« loyalisme douteux »*. Pour l'historien de l'Empire ottoman Nicolas Vatin, il fut le dernier à résister et son chef Stéphane Lazarévitch, en se résignant à abandonner le sultan pour couvrir la retraite du prince héritier, manifesta *« un réflexe de sauvegarde de l'État qui mérite d'être noté »*.

La Roumélie, en fait, fut un pilier de l'Empire. Et notamment un réservoir de troupes grâce aux janissaires, recrutés à l'origine dans les familles chrétiennes. Là non plus, sur le fonctionnement d'un système qui s'est enrayé pourtant dès le XVIIe siècle, les passions ne sont pas éteintes. Pour les uns, la levée d'un quota de futurs serviteurs de l'État revient à un rapt d'enfants, auquel s'ajoute l'odieux de la conversion forcée d'une conscience candide. D'autres font remarquer que si le collège ottoman était une rude école, la sélection et l'orientation intelligentes qu'on y pratiquait ouvraient aux plus doués de ces « nouveaux musulmans » l'accès aux premières charges de l'État. Ils restaient d'ailleurs solidaires de la communauté à laquelle ils avaient été arrachés. Il en fut ainsi lorsque le grand vizir, à l'apogée de l'Empire, fut un Serbe, Sokullu Mehmet Pacha. Il étudiait au séminaire, avec le rang de diacre, lorsqu'il fut requis à dix-huit ans pour le service du sultan. Bien avant d'être devenu grand vizir (de 1565 à 1579), il avait assez d'influence pour faire restituer en 1557 au patriarche serbe de Petch son autonomie vis-à-vis de l'Église grecque. Il procura le siège à un de ses proches, supérieur d'un monastère, qui devint le chef de la « nation » serbe de l'Empire ottoman.

Petch, comme on sait, est au Kosovo, région où il ne reste aujourd'hui presque plus de Serbes, ce peuple ayant émigré vers le nord. Là aussi, l'explication est simple : les Serbes fuyaient l'oppression ottomane. Or le mouvement avait commencé dès l'époque de Sokullu. Il a été précipité, à la fin du XVIIe siècle, lorsque les Impériaux ont envahi les provinces balkaniques. Les gens de Vienne jouaient alors des Serbes orthodoxes contre les musulmans et contre l'indocile noblesse hongroise, en partie protestante. Patriarche en tête, les Serbes quittent donc en 1690 et en 1694 la région de Petch pour s'installer dans la plaine de Belgrade, qui était jusqu'alors hongroise; leur courage trouve à s'employer au service des Habsbourg. Moyennant quoi ceux-ci respectent leur foi, et ils sont remplacés par des Albanais dont l'ardeur, non moins éclatante, se met aux ordres du sultan. Voici le germe lointain du conflit actuel du Kosovo : le berceau historique d'une nation est abandonné par celle-ci et occupé par une autre.

Depuis Pierre le Grand, et surtout à partir du règne de la Grande Catherine, voilà à son tour la Russie qui utilise en outre la fibre orthodoxe de nombreux peuples des Balkans pour avancer ses pions en direction de la ville sainte de Constantinople et de la Méditerranée. Le jour de mai 1453 où Mehmet II était entré dans Sainte-Sophie, selon la légende, le dernier empereur byzantin s'était « pétrifié » et avait promis de revenir délivrer son peuple. Mais sans attendre son retour l'orthodoxie retrouva de vivants défenseurs. C'est au traité de Kütchük-Kaynardja, en 1774, que la tsarine devient la protectrice officielle des orthodoxes de l'Empire. Se concrétise alors l'image mythique du *« peuple blond »* libérateur des opprimés, dont le prestige bénéficiera aux communistes dans la Grèce du XXe siècle.

Le grand recul de l'Empire ottoman dans les Balkans se produisit en 1878. Une guerre désastreuse, celle qui entraîna l'incendie des palais d'Edirne, est conclue par le traité de San-Stefano le 3 mars, rectifié à Berlin le 13 juillet dans un sens qui modère la gourmandise de l'ours russe et de son protégé bulgare. La Roumélie comprend encore les États actuels d'Albanie et de Macédoine, tout le nord de la Grèce et la Turquie d'Europe.

L'étoile d'Edirne était définitivement obscurcie lorsque Salonique devint la ville phare de la Roumélie. Fortement marquée par l'arrivée, après 1492, des juifs chassés d'Espagne, qui ont formé jusqu'à quarante pour cent de sa population, Salonique était sans doute la grande ville *« la moins musulmane et la moins turque de l'Empire »*, note François Georgeon. Son port actif était l'objet des convoitises bulgares et même serbes. Elle resta aussi un foyer de liberté intellectuelle pendant les années étouffantes du règne d'Abdülhamit. Ce sultan, en se crispant sur son autocratie, parvint à geler la situation jusqu'au coup de force des Jeunes-Turcs en 1908. Mais tout mouvement est fatal à un Empire sclérosé : alors que ce sont des militaires de Roumélie qui ont pris le pouvoir, les guerres balkaniques de 1912 voient l'anéantissement de la Roumélie. Salonique sera grecque.

Salonique, fortement marquée par l'arrivée, après 1492, des juifs chassés d'Espagne, était sans doute la ville la moins musulmane et la moins turque de l'empire ottoman. Elle devint grecque en 1912.

La quatrième ville de l'Empire, cité ottomane cosmopolite, la ville natale d'Atatürk, a été remplacée aujourd'hui par une grande ville grecque active et moderne, qui choie les souvenirs de son passé plus lointain, antique et byzantin. La communauté juive a été anéantie en 1943 par les nazis, la communauté turque avait été chassée lors des échanges de populations entre Grecs et Turcs, vingt ans plus tôt. Subsiste la mosaïque des peuples, des langues et des religions; une Macédoine appauvrie, au destin tragique jusqu'à nos jours.

Depuis le XVIIIe siècle, la proportion de musulmans a baissé, parfois brutalement. En 1951, quand le bouillant et généreux Nazim Hikmet, grand poète turc, sortit enfin de la prison où ses idées communistes lui avaient valu de passer la plus grande partie de sa vie, le train qui l'emportait en exil vers la patrie du socialisme traversa la Bulgarie. Au même moment, le gouvernement de ce pays forçait à l'exil des milliers de paysans turcs, notamment ceux de la Dobroudja, pour collectiviser leurs terres et se débarrasser d'une minorité encombrante. Nazim les vit massés sur les quais, attendant le train qui les emmènerait là d'où il venait. Il ne pouvait pas être aveugle à leur détresse. Il descendit, parla avec eux – n'avaient-ils pas la même langue, n'était-ce pas pour des gens comme eux qu'il s'était battu et avait été si cruellement puni? Mais que leur dit-il? *« N'écoutez pas vos mollahs, rentrez chez vous ! »* Il ne pouvait pas comprendre que ce n'était pas la propagande cléricale qui déclenchait des paniques, mais la pression violente du pouvoir communiste. Il remonta dans son train, vers Moscou où il repose aujourd'hui, et les paysans allèrent s'entasser dans les bidonvilles d'Istanbul.

Ces violences n'étaient évidemment pas une invention des communistes. Elles régnèrent en 1878, lorsque l'armée russe qui libérait la Bulgarie décida que les délits commis par des musulmans, et par eux seuls, seraient passibles de la cour martiale et non des tribunaux civils. Elles se sont prolongées jusqu'aux tentatives récentes pour forcer les Turcs subsistant à christianiser leur état civil.

Aujourd'hui, la marque des Rouméliotes est encore sensible en Turquie. A Bursa, les enseignes disent la nostalgie du Danube; certains noms de familles sont caractéristiques, comme Evren ou Meriç (la Maritsa). Les villages de pêcheurs où vivaient des Grecs avant 1923 abritent parfois des enfants blonds, des fillettes rieuses qui proposent les broderies dont leurs aïeules ont peut-être rapporté le dessin de Roumélie.

POUR EN SAVOIR PLUS

■ *Histoire des Balkans (XIVe-XXe siècle)*, de Georges Castellan, Fayard, 1991.
■ *History of the Balkans, I. Eighteenth and Nineteenth Centuries, II. Twentieth Century*, de Barbara Jelavich, Cambridge University Press, 1983.
■ *Histoire de l'Empire ottoman*, sous la direction de Robert Mantran, Fayard, 1989.
■ « L'Age d'or de l'Empire ottoman », par Robert Mantran, *l'Histoire*, numéro spécial « Paix et guerre en Méditerranée », juillet-août 1992.
■ *Salonique, 1850-1918. La « ville des juifs » et le réveil des Balkans*, sous la direction de Gilles Veinstein, Autrement, série « Mémoires », 1992.
■ *Istanbul, 1914-1923*, sous la direction de Stéphane Yérasimos, Autrement, série « Mémoires », 1992.

Sous la direction de Jean-Pierre Rioux

Prochain épisode : « Quatre disparus de la Grande Guerre », par Jean-Jacques Becker

ÉTRANGER

200 000 personnes pourraient être touchées par le « nettoyage ethnique » dans le nord de la Bosnie

La campagne de *« purification ethnique »* perpétrée par les Serbes se poursuit dans le nord de la Bosnie-Herzégovine. Selon des responsables du Haut-Commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR) à Zagreb, 200 000 personnes pourraient être touchées par ce *« nettoyage ethnique »* dans les prochaines semaines. Ignorant s'il s'agit d'*« un effort orchestré de l'extérieur »*, le HCR a toutefois constaté sur le terrain que la *« purification ethnique »* se produisait dans des zones bien déterminés. Les Serbes semblent s'être donné le mot pour terroriser Musulmans et Croates, laissant craindre qu'ils cherchent à encercler toute une région, notamment dans le nord de la République bosniaque. Selon le HCR, la campagne d'intimidation et les pressions des Serbes, qui ferment les mosquées, réquisitionnent les maisons musulmanes, procèdent à des licenciements et internent les hommes dans des camps de détention, se sont accentuées ces derniers jours, risquant de provoquer un nouvel exode massif vers la Croatie voisine. Alors que les autorités serbes de Bosnie assurent que la population locale part de son propre chef, les Bosniaques affirment qu'ils vivent dans la terreur des Serbes, accusant ces derniers de chercher à réaliser la *« Grande Serbie »*, *« nettoyée »* des Croates et des Musulmans (Slaves islamisés). Le HCR assure faire tout son possible pour enrayer l'exode en envoyant vivres et personnel sur place mais reconnaît qu'*« il est peut-être trop tard »* ; la pénurie de produits de première nécessité et les rigueurs de l'hiver pourraient avoir raison de ceux qui hésitent encore à partir.

Par ailleurs, une commission d'enquête du Sénat américain estime, dans un rapport publié mercredi 19 août à Washington, à 20 000 le nombre de tués lors des évacuations forcées des villages musulmans et constate que les Serbes de Bosnie ont déjà largement réalisé leur programme de *« purge ethnique »*. – *(AFP, Reuter.)*

Près de Sarajevo

Des avions du pont aérien auraient parachuté clandestinement des armes aux Musulmans bosniaques

SARAJEVO

de notre envoyée spéciale

Dans leur impatience à acquérir des armes, les Bosniaques ont sans doute déjà obtenu satisfaction, et les Serbes de Bosnie-Herzégovine accusent des pays participant au pont aérien humanitaire de l'ONU d'avoir parachuté des armes. En début de semaine, le commandant de l'armée serbe de Bosnie-Herzégovine, le général Ratko Mladic, a fait savoir à l'ONU que la prochaine fois qu'un avion parachuterait des armes, il serait abattu.

Si le général Mladic s'est contenté d'affirmer qu'*« un avion non identifié avait parachuté des armes, dimanche »* (16 août), des sources serbes en Bosnie-Herzégovine mettent en cause la Turquie, un des dix-huit pays qui participent au pont aérien. Selon ces sources, des avions turcs auraient été identifiés à deux reprises. Rendue publique à Belgrade, la protestation du général Mladic n'est pas la première. Le 28 juillet, un de ses adjoints, le colonel Tomislav Sipcic, avait déjà protesté contre un parachutage d'armes dans la région de Tarcin, soit à une trentaine de kilomètres seulement de Sarajevo. Interrogé à ce sujet au cours d'une conférence de presse à Sarajevo, le général Satish Nambiar, commandant en chef de la FORPRONU, s'est contenté de dire qu'il ne pouvait *« ni confirmer ni démentir. Il y a eu une accusation, portée voilà deux ou trois semaines »*. Et d'ajouter : *« Je ne sais rien d'autre. »* Il s'est retranché derrière le fait que *« la FORPRONU n'était pas responsable du pont aérien, dont la marche dépend du HCR* [Haut-Commissariat aux réfugiés] *et qu'elle assurait seulement le guidage des appareils à l'approche de Sarajevo »*. De bonne source, on affirme cependant *« qu'il n'y a pas de fumée sans feu et que des pays islamiques donnent déjà de l'armement »* – la seule chose en fait qu'attendent d'eux les Musulmans bosniaques. Les Serbes accusent aussi l'Iran, et récemment un responsable militaire à Pale, siège de la « République serbe de Bosnie-Herzégovine », exhibait un bout de mortier éclaté portant effectivement la marque de l'Organisation industrielle de défense iranienne.

Membres de l'Organisation de la conférence islamique, la Turquie et l'Iran, deux pays où se sont rendus récemment de hauts responsables bosniaques, ont affiché une grande solidarité avec les Musulmans bosniaques. Ankara soutient l'option d'une intervention militaire en Bosnie-Herzégovine, et, à Téhéran, l'ayatollah Ahmad Janati, qui a conduit la semaine dernière une délégation humanitaire iranienne en Bosnie, déclarait à son retour : *« Les armes sont ce dont les Bosniaques ont actuellement le plus besoin. L'Iran doit agir en premier, et pour cela donner satisfaction à leurs besoins. »*

Les faits ont-ils précédé les discours, on ne peut totalement l'exclure. Comme nous le disait, à Sarajevo, un intellectuel serbe qui se bat politiquement pour la Bosnie, *« si l'Occident ne réagit pas et ne fait rien pour eux, les Musulmans seront prêts à négocier avec n'importe qui pour trouver des armes, et, au Moyen-Orient, on peut tout trouver »*.

Rentrant d'une vaste tournée (Turquie, Italie, Allemagne, Autriche, Suisse et Grande-Bretagne), M. Ejup Ganic, membre de la présidence bosniaque, a en tout cas affirmé, mardi, à l'intention de ses concitoyens, que *« des armes commenceront bientôt à arriver »*. M. Ganic serait revenu avec le sentiment que si les pays qu'il a visités n'aidaient pas les Bosniaques à acquérir des armes, ils ne considéreraient pas toutefois de telles livraisons comme un crime, bref qu'ils seraient prêts à fermer les yeux.

Théoriquement, la Bosnie, comme toute l'ancienne Yougoslavie, est soumise, depuis septembre dernier, à un embargo sur le matériel militaire, et, jusque-là, seule la Croatie, officiellement alliée de la Bosnie, fournissait parcimonieusement des armes aux combattants bosniaques sous-équipés.

Pas assez d'observateurs

Cette quête désespérée pour obtenir de l'armement n'a toutefois pas empêché, mercredi, l'état-major bosniaque de signer avec l'ONU un accord qui prévoit la mise sous contrôle des Nations unies de toutes les armes lourdes déployées à Sarajevo et autour. Signé la veille par la partie serbe, cet accord pourrait théoriquement mettre un frein aux combats, mais beaucoup d'incertitudes demeurent quant à sa mise en application. Pour l'instant, le nombre d'observateurs onusiens – soixante – est insuffisant ; il en faudrait, au minimum, une centaine.

Selon le lieutenant-colonel néo-zélandais Richard Grey, chef des observateurs et signataire pour l'ONU de l'accord, il faudra au moins trois semaines pour obtenir le contingent requis. Plus important : aucune des parties n'a fourni la liste complète de son armement. D'autre part, « contrôle » ne signifie pas « interdiction de tir », et ce n'est qu'à l'issue du contrôle total des armes (chars, canons, mortiers et lance-roquettes multiples) que le regroupement pourrait s'effectuer. On n'en est pas là, et la signature de cet accord paraît répondre plus à des considérations diplomatiques qu'à une réelle volonté de cesser les hostilités.

Dans la crainte d'une intervention militaire occidentale en Bosnie, la Serbie veut incontestablement faire preuve de bonne volonté vis-à-vis de l'ONU, souligne-t-on à Sarajevo, et les Serbes se montrent pour l'instant *« particulièrement coopératifs »*. Opposé à la signature de cet accord, le président bosniaque, M. Alija Izetbegovic, aurait, dit-on, quelque peu cédé aux pressions franco-britanniques en faveur de la négociation. C'était en tout cas le sens des messages qui lui ont été transmis la semaine dernière par le numéro deux du Foreign Office, M. Douglas Hogg, et au nom de M. Roland Dumas par M. Bernard Kouchner, venus tous les deux à Sarajevo.

M. Izetbegovic a toutefois fait valoir à ses interlocuteurs que la négociation politique ne pouvait continuer parallèlement aux combats et que ceux-ci devaient avant tout cesser.

FRANÇOISE CHIPAUX

Selon un journal saoudien

Des volontaires arabes combattent aux côtés des Musulmans

« Pour la première fois depuis le début de la guerre en Bosnie-Herzégovine, » la présence de jeunes Arabes dans les rangs des forces musulmanes bosniaques a été *révélée* cette semaine par le quotidien saoudien *Al Charq Al Aousat*, publié à Londres et Paris.

Selon le journal, un jeune Saoudien de vingt-quatre ans, Hassan Al Qorshi, de son nom de guerre « Abou Ali Al Makki », a été tué alors qu'il combattait au côté d'une milice musulmane, non loin de la ville de Doboj, *« à proximité de laquelle se trouvent cinq camps de prisonniers tenus par les Serbes »*.

Un autre Saoudien d'une vingtaine d'années, Hussam Al Dine, a été blessé, ajoute le quotidien, selon lequel *« un grand nombre de jeunes Arabes se trouvent dans les camps de réfugiés bosniaques de la capitale croate, Zagreb, et de la ville de Split, en vue d'apporter une assistance à la population, à l'ombre de l'action d'organismes de secours islamiques »*. Après avoir publié l'information une première fois en première page, mardi 18 août, *Al Charq Al Aousat* est revenu à la charge le lendemain, toujours en « une » avec une interview d'un camarade de la victime. L'importance ainsi accordée à ce volontariat atteste de la décision du royaume de mettre en relief sa solidarité avec les Musulmans de Bosnie, au moment où les pays membres de l'Organisation de la Conférence islamique multiplient leurs efforts pour obtenir la convocation urgente d'une session spéciale de l'Assemblée générale de l'ONU sur la Bosnie-Herzégovine.

Toujours d'après *Al Charq Al Aousat*, le fruit de la collecte populaire en Arabie saoudite en faveur des Musulmans bosniaques s'élève à ce jour à l'équivalent de quelque 175 millions de francs. 475 tonnes de produits alimentaires ont déjà été envoyées sur place. 6 400 autres doivent suivre. Les dons en nature et en espèces continuent, indique le quotidien.

M. N.

Une semaine après les déclarations de M. Fabius

Les dirigeants socialistes se félicitent du rôle joué par la France

Le bureau exécutif du Parti socialiste, réuni mercredi 19 août, a exprimé sa *« fierté de voir la France au premier rang »* dans le conflit de l'ex-Yougoslavie et s'est *« félicité »* du vote des résolutions de l'ONU *« visant à mettre fin par tous les moyens à la souffrance des populations civiles »*. Les dirigeants socialistes estiment que *« la politique de purification ethnique conduite par les autorités de Belgrade est inacceptable et doit être combattue par l'ensemble de la communauté internationale »*.

Ils s'indignent de *« la position de ceux qui prétendent tirer argument de la situation yougoslave contre le traité d'Union européenne »*. *« Ceux qui exploitent le drame yougoslave en faveur du « non » ont une attitude indécente »*, a commenté M. Gérard Lindeperg, numéro deux du parti, qui présidait la réunion en l'absence du premier secrétaire, M. Laurent Fabius.

Les responsables présents à la réunion ont discuté des positions prises par le gouvernement et de la déclaration qu'avait faite M. Fabius, le 11 août, en faveur d'actions de bombardement aérien contre l'artillerie serbe qui entoure, notamment, Sarajevo. Si M. Gérard Le Gall, jospiniste, a exprimé son *« plein accord »* avec le premier secrétaire, M. Jean Germain, jospiniste aussi, proche de M. André Laignel, secrétaire d'Etat à l'aménagement du territoire, a souligné son accord avec le président de la République, en ajoutant : *« Il faut se « troubler » à bon escient. »* M. Germain faisait allusion, ainsi, au *« trouble »* exprimé par M. Fabius, alors premier ministre, lors de l'invitation adressée par M. Mitterrand au général Jaruzelski, chef de l'Etat polonais, en 1985. M. Pierre Mauroy a invité les socialistes à se montrer solidaires du président de la République et du gouvernement, dans une période précédant une consultation électorale – le référendum du 20 septembre – qui n'est pas *« dans la poche »*.

M. Gérard Fuchs, rocardien, chargé des questions internationales et européennes au secrétariat national du parti, avait introduit le débat en présentant une sorte de synthèse entre la position qu'avait prise M. Fabius et l'action du gouvernement. Estimant cette dernière adaptée à la situation sur le plan humanitaire et se félicitant que la France se soit engagée *« en tête »* dans ce domaine, M. Fuchs n'en a pas moins observé que les dirigeants serbes *« sont sur le point de réussir leur opération « grande Serbie »*, et que la conférence de Londres, la semaine prochaine, devra dire si le fait accompli est jugé acceptable ou non par la communauté internationale. A ses yeux, la réponse ne fait pas de doute : les modifications de frontière par la force ne peuvent être tolérées. Que feront, alors, les Nations unies ? *« Le plus dur est devant nous »*, a-t-il souligné.

P. J.

□ **M. Fillon (RPR) estime qu'*« aucune solution militaire n'existe »*.** – M. François Fillon, délégué général du RPR à la défense et député de la Sarthe, a affirmé, mercredi 19 août, que la France doit *« réaffirmer qu'aucune solution militaire n'existe »* au conflit dans l'ex-Yougoslavie. L'ancien président de la commission de la défense de l'Assemblée nationale a émis le souhait que la France prenne de *« nouvelles initiatives »*. M. Fillon estime qu'elle doit, ensuite, *« s'efforcer de proposer un règlement politique éventuellement appuyé par l'usage d'une force la plus internationale possible »*.

□ **M. Barrot demande une déclaration solennelle des Douze.** – M. Jacques Barrot, président du groupe UDC de l'Assemblée nationale, a souhaité, jeudi 20 août sur RTL, que le gouvernement français propose, *« dans les jours qui viennent, un projet de déclaration commune solennelle de la Communauté européenne »*, affirmant que cette dernière a bien *« l'intention de mettre en œuvre le droit d'ingérence humanitaire »*. Selon le député de la Haute-Loire, la Communauté devrait dire qu'elle *« n'acceptera jamais de reconnaître un Etat fondé sur la purification ethnique, sur l'annexion par la force, et que l'heure viendra où seront mis en accusation ceux qui ont commis des crimes contre l'humanité »*.

TURQUIE : dans le Sud-Est anatolien

Violents combats entre l'armée et les séparatistes kurdes à Sirnak

Une importante offensive des séparatistes kurdes du PKK (Parti des travailleurs du Kurdistan, marxiste-léniniste) contre la ville de Sirnak, dans la nuit du mardi 18 au mercredi 19 août, a fait cinq morts parmi les forces de sécurité. Selon des sources locales, l'armée aurait ensuite fait une centaine de morts parmi les militants et la population kurde soupçonnée d'avoir aidé l'opération. Officiellement, les affrontements avaient cessé jeudi à l'aube, mais *« les forces de l'ordre poursuivront les fouilles et les recherches chez l'habitant »*. *(Lire aussi en page 4 la visite des dirigeants kurdes irakiens en France.)*

ISTANBUL

de notre correspondant

Plus de mille séparatistes kurdes du PKK ont attaqué, mardi soir 18 août, les bâtiments militaires et administratifs du centre de Sirnak, une ville de plus de 20 000 habitants à majorité kurde, dans le Sud-Est anatolien. Selon des journalistes locaux, des tirs étaient entendus, mercredi à la mi-journée, dans la cité encerclée par les forces de sécurité et survolée par des avions de l'armée. Elle a été soumise au couvre-feu et interdite aux journalistes. Les lignes téléphoniques y sont coupées depuis trois jours.

L'offensive du PKK a été décrite comme la plus importante jamais lancée par ce parti marxiste-léniniste depuis le début de sa lutte armée en 1983. Menée aux mortier, lance-roquettes et fusil d'assaut, elle a visé les bâtiments de la gendarmerie, de la préfecture de police et *« une grande partie des autres locaux des institutions militaires, policières et publiques »*, selon le gouverneur régional, M. Unal Erkan.

Selon les sources officielles, cinq membres des forces de l'ordre ont été tués et une dizaine d'autres blessés. Mais *« au moins cent civils ont été tués dans la journée de mercredi »*, selon des informations locales. Ces dernières sources affirment que les forces de l'ordre ont commencé, après le départ des militants du PKK au petit matin, à tirer sur les civils soupçonnés d'avoir aidé le PKK, ce qu'ont confirmé les députés kurdes de Sirnak, MM. Orhan Dogan et Mahmut Alinak. Cette ville, située sur les collines des monts Cudi proches des frontières avec l'Irak et la Syrie qui abritent plusieurs camps du PKK, avait déjà été la cible des militants kurdes le 23 mars dernier.

Le ministre de l'intérieur, M. Ismet Sezgin, a affirmé que *« les terroristes séparatistes ont causé des dommages d'une valeur de 100 milliards de livres turques »* (66 millions de francs français), alors que le premier ministre, M. Suleyman Demirel, déclarait, mercredi soir, sur un ton irrité que *« l'Etat turc est assez fort pour éradiquer trois brigands »*.

L'opinion publique et la classe politique turques sont en effet choquées : le jour où le président de la République, M. Turgut Ozal, défendait *« la nécessité des émissions télévisées et du libre enseignement du kurde »*, cette attaque a démontré la puissance du PKK. – *(Intérim.)*

La Suède expulse les réfugiés albanais du Kosovo

STOCKHOLM

de notre correspondante

Après avoir accueilli près de 48 000 réfugiés de l'ex-Yougoslavie depuis le début de la guerre civile, la Suède a commencé, en juillet, à renvoyer dans leur pays les Albanais du Kosovo, qui représentent à eux seuls 60 % des demandeurs d'asile. L'Office national de l'immigration estime que la plupart d'entre eux n'ont pas de motifs suffisamment solides qui leur permettraient de rester en Suède – leur région d'origine n'étant pas touchée par le conflit.

Pour justifier leur comportement, les autorités suédoises s'appuient sur le rapport du Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR) de la fin du mois de juin, indiquant notamment que l'asile *« temporaire »* que l'organisme de l'ONU conseillait d'accorder aux réfugiés de l'ex-Yougoslavie ne s'appliquait pas aux ressortissants du Kosovo, qui fuient pour des raisons autres que la guerre.

L'afflux massif de Kosovars avait été favorisé par la mesure prise en novembre dernier par les autorités suédoises de suspendre toutes les décisions d'expulsion. En février cependant, cette mesure était levée pour les réfugiés de Slovénie et de Macédoine ; en mai pour ceux de Croatie, de Serbie et du Monténégro. En fin de compte, pour tous les réfugiés de l'ex-Yougoslavie, à l'exception des ressortissants de Bosnie-Herzégovine. Plusieurs centaines de Macédoniens étaient arrivés en Suède en juin notamment, attirés par les fallacieuses promesses de permis de séjour et de travail que leur avaient fait miroiter des compagnies de voyages locales. Ils ont déjà été renvoyés chez eux dans des délais plus ou moins brefs (certains ont choisi volontairement de partir). Afin de décourager d'autres candidats, l'ambassade de Suède à Belgrade a fait publier une annonce pleine page dans le plus grand quotidien de Skopje, *Nova Makedonia*, dans lequel elle démentait toutes les rumeurs de facilité d'installation en Suède et précisait les règles en vigueur pour obtenir le droit d'asile.

Propagande hostile

La question des réfugiés devrait être examinée dans le courant de l'automne par le Parlement suédois, sur la base notamment des recommandations du HCR. En attendant, elle est dûment exploitée par le parti populiste de la Nouvelle Démocratie, qui s'est livré à une propagande résolument hostile à l'accueil de réfugiés. Cette campagne reflète, voire attise, l'irritation croissante d'une partie de la population qui a du mal à accepter le voisinage avec les centres de réception des demandeurs d'asile.

Le maire conservateur d'une banlieue nord de Stockholm a, dans une lettre adressée au ministre de l'immigration, Mme Birgit Friggebo, menacé de fermer le centre d'accueil d'Albanais du Kosovo si les autorités ne les expulsaient pas immédiatement. Quantité de plaintes ont en effet été déposées contre eux pour vols dans les magasins locaux. *« Il est indéniable que c'est un problème. Apparemment, il y a une sorte de tradition ou quelque chose du genre qui fait qu'ils sont plus enclins à voler que d'autres groupes de réfugiés »*, constatait le ministre, mercredi soir, à la télévision suédoise. L'ombudsman contre la discrimination l'a immédiatement accusé d'*« incitation à la haine contre un groupe ethnique »*. Dans la même émission, un responsable communal social-démocrate du sud de la Suède, qui exige que l'accueil des réfugiés de l'ex-Yougoslavie sur le territoire de sa commune fasse l'objet d'un référendum, expliquait que *« la Suède n'a pas les moyens »* de sa politique d'immigration. *« Notre commune a accueilli des réfugiés et continue de le faire, mais je me demande si ceux qui arrivent maintenant de l'ex-Yougoslavie sont de véritables réfugiés. Les ressources qui leur sont consacrées ici feraient mieux d'être utilisées pour les aider sur place, chez eux, comme le font les Danois. »*

FRANÇOISE NIÉTO

EUROPE

Le discours de M. Eltsine pour le premier anniversaire du putsch

« Le peuple russe n'est en rien plus mauvais que les autres »

MOSCOU

de notre correspondant

« Nous sommes entrés dans l'eau sans savoir nager, et nous ne nous sommes pas noyés. » Mercredi 19 août, au soir du premier anniversaire du putsch, et au terme d'une année *« exceptionnellement difficile »*, M. Boris Eltsine a voulu rassurer et encourager ses compatriotes. Après avoir remercié une fois de plus ceux qui, *« défendant leur droit à la liberté et la démocratie »*, ont fait échec *« à la junte aux mains tremblantes »*, le président russe a insisté sur les deux réussites essentielles de l'année écoulée : d'abord, au moment où le risque était le plus grand, *« en septembre-octobre »* de l'an dernier, la Russie n'a pas sombré dans la révolution et la guerre civile n'a pas dépassé *« la limite qu'il est interdit de franchir »* : *« la paix civile »* règne, et *« c'est ce qu'il y a aujourd'hui de plus précieux en Russie »*.

Ensuite, en janvier, il y eut ce moment *« extrêmement douloureux »*, la libération des prix. En cas d'échec, de refus, cela aurait signifié *« qu'aucune réforme n'était possible en Russie, que la maladie était incurable »*. Mais le peuple a supporté l'épreuve : *« pour cela, en tant que président, en tant que Russe, je vous exprime, mes chers concitoyens, ma profonde, ma sincère gratitude »*.

Mi solennel, mi familier, s'exprimant avec des mots simples et cette ombre de maladresse qui dissimule l'habileté du discours, M. Eltsine, en cette circonstance, use plus du « nous » que du « je ». Evitant tout propos politique, il se pose en père d'une nation en train d'échapper à sa malédiction historique, d'un peuple qu'on croyait *« incapable de se passer du knout »* et qui a démontré le contraire. Certes, des décennies passées *« dans une camisole de force »* ont laissé des traces. *« Nous ne faisons que nos tout premiers pas vers une vie normale, nous trébuchons et nous tombons »*, mais la preuve est faite que *« la Russie n'a pas seulement un passé, qu'elle a un avenir »*.

Chèques de privatisation

Reste à distribuer le cadeau d'anniversaire qui doit aussi marquer une nouvelle étape de la réforme économique : les chèques de privatisation, d'une valeur nominale de 10 000 roubles et qui seront remis, début octobre, à chaque Russe, *« ouvrier, retraité, savant, enfant ou président »* (voir le billet de Françoise Lazare, page 15). M. Eltsine explique comment ce montant a été déterminé (en divisant la valeur estimée des entreprises à privatiser par le chiffre de la population), ajoute que le chèque *n'est certes pas très élevé* (entre deux et trois mois de salaire moyen), mais que peut-être, si tout va bien, il y en aura d'autres. La mesure était attendue, elle suscite un assez grand scepticisme dans la population, et a déjà été descendue en flammes par certains politiciens en vue, mais M. Elstine, lui, semble y croire : ce chèque, *« c'est pour chacun de nous un billet de voyage vers une économie libre »*.

M. Elstine, qui ne résiste pas à l'emploi de sa formule préférée – *« aujourd'hui j'ai signé un décret »*, – annonce en outre, pour le premier septembre, une augmentation de 50 % des traitements des fonctionnaires de l'éducation, de la santé, de la culture, catégories traditionnellement défavorisées, ainsi que diverses mesures d'aide sociale, pour les invalides, pour l'achat de vêtements pour les enfants...

Voilà pour les encouragements matériels. Mais l'essentiel, semble-t-il, était ailleurs : il s'agissait de rassurer une population qui aujourd'hui paraît douter plus encore d'elle même que de son gouvernement, avec un message d'une immense modestie : *« Le peuple russe n'est en rien plus mauvais que les autres »*.

JAN KRAUZE

ITALIE

Remue-ménage estival autour de l'« impôt extraordinaire »

ROME

de notre correspondante

On les a vues pendant des jours et des jours, longues files compactes et pas toujours patientes, s'étirer dans les rues dès 5 heures du matin, résistant plus tard à une température de 35 ou 36 degrés... Pourquoi tant d'héroïque volonté ? Non pour acheter des ventilateurs et autres ustensiles rafraîchissants, il est vrai en quasi-rupture de stock. Non plus pour tenter de fuir un pays dont deux des plus beaux lieux de villégiature, la Sicile et la Sardaigne, en cours de « pacification » estivale armée, sont plus remplis de parachutistes que de baigneurs. Non, rien de tout cela.

Ce que venaient faire ces Italiens en bataillons serrés, profitant du creux du mois d'août, c'était tout simplement se renseigner auprès du cadastre sur les modalités de calcul, et donc de paiement, de l'ISI, l'Imposta straordinaria sugli immobili, le nouvel « impôt extraordinaire sur les biens immobiliers », particulièrement compliqué, décidé par le gouvernement Amato, et qui doit être réglé d'ici au 30 septembre. Mais non ! Et si ! Ce qui, dans un pays qui passe pour atteindre des *records d'évasion fiscale*, avait quelque chose de presque aussi insolite qu'émouvant.

Le premier à se ressaisir fut le chef de la Ligue lombarde, M. Umberto Bossi. Actuellement en délicatesse avec son idéologue, le trop entreprenant professeur Gianfranco Miglio, il a pu passer une nouvelle fois sa mauvaise humeur sur l'Etat, en prônant le boycottage du fisc : *« Ne payez pas*, a-t-il déclaré, *faites donc enfin sentir le poids de votre argent à Rome ! »* Conseil pour l'instant peu suivi, mais qui aurait eu toutes les chances de l'être, étant donné l'agacement que tant d'impréparation et de lenteur bureaucratique avait fini par provoquer chez les Italiens les plus honnêtes. Sans compter les inévitables insolations dans les files d'attente, les petits rackets, comme, paraît-il, à Bologne, où des tickets de « têtes de queue » se revendaient jusqu'à 40 000 lires (environ 200 FF). Un ministre venu se rendre compte à Rome s'est fait huer, tandis qu'à Milan – traumatisée par l'interminable affaire des pots-de-vin qui gangrène l'atmosphère depuis des mois –, la municipalité était fière d'annoncer que les files étaient écourtées en des temps record.

« Fais-le toi-même ! »

Bref, le climat tournait au vinaigre à la veille du 15 août, date à laquelle le ministère des finances et le Palais Chigi se sont enfin émus à leur tour. Il était temps. Dans une version locale du *Cave se rebiffe*, certains en venaient à se demander quelle était finalement la solution la plus rentable : payer directement un comptable, se faire racketter pour échapper au soleil ou s'acquitter tout bonnement des 3 % de rappel supplémentaires en cas de retard ?

Depuis, tout est réglé, du moins sur le papier. Le gouvernement vient d'annoncer en grande pompe la parution, dès le 1er septembre, d'un fascicule détaillé au titre rassurant : *Fais-le toi-même*. Lequel sera diffusé à cinq millions d'exemplaires dans plus d'un millier d'endroits « accessibles ». De leur côté, les journaux et la presse télévisée seront mobilisés dans cette grande manœuvre de vulgarisation d'impôt, et un numéro vert d'explication permanente sera installé. Enfin, bon prince, le ministère des finances a donné comme dernière limite pour payer, dans les cas difficiles, le 15 décembre.

Mais attention. Que ceux qui voudraient partager leur joie et leur enthousiasme en téléphonant séance tenante à leurs amis se réfrènent : le ministre des finances, le démocrate-chrétien Giovanni Goria, en quête de nouvelles rentrées, vient déjà d'annoncer que les interminables bavardages au téléphone des Italiens étaient finalement un signe de richesse et que, comme tels, ils ne tarderaient pas à être taxés.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

□ **ALBANIE : ouverture du procès d'anciens dirigeants communistes.** – Le procès de dix-huit ex-hauts dirigeants communistes, dont Mme Hoxha, veuve du fondateur de l'Albanie communiste, s'est ouvert à Tirana mercredi 19 août. L'ancien premier ministre, les anciens ministres de l'intérieur et l'ex-chef de la propagande sont accusés d'abus de pouvoir et de dilapidation de fonds publics. – *(AFP.)*

□ **ALLEMAGNE : des homosexuels revendiquent le droit au mariage.** – Plus de deux cents couples homosexuels ont investi des mairies, mercredi 19 août, pour déposer des demandes officielles de mariage, dans le cadre d'une journée d'action, organisée par la Fédération homosexuelle allemande et des juristes homosexuels, contre la loi interdisant le mariage entre personnes du même sexe. – *(AFP, AP, Reuter.)*

□ **POLOGNE : suspension de la grève des mineurs.** – Les travailleurs du bassin cuprifère de Lubin (sud-ouest) ont décidé, dans la nuit du mercredi 19 au jeudi 20 août, de suspendre leur grève, déclenchée il y a quatre semaines. Mais une nouvelle grève a commencé, mercredi, dans les chemins de fer de Silésie (sud), et le Comité national de grève et de négociation (MKKNS), a annoncé, le même jour, un élargissement de *« l'action nationale »* lancée lundi, qui se poursuit dans plusieurs mines de charbon du sud du pays. – *(AFP, UPI.)*

PROCHE-ORIENT

Après avoir été reçu, avec M. Massoud Barzani, par M. François Mitterrand

Le dirigeant kurde Jalal Talabani affirme que la France approuvera une solution « fédérale » en Irak

Les dirigeants des deux principales formations kurdes irakiennes, M. Jalal Talabani, chef de l'Union patriotique du Kurdistan (UPK), et M. Massoud Barzani, chef du Parti démocratique du Kurdistan (PDK), ont été reçus mercredi 19 août à Paris, à leur demande, par le président François Mitterrand (*le Monde* du 20 août).

M. Talabani est ravi. La France, affirme-t-il, approuvera une solution *« fédérale »* en Irak, qui sauvegardera *« les droits du peuple kurde »* à l'intérieur d'un *« Irak démocratique uni »*. M. Talabani nous a dit avoir dégagé cette conclusion de l'entretien de trois quarts d'heure avec M. François Mitterrand, en présence des ministres des affaires étrangères, M. Roland Dumas, et de la santé et de l'action humanitaire, M. Bernard Kouchner.

D'abord prudents – *« nous avons compris que le président Mitterrand (...) soutient le droit du peuple kurde dans un cadre fédéral à l'intérieur d'un Irak démocratique uni »*, – les propos de M. Talabani sont devenus plus assurés au fil de l'entretien. *« Le président Mitterrand nous a dit que (...) la solution de la question kurde ne saurait consister en un Etat indépendant, dans la mesure où le Kurdistan s'étend sur quatre Etats* (l'Irak, l'Iran, la Turquie et la Syrie), *mais qu'elle pourrait être démocratique et fédérale »*, a-t-il affirmé. Et d'ajouter : *« C'est la première fois que nous l'entendons dire par M. Mitterrand et à un niveau aussi élevé de la hiérarchie française. »*

Ainsi traduite, la position de la France se serait en effet bien précisée. Cela signifierait que tout en continuant de s'opposer au démembrement de l'Irak, Paris aurait au moins amorcé une remise en question de la forme de l'Etat unitaire et envisagerait la possibilité d'une fédération. Quant à la question kurde, la position de la France avait été formulée dès avril 1991 par M. Mitterrand, puis rappelée un an plus tard à l'occasion de sa visite en Turquie. Elle tient en ceci : respect du *« droit des Kurdes, là où ils vivent, à leur identité et leur culture »*, mais *« dans le respect des Etats »*.

Selon M. Talabani, la France ne serait pas seule à envisager une solution fédérale. *« Nous croyons*, dit-il, *que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne approuvent un tel règlement »*, préconisé, selon lui, par plusieurs fractions de l'opposition irakienne réunies en congrès à Vienne en juillet dernier et approuvé par l'Assemblée supérieure de la révolution islamique irakienne de M. Mohammed Baker Al Hakim qui ne participait pas à la réunion de Vienne.

Une zone de sécurité pour les chiites

Hormis le régime de Bagdad, le projet, affirme-t-il, fait l'unanimité des Irakiens *« qu'ils soient chiites ou sunnites, Arabes ou Kurdes, chrétiens ou musulmans »*. Il a été soumis fin juillet par les représentants de ces formations au secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, à Washington. M. Baker l'a jugé *« précis, bien travaillé, bref excellent »*, exulte le dirigeant kurde.

Dès lors, souligne-t-il, les négociations avec le régime irakien engagées par le PDK de M. Barzani pour l'octroi d'une autonomie au Kurdistan n'ont plus de raison d'être. La quasi-totalité des formations kurdes – notamment les plus importantes, l'UPK et le PDK – réclament désormais *« une fédération ou l'autodétermination »*.

Quant au projet attribué aux trois principaux alliés occidentaux de la guerre du Golfe d'interdire à l'aviation irakienne le survol du territoire au sud du 32e parallèle, afin de protéger les populations chiites de cette zone (*le Monde* du 20 août), M. Talabani estime qu'*« il ne s'agit là que d'une première étape »*.

« Ecoutez bien le premier ministre britannique M. John Major. Il affirme vouloir protéger les chiites de toutes les exactions de l'armée irakienne. Cela ne saurait donc se limiter à l'arrêt des survols », fait-il valoir. En clair, cela signifie qu'il s'attend qu'une zone de sécurité soit instaurée au sud de l'Irak, à l'image de celle qui existe déjà dans le nord pour les Kurdes.

M. Talabani ignore quelle est la position des pays voisins de l'Irak, notamment l'Arabie saoudite et la Turquie, sur la création d'un Etat fédéral. Il se déclare en revanche certain que l'Iran, *« qui ne croit pas à la démocratie et milite pour des régimes islamiques, s'y opposera »*.

Avec M. Barzani, il a *« remercié le président, ainsi que son épouse, et exprimé une immense gratitude pour leur soutien au peuple kurde et au peuple irakien »*. Quant à l'attentat qui a visé l'épouse du chef de l'Etat en juillet dernier dans le Kurdistan (*le Monde* du 8 juillet), et tous les autres attentats dans cette région, ils sont, selon lui, l'œuvre de *« Kurdes à la solde »* du régime de Bagdad. Il affirme avoir remis au secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali, une cassette vidéo sur les aveux de quatre de ces *« agents »*.

MOUNA NAÏM

Les consultations entre Washington et ses alliés

Mise au point du projet visant à interdire à Bagdad le survol du sud du pays

Les Etats-Unis ont déclaré, mercredi 19 août, qu'il n'existait toujours pas d'accord définitif, entre les alliés de la guerre du Golfe, sur les modalités d'application du projet interdisant à l'aviation irakienne de survoler une zone dans le sud du pays.

« La décision collective finale doit encore être prise de concert », a déclaré le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater, qui a toutefois précisé que les discussions entre Washington, Londres et Paris à ce sujet en étaient *« à la dernière étape »*. Il reste à régler des *« détails »*, notamment *« le rôle de chacun et le calendrier précis »* de mise en œuvre.

L'Irak a vivement réagi au projet des Occidentaux. *« C'est une pure provocation »*, a déclaré l'ambassadeur d'Irak auprès de la CEE, M. Zaïd Haïdar. C'est *« un prétexte pour une action militaire contre l'Irak »* et qui n'a pour but que de *« favoriser les chances de réélection de M. Bush »*. *« Nous n'avons pas peur*, a-t-il ajouté, *nous avons fait face à 2 500 sorties* (d'avions ennemis) *par jour* (pendant la guerre du Golfe) *et nous continuons de progresser et de reconstruire. »*

Pour sa part, la presse irakienne s'est déchaînée contre les dirigeants alliés. M. Bush *« va et vient comme un dérangé mental, jetant à droite et à gauche des regards exorbités »*, a ainsi écrit le quotidien *Al Joumhouriya*, qui estime que *« M. Saddam Hussein est devenu pour M. Bush un motif de panique qui le hante à chaque instant »*. – *(AFP.)*

Avant la reprise des pourparlers de paix

Israël tente de rassurer les Arabes

Au moment où les quatre parties arabes engagées dans les négociations de paix avec Israël se réunissaient à Damas pour coordonner leurs positions, avant la reprise, le *24 août à Washington*, des pourparlers bilatéraux de paix, le ministre israélien des affaires étrangères, M. Shimon Pérès, a donné, mercredi 19 août, des assurances quant à l'attitude de son pays.

Israël, a-t-il dit, lors d'une conférence de presse, *« est engagé dans ces négociations par les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité de l'ONU »*, qui prévoient un échange des territoires occupés contre la paix. Cette précision est importante dans la mesure où le précédent gouvernement israélien ne se considérait pas lié par ces résolutions, sur la base desquelles les Arabes exigent de négocier.

« Nous souhaitons entamer un dialogue sérieux avec les Syriens », a également affirmé M. Pérès, qui a admis que l'Etat juif *« ne peut pas empêcher les Syriens de soulever »* la question de l'avenir du plateau du Golan, annexé par Israël en 1981. Le chef de la diplomatie israélienne a enfin affirmé que le gouvernement accepterait de négocier avec des Palestiniens de la diaspora – ce que refusait le cabinet précédent – mais pas avec des représentants de l'OLP, ni des résidents de Jérusalem-Est.

« Importante et positive »

De son côté, le *ministre* de la justice, M. David Libaï, a recommandé au premier ministre d'ordonner l'arrêt des procédures de bannissement des Palestiniens des territoires occupés, *« dans le but de créer une atmosphère propice au bon déroulement »* des pourparlers de paix.

Les assurances de M. Pérès ont été bien accueillies par M. Nabil Chaath, l'un des plus proches conseillers du dirigeant de l'OLP, M. Yasser Arafat. Le fait qu'Israël accepte de négocier sur la base des résolutions 242 et 338 est une attitude *« importante et positive »*, a déclaré à l'*AFP* M. Chaath.

« Nous voulons sérieusement parvenir rapidement à un accord sur la période transitoire (en Cisjordanie et à Gaza) *et ce avant le 1er novembre »*, a-t-il ajouté. Dans des déclarations que lui attribue par ailleurs le journal égyptien *Al Ahram Al Massai*, M. Chaath a fait état d'engagements *« écrits »* du département d'Etat américain, affirmant que Washington ne modifierait pas sa position sur le problème palestinien, malgré l'octroi de garanties de crédits à Israël.

Cette version a été contestée par le porte-parole de la délégation palestinienne aux négociations de paix, Mme Hanane Ashraoui, selon laquelle les assurances américaines sont uniquement verbales. – *(AFP.)*

□ ***M. Shimon Pérès s'est rendu à Moscou.*** – Le ministre israélien des affaires étrangères, M. Shimon Pérès, s'est rendu, mercredi 19 août, à Moscou pour une visite officielle de deux jours, la première d'un chef de la diplomatie israélienne en Russie. Il a précisé, lors d'une conférence de presse, que ses entretiens porteraient sur le processus de paix et les relations bilatérales. *« Cette visite constitue également un message pour le peuple juif »*, a-t-il ajouté. La population juive en Russie est évaluée à 700 000 personnes. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

La bataille de l'avortement

HOUSTON

de notre envoyé spécial

La même scène se joue chaque matin, depuis le début de la convention républicaine, devant ce centre de planning familial en bordure d'une des rues principales de la ville. Une centaine de manifestants hostiles à l'avortement font le siège du bâtiment, brandissant des bibles, des photos épouvantables de fœtus mutilés, et des pancartes indiquant *«Ici, on tue des enfants»*. Ils sont maintenus sur le trottoir d'en face par un cordon de policiers. Devant l'immeuble, un groupe à peu près égal de partisans du «choix», comme ils se désignent eux-mêmes, monte la garde et essaie de laisser l'accès libre aux rares femmes qui se hasardent à entrer.

«Fermez les camps de la mort américains !», crient les uns. *«Gardez vos rosaires hors de nos ovaires !»*, rétorquent les autres. La faible distance séparant les protagonistes permet de curieux échanges. Un jeune homme au regard un peu fixe tente d'expliquer au camp opposé comment Dieu connaît, dès la conception, chacun des enfants à naître. Des femmes qui passent au volant de leur voiture klaxonnent par solidarité avec les défenseurs du centre. De temps à autre, les opposants à l'avortement entonnent des cantiques ou récitent des prières.

71 % des républicains seraient «pro-choix»

«On s'attendait à ça depuis des mois, explique Mme Susan Nenney, une des responsables du centre. *On s'y est préparé, et on a obtenu une décision de justice interdisant à ces gens de s'approcher trop près. On les filme, et on utilise la bande-vidéo devant le tribunal»*. A deux reprises, les manifestants sont entrés dans l'immeuble et ont commencé à le saccager. Une quarantaine d'entre eux ont été arrêtés. Certains viennent de très loin. Un prédicateur qui promet, ce matin-là, avec son mégaphone, l'enfer à ceux qui travaillent ici tout en leur disant que *«Jésus les aime»* est le chef de l'organisation Opération Sauvetage dans le New-Jersey, sur la côte est.

L'avortement est devenu un des thèmes principaux de cette campagne électorale. Il a été l'objet d'une grande bataille, au sein du Parti républicain, qui a été gagnée par ses adversaires. Son programme, adopté mardi soir, demande l'annulation du célèbre arrêt de 1973 de la Cour suprême qui l'a rendu possible dans tout le pays. Il invite le président à ne nommer à la Cour suprême que des juges qui y soient opposés. Le comité de rédaction du programme, où dominent les représentants de la «droite religieuse», est allé plus loin que ce que souhaitait M. Bush en refusant l'avortement même dans les cas d'inceste et de viol. Actuellement, vingt-neuf grossesses sur cent sont volontairement interrompues aux Etats-Unis.

Aux partisans républicains de l'avortement, les dirigeants du Parti ont répondu inlassablement ces derniers jours qu'il ne fallait en rien, dans les circonstances difficiles actuelles, offrir le spectacle de la division. A l'entrée de l'Astrodome, le stade couvert où se tient la convention, un énorme panneau lumineux affirme cependant que, selon un sondage, *«71 % des républicains»* sont pour la liberté du choix.

Peut-être pour essayer de satisfaire tout le monde, M. Bush, lui-même adversaire de l'avortement, a laissé son épouse Barbara déclarer qu'elle pensait que celui-ci relevait de la conscience de chacun et n'avait pas sa place dans un programme politique. Après moult hésitations, M. William Weld, gouverneur du Massachusetts, a été autorisé à parler à la tribune en faveur de l'interruption volontaire de grossesse. L'opération visait aussi à démontrer que les républicains étaient plus généreux avec les opinions «minoritaires» que les démocrates, qui ont interdit de parole, lors de leur convention de juillet à New-York, M. Casey, gouverneur de Pennsylvanie, qui souhaite limiter l'exercice du droit à l'avortement.

DOMINIQUE DHOMBRES

La convention républicaine à Houston

Barbara contre Hillary

Suite de la première page

Avec ses cinq enfants et douze petits-enfants, Mme Bush – soixante-sept ans, visage ouvert, souriant, abondante chevelure blanche – est présentée comme le symbole de la famille traditionnelle. Elle tient le rôle de la grand-mère et de la mère exemplaire. Elle s'est consacrée à la lutte contre l'analphabétisme et est l'une des personnalités les plus populaires des Etats-Unis.

Dans les sondages, elle distance le président de plusieurs longueurs et passe pour être un véritable atout électoral des républicains. Barbara Bush a son franc-parler, et ses allures de grand-mère tranquille ne l'empêchent pas d'intervenir dans le débat public. Lors de la campagne de 1984, elle avait vulgairement apostrophé Mme Geraldine Ferraro, colistière du candidat démocrate Walter Mondale. Cette semaine, elle s'en est prise à M. Clinton : *«N'a-t-il pas avoué qu'il avait eu une aventure ?»*, a-t-elle ingénument lancé.

Mercredi, entourée de ses enfants, petits enfants, belles-filles, tous présents à la tribune de la convention, Mme Bush a prononcé une ode à la famille américaine. Elle a été applaudie à tout rompre, interrompue par des *«Nous l'aimons Barb»* et par les traditionnels *«Quatre ans de plus»*, avant que le président et candidat George Bush ne vienne se joindre à son épouse lors d'une brève apparition à la tribune. Un petit-fils Bush est venu dire tout le bien qu'il pensait de son grand-père. C'était le clan Bush, honoré par la convention républicaine, comme les clans Clinton et Gore l'avaient été à New York lors de la convention démocrate. Comme nulle part en Europe, l'environnement familial fait partie de l'image des personnalités politiques américaines.

Les combattantes de l'après-guerre

Epouse du vice-président Dan Quayle, Mme Marilyn Quayle était, elle aussi, l'un des principaux orateurs de la soirée. Elle a vanté la famille sur un mode plus politique, dans un discours qui était une critique féroce, à peine déguisée, du couple Clinton. L'affaire a ressemblé à un règlement de comptes entre enfants de l'après-guerre : *«Tous les enfants du «baby boom» ne sont pas descendus dans la rue pour manifester,* a dit Mme Quayle (quarante-quatre ans), *tous n'ont pas pris de drogue, tous n'ont pas fait la révolution sexuelle, tous ne se sont pas débrouillés pour échapper au service militaire.»* La dernière pique visait M. Bill Clinton, qui a bénéficié d'un sursis au moment de la guerre du Vietnam. Elle peut paraître étonnante quand on sait que M. Quayle est largement soupçonné d'avoir utilisé certaines relations pour éviter de servir au Vietnam.

Cet éloge continu de la famille a, entre autres, pour objectif de présenter M. Clinton et son épouse Hillary comme un couple atypique et, donc, sous-entendu, pas vraiment digne de la Maison Blanche. La cible répétée des républicains, la personne qu'ils opposent avec insistance aux femmes modèles que seraient Mmes Bush et Quayle, est Mme Hillary Clinton.

Mme Clinton caricaturée

Elle est avocate et continue d'exercer – alors que Marilyn a quitté le barreau pour s'occuper de ses enfants, – elle est classée dans les cent meilleurs praticiens du droit aux Etats-Unis, elle gagne beaucoup d'argent, elle a des opinions de gauche (plus prononcées que celles de M. Clinton) et ne cache pas qu'elle conseille son mari, qu'elle a rencontré à l'université de Yale.

Revue – caricaturalement – par les républicains, Mme Clinton est devenue une gauchiste, radicale féministe qui menace la famille américaine et veut autoriser les enfants à pouvoir poursuivre leurs parents en justice. La dernière attaque vise un article qu'elle a écrit il y a dix ans : elle y posait le problème des enfants malades dont les parents, membres de sectes, se refusent à avoir recours à la médecine. Ainsi va depuis quelques jours le débat électoral, largement centré autour de la personnalité de ces trois femmes : Barbara, la mère et la grand-mère modèle, Marilyn, la polémiste «de droite», et Hillary, l'avocate «de gauche».

Il est revenu à une quatrième femme, Mme Lynn Martin, secrétaire au travail, et sans doute l'une des plus talentueuses personnalités de l'administration, de prononcer le discours officiel d'investiture de M. Bush. Là encore, ce n'était pas un hasard.

Divorcée, ouvertement en faveur du droit à l'avortement, Mme Martin représente l'aile centriste du parti. Le fait que M. Bush l'ait choisie pour prononcer ce discours était un geste en direction d'une fraction des républicains qui se sent quelque peu isolée dans une convention jusqu'à présent dominée par la droite religieuse. Mme Martin a dévoilé ce qui devrait être le grand thème du discours d'acceptation de M. Bush jeudi : à un premier mandat consacré aux crises internationales succédera un second dédié aux maux de l'Amérique.

Le retour de M. Perot ?

En cette année de campagne électorale pas tout à fait comme les autres, il sera dit qu'il n'y aura pas de convention sans quelque impromptu de M. Ross Perot. Un temps candidat indépendant, il avait fait sensation à la fin de la convention démocrate en annonçant son retrait de la course. Cette fois, c'est son possible retour qu'il a annoncé sur la chaîne de télévision CBS. *«Si»* ses milliers de partisans le lui demandent et *«si»* les deux grands partis continuent à négliger totalement la question du déficit budgétaire, l'homme d'affaires texan a menacé de revenir dans l'arène électorale.

ALAIN FRACHON

Le sida et la famille américaine

HOUSTON

de notre envoyé spécial

«Je veux briser le silence, je veux votre attention, pas vos applaudissements.» Signe des temps et de la progression de l'épidémie : comme l'avait fait le Parti démocrate, les républicains ont eux aussi demandé à un malade du sida de venir témoigner à la tribune de leur convention.

Ce fut Mary Fisher, quarante-quatre ans, blonde, belle, mère de deux petits garçons. Elle a bouleversé l'assemblée. En quelques phrases, Mary Fisher, qui a contracté le virus par son mari, a stigmatisé, mercredi soir, tous les *«jugements et préjugés»* à connotation morale et politique entourant les malades du sida. Elle a lancé un avertissement : *«Les bonnes intentions, les slogans ne gagnent pas, c'est l'épidémie qui gagne.»* Elle a rappelé les chiffres : déjà près de 200 000 personnes mortes ou en train de mourir du sida aux Etats-Unis et un million de personnes séropositives. *«Cela ne sert à rien de louer la famille américaine,* a conclu Mary Fisher, *si l'on ignore le virus qui la décime.»*

A. Fr.

AFRIQUE

SOMALIE

La mobilisation internationale contre la famine s'accélère

L'aide internationale aux victimes de la famine semblait devoir s'accélérer, mercredi 19 août, avec, notamment, le début du pont aérien français assurant une liaison entre Djibouti et la localité somalienne de Baidoa (sud-ouest), où une mission américaine d'évaluation était également attendue. L'Allemagne, qui vient de débloquer l'équivalent de 13,5 millions de dollars en aide d'urgence, doit envoyer, vendredi, deux Transall dans le port kényan de Mombasa, afin de participer aux programmes de distribution.

De son côté, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR, Genève) a commencé une opération héliportée, deux appareils assurant l'acheminement de vivres jusqu'aux villes côtières d'Obbia, Harardere, Adale et Warsheik, situées au nord de Mogadiscio, et où, en raison de la mousson, les barges ne peuvent pas accoster. Cette aide alimentaire devrait être ensuite transportée par camions et distribuée dans les quelque cinq cents cuisines collectives, que le CICR a déjà mises en place dans le pays.

Ces efforts humanitaires n'ont eu, à ce jour, que très peu d'influence sur le plan politico-militaire. De nouveaux affrontements fratricides opposent même, depuis jeudi dernier, au sud de la capitale, les clans Awadle et Abgal, appartenant tous deux à la confédération des Hawiye. Considérée comme une «poche Abgal», cette zone de Mogadiscio avait, jusque là, été épargnée par les combats qui ensanglantent, depuis janvier 1991, le centre de la capitale somalienne.

Prodigues en déclarations d'intention, plusieurs chefs de factions ont annoncé, mercredi, qu'ils s'étaient regroupés pour former une Alliance nationale somalienne (SNA). Cette Alliance, qui rassemble le Congrès de la Somalie unifiée (USC) du général Mohamed Farah Aïdid et trois autres mouvements armés d'origine sudiste, entend mettre en place un *«gouvernement décentralisé»* qui permettrait de rétablir *«la paix et l'harmonie parmi les communautés somaliennes»* et restaurer *«l'identité nationale»*.

Au même moment, l'organisation Médecins sans frontières (MSF) annonçait la découverte d'une nouvelle *«zone mouroir»*, dans l'ouest du pays, près des frontières éthiopienne et kényane. *«La plupart des villages»* ont été *«détruits ou brûlés»* et les populations, qui ont réussi à survivre aux atrocités de la guerre, subissent désormais les affres de la famine. Ces milliers de rescapés en sursis, privés d'eau et de nourriture, en sont réduits à manger *«leurs vêtements ou leurs sacs en peau de chèvre»*. Selon MSF, *«tous les enfants de moins de cinq ans sont malnutris»*, dont *«80 % très sévèrement»*. – *(AFP, Reuter.)*

□ **TCHAD : des combats ont fait 18 morts.** – Une attaque de rebelles contre un détachement de l'armée nationale tchadienne, lundi 17 août à Doba, dans le sud du pays, a fait 18 morts (13 chez les rebelles et 5 parmi l'armée), selon un communiqué du gouvernement. A N'Djamena, la Cour martiale a condamné lundi deux membres des forces de sécurité à la peine capitale pour meurtre. – *(AFP.)*

MADAGASCAR : selon les premiers résultats partiels du référendum

La nouvelle Constitution aurait été largement approuvée

Selon les premières indications, recueillies dans la nuit du mercredi 19 au jeudi 20 août, auprès du ministère de l'intérieur, à Antananarivo, la nouvelle Constitution, soumise à référendum mercredi, aurait été largement approuvée par les quelque six millions d'électeurs malgaches : le «oui» rassemblerait plus de 70 % des suffrages exprimés. L'adoption de la nouvelle Constitution doit entraîner l'organisation d'une élection présidentielle dans un délai de deux mois, suivie par des élections législatives.

Toutefois, ces premiers chiffres sont à prendre avec beaucoup de précaution, car ils ne portent que sur 10 % – à peine – des résultats totaux. Ils font état d'une forte participation, dépassant 80 % des électeurs inscrits. Cela laisserait entendre que la détermination des Malgaches à voter n'a pas été entamée, malgré les fortes tensions entretenues par les militants fédéralistes, fidèles au président Ratsiraka et farouchement opposés au référendum.

A Toliara (ex-Tuléar), sur la côte sud-est, où, selon certaines sources, les fédéralistes auraient empêché le bon déroulement du scrutin, les données du ministère de l'intérieur incluent vingt-cinq des trente-trois bureaux de la ville et font état d'une écrasante victoire du «oui», avec plus de 80 % des suffrages exprimés. En revanche, aucune information sérieuse n'a pu être obtenue concernant Antsiranana (ex-Diego-Suarez), principal fief des fédéralistes, qui continueraient à occuper l'hôtel de ville, l'aéroport et le siège de la radio-télévision locale. – *(AFP.)*

CANADA : un compromis dans la crise constitutionnelle

Le premier ministre et les provinces se sont entendus sur une réforme du Sénat

L'un des obstacles majeurs à une réforme de la loi fondamentale canadienne, qui permettrait au Québec de réintégrer le giron constitutionnel fédéral dont il est exclu depuis 1982, semble avoir été surmonté, mercredi 19 août. Le premier ministre fédéral Brian Mulroney, ses collègues des dix provinces canadiennes, les représentants des territoires et des peuples autochtones sont parvenus à s'entendre sur une refonte des institutions parlementaires fédérales. Plusieurs obstacles restent toutefois à surmonter avant de dissuader le Québec de tenir le référendum d'octobre sur la souveraineté.

MONTRÉAL

correspondance

L'entente obtenue après deux jours de négociations à Ottawa se veut un compromis entre le principe de l'égalité des provinces, ardemment défendu par les plus petites provinces anglophones, et le désir des francophones du Québec de voir reconnus leur spécificité linguistique et culturelle ainsi que leur rôle historique.

Le Sénat serait à l'avenir composé d'un nombre égal de sénateurs pour chacune des provinces, alors que la règle actuelle (représentation calculée en fonction de la population) permet au Québec et à l'Ontario d'y contrôler chacun le quart des sièges. En contrepartie, ces deux provinces verraient le nombre de leurs députés augmenter à la Chambre des communes. Dans un premier temps, le Québec aurait ainsi 27,6 % des sièges à la Chambre et le quart des sièges de l'ensemble du Parlement fédéral. La Constitution garantirait en outre à la Belle Province que, quelle que soit son évolution démographique ultérieure, sa représentation à la Chambre ne descendrait jamais au-dessous de 25 % des sièges.

Si le Québec a ainsi cédé sur le principe de l'égalité des provinces au sein du Sénat, auquel il était jusqu'alors farouchement hostile, les champions anglophones du Sénat «triple-E» (égal, élu et efficace) ont dû accepter en échange de couper les ailes de la future Chambre haute. Alors que le nombre des députés passerait de 295 à 337, le nouveau Sénat n'aurait que 62 membres au lieu de 104, qui ne seraient pas nécessairement élus. Chaque province pourrait choisir de les désigner.

Nécessité d'une entente globale

Enfin, leur pouvoir ne serait pas accru mais réduit puisque, parmi les projets de loi adoptés par les Communes, le Sénat ne pourrait désormais bloquer que ceux concernant le régime fiscal de l'exploitation des richesses naturelles des provinces. Les textes touchant la langue et la culture devraient rallier une majorité de sénateurs francophones, en plus de la majorité du Sénat. Dans tous les autres domaines, un projet de loi qui ne recueillerait pas l'approbation d'une majorité de sénateurs serait soumis à un vote de l'ensemble du Parlement, siégeant en congrès. Dans la plupart des cas, la Chambre aurait donc mathématiquement le dernier mot.

Le premier ministre du Manitoba, M. Gary Filmon, a résumé les sentiments exprimés par la plupart de ses collègues en prédisant que cette entente *«sera difficile à vendre au Québec et ailleurs»*. En tout état de cause, elle n'est que «provisoire», ont souligné tous les protagonistes. *«Tant qu'il n'y a pas d'entente globale, rien n'est réglé»*, a dit M. Mulroney.

Parmi les autres points de divergence qui devaient être abordés jeudi figurent le partage des pouvoirs entre l'Etat fédéral et les provinces (le Québec veut en récupérer un bon nombre); l'accession des autochtones à une certaine autonomie gouvernementale (qui suscite de sérieuses réticences au Québec, à Terre-Neuve et chez M. Mulroney lui-même) et le renforcement de l'Union économique canadienne (un projet d'Ottawa qui rencontre de fortes résistances provinciales).

Pour dissuader le Québec de tenir, d'ici au 26 octobre, le référendum prévu, un accord global sur un projet de réforme constitutionnelle doit intervenir avant le 9 septembre, date fixée par la loi québécoise pour le dépôt de la question à poser aux électeurs.

CATHERINE LECONTE

ASIE

Cambodge : les Khmers rouges ou la tentation du repli

Les hommes de Pol Pot, qui ont marqué des points, ont peut-être choisi de tenir jusqu'au départ de l'ONU avant de tenter à nouveau leur chance

PHNOM-PENH

de notre envoyé spécial

« Ils ont marqué des points, surtout sur le plan diplomatique. Mais leurs gains sur le terrain sont moins évidents. On a tendance à surestimer leurs moyens. L'opération de paix de l'ONU bute sur des obstacles surmontables. Le verrou khmer rouge est plus facile qu'on le croit à faire sauter. » Tout le monde ne partage pas, à Phnom-Penh, cette opinion tranchée d'un diplomate occidental. Beaucoup pensent pourtant que les Khmers rouges jouent, avant tout, avec une grande adresse, des atouts qui ne sont pas forcément décisifs. Refusant d'appliquer l'accord de Paris, ils tirent sur la corde. A cette date, la tactique a été payante. Ils continuent d'engranger et donnent l'impression d'envisager, en attendant la fin de l'opération de l'ONU, de se replier sur eux-mêmes.

Depuis la signature, voilà près de *dix mois, de l'accord de paix*, les Khmers rouges sont parvenus à isoler deux pans du Cambodge frontaliers de la Thaïlande. *Dans* le Nord, ils occupent une bonne part des provinces d'Oddar Meanchey et de Preah Vihear. A partir de cette zone, sous le commandement de Ta Mok, ils ont dégagé un accès à la province de Kompong-Thom, dans le Cambodge central.

*Dans l'Ouest, où se serait ins*tallé Pol Pot, leur chef, ils tiennent une partie de la chaîne forestière des Cardamomes dans les provinces de Battambang, de Pursat et de Koh-Kong. Ils en interdisent toujours l'accès aux « bérets bleus » et refusent que les observateurs de l'ONU occupent les postes prévus sur la frontière avec la Thaïlande. Ces deux zones, protégées par leurs commandos et des champs de mines, abritent de vastes concessions forestières et minières où opèrent des milliers, sinon des dizaines de milliers, de Thaïlandais. Ces régions d'accès difficile et insalubres sont, cependant, sous-peuplées : de cent mille à deux cent mille civils cambodgiens y vivraient sous leur férule.

A l'extérieur de ces deux bastions, leur présence est indéniable mais son poids est plus difficile à évaluer. Selon des officiers de l'ONU, elle s'est renforcée, depuis le début de l'année, dans le Nord-Ouest au détriment de deux petites armées, autrefois leurs alliées, l'ANS (sihanoukistes) et le FNLPK (républicains). Ailleurs, leurs attaques ont été, dans l'ensemble, *repoussées par les forces de* Phnom-Penh. *« Parfois, ils procèdent à des tirs de barrage d'obus de mortiers mais n'occupent pas le terrain ainsi dégagé. Le bénéfice est donc bien limité »*, explique un officier d'état-major de l'APRONUC, l'Autorité provisoire de l'ONU pour le Cambodge.

Cette dernière a pu noter des désertions, individuelles ou de groupes, dans plusieurs provinces. Certains combattants, accompagnés de leurs familles, sont carrément rentrés dans leurs villages d'origine, même quand ces derniers sont situés dans des zones tenues par l'adversaire. Ici, pour séduire les populations, les Khmers rouges construisent un village modèle ou laissent les gens vaquer librement à leurs occupations. Ailleurs, leur main est plus ferme.

Villages militaires

Ils laissent cependant s'opérer le rapatriement, sous les auspices du HCR (Haut-Commissariat pour les réfugiés de l'ONU), des pensionnaires des camps de réfugiés qu'ils contrôlent en Thaïlande. Même quand il s'agit de leurs anciens combattants. *« Sur place, en dehors des deux zones dont ils ont assuré l'étanchéité, il ne semble plus y avoir de règle. Cela va du contrôle à la défection »*, résume un observateur français.

En outre, au moins dans leur bastion du Nord, les Khmers *rouges ont amorcé* la démobilisation sur place de leurs soldats. Selon des sources bien informées, *les douze divisions regroupées sous* le commandement de Ta Mok auraient ainsi perdu la moitié de leurs effectifs. Une division *khmère rouge (il en existait de* vingt-quatre à vingt-six, outre plusieurs régiments autonomes, en octobre *1991*) comptant en moyenne 450 hommes, il ne resterait donc que de deux mille à deux mille cinq cents guérilleros encore organisés en unités constituées dans le Nord. Les autres auraient été démobilisés pour former, le plus souvent, par unité, des villages militaires. Ces soldats-paysans et leurs cadres pourraient ainsi être rapidement réactivés en cas de besoin.

Ces dispositions, ainsi que la surexploitation précipitée, par des Thaïlandais, des mines de pierres précieuses et des forêts des régions de Païlin et de Koh-Kong, sur la frontière thaïlandaise, laissent penser que les Khmers rouges se préparent à toutes les éventualités. Japonais, Thaïlandais et, surtout, Chinois tentent de les faire revenir sur leur *décision de ne pas* appliquer la deuxième phase de l'accord de Paris, celle qui prévoit, depuis *le 13 juin, le cantonnement* des forces en présence et leur démobilisation.

Les Khmers rouges feront-ils, vers la fin de la saison des pluies, e*n octobre-novembre*, quelques concessions à leurs anciens protecteurs chinois ou à leurs partenaires thaïlandais ? *Ou décideront-ils* de se fondre dans les forêts en attendant que le gros des contingents de l'ONU s'en aille, comme prévu, au plus tard au milieu de l'an prochain ?

Entre-temps, ils auront enregistré leurs principaux succès sur les plans diplomatique et politique. Tout en n'obtenant pas le démantèlement de l'administration de Phnom-Penh, qu'ils n'ont cessé de réclamer, ils ont arraché, à Tokyo début juin, sans contrepartie de leur part pour l'instant, un renforcement des pouvoirs du Conseil national *suprême présidé* par le prince Sihanouk et au sein duquel ils sont représentés.

La communauté vietnamienne menacée

Sur le plan politique, ils ont contribué à réveiller l'animosité traditionnelle des Cambodgiens à l'égard d'une communauté vietnamienne très présente. Or l'économie du pays serait complètement désorganisée si cette communauté de travailleurs prenait assez peur pour se retirer. *« Il faut leur interdire ce levier de politique intérieure »*, estime un diplomate occi*dental. L'ONU semble partager* cet avis puisqu'elle a fermement signifié, à la suite du massacre de sept civils vietnamiens en juillet, qu'elle ne tolérerait pas le moindre abus contre les minorités.

Pour l'instant, l'ONU a décidé de se passer de leur concours. *« Les chiens aboient, la caravane passe »*, résume un Français. Mais la tactique n'est valable que si l'on est sûr qu'à terme les Khmers rouges reviendront sur leur refus d'appliquer l'accord de Paris. Or ces derniers, pour l'instant, ne font pas marche arrière. Non seulement, ils *exigent toujours le démantèlement* de l'administration de Phnom-Penh mais ils menacent de ne pas participer, à moins qu'on leur donne satisfaction, aux élections *générales prévues en mai 1993.*

Et ils laissent entendre que la communauté vietnamienne pourrait être victime de l'ire des Cambodgiens. Envisageraient-ils de faire le dos rond avant de tenter de semer le chaos ? Le pari serait risqué. *« Mais, pour les Khmers rouges*, juge un observateur européen, *toute solution comporte fatalement de sérieux risques. »*

JEAN-CLAUDE POMONTI

THAÏLANDE
LAOS
Preah-Vihear
Oddar-Meanchey
RATANAKIRI
ANGKOR
Siem-Reap
Sisophon
Battambang
TONLÉ SAP
Stung-Treng
Lomphat
Kompong-Thom
Kratié
MONDOLKIRI
Pursat
CAMBODGE
Chaîne des Cardamomes
Kompong-Chhnang
Kompong-Cham
Snoul
Mimot
PHNOM-PENH
Kompong-Speu
Pr-Veng
VIETNAM
Koh-Kong
Svay-Rieng
Kampot
Sihanoukville (Kompong-Som)
0 km 100

AFGHANISTAN : en raison de la violence des combats à Kaboul

Les missions diplomatiques pourraient être évacuées

La poursuite des combats à Kaboul devrait entraîner l'évacuation du personnel des ambassades étrangères. *« Le corps diplomatique n'est plus à même d'assurer sa mission. On s'oriente vers l'évacuation »*, a déclaré, mercredi 19 août, un porte-parole du Quai d'Orsay. *« Il y a des consultations sur place. La date n'est pas fixée car les conditions de sécurité ne sont pas encore réunies »*, a ajouté le porte-parole, selon qui M. Roland Dumas a envoyé, mardi, un message au *chargé d'affaires français*, M. Thierry Bernadac, le félicitant *« pour la qualité du travail accompli avec compétence et sang-froid dans les conditions les plus difficiles »*.

« Mesures préventives »

Mercredi, les forces gouvernementales ont lancé, sous la direction du ministre de la défense Ahmed Shah Massoud, une offensive de grande envergure contre les forces du Hezb-i-Islami qui pilonnent Kaboul depuis près de deux semaines avec, selon un porte-parole officiel, le soutien d'une *centaine de volontaires arabes.* Une attaque du Hezb contre le sud et l'est de la ville a été repoussée, mais les gouvernementaux ne sont pas parvenus à reprendre la colline stratégique de Tapa-Taj-Bik.

Le président Burhanuddin Rabbani a assuré que ses troupes *« écraseraient les aventuriers »*. Enfin, le Pakistan a décidé de prendre des *« mesures préventives »* pour empêcher toute livraison d'armes à l'Afghanistan. – *(AFP, Reuter, AP.)*

□ **INDE : Un « intouchable » élu à la vice-présidence du pays.** – M. Kocheril Raman Narayanan, un ancien diplomate âgé de *soixante-douze ans*, a été élu vice-président de l'Inde, mercredi 19 août, à la quasi-unanimité des membres du collège électoral. C'est la première fois qu'un « intouchable » accède à un tel poste. L'élection de M. Narayanan, candidat du parti du Congrès *au pouvoir*, a *été saluée comme* une *« victoire des forces de la justice sociale »* par l'ancien premier ministre V. P. Singh. – *(AFP, Reuter.)*

□ **Accord avec le Pakistan sur l'interdiction des armes chimiques.** – L'Inde et le Pakistan ont signé un accord sur l'interdiction des armes chimiques et un sur le traitement des *diplomates*, à l'issue d'une rencontre de trois jours à New-Delhi, du lundi 17 au mercredi 19 août, entre ministres des affaires étrangères. Les deux pays ne sont toutefois pas parvenus à trouver un terrain d'entente sur la question du Cachemire, qui les oppose depuis leur accession à l'indépendance en 1947. – *(UPI, Reuter.)*

A TRAVERS LE MONDE

ALGÉRIE

L'hebdomadaire « Assah-Afa » a été suspendu

L'hebdomadaire algérien indépendant satirique en langue arabe *Assah-Afa* a été suspendu, mercredi 19 août, par arrêté du ministère de l'intérieur. Cette mesure *« est motivée par le fait que ce journal a délibérément repris et diffusé, de manière assidue, le contenu de publications clandestines d'une association à caractère politique dissoute, s'en faisant ainsi le porte-parole et le complice »*, indique un communiqué du ministère qui précise que des poursuites seront engagées pour diffamation contre les responsables du journal.

S'il est vrai, comme l'indique le ministère, que l'hebdomadaire incriminé *« s'est fait l'écho d'une information aussi outrancière que scandaleuse, selon laquelle les forces de sécurité auraient en leur sein un officier d'origine juive qui pratiquerait la torture et aurait assassiné 27 jeunes gens »*, les mesures de suspension et les poursuites paraissent justifiées. Ce n'était pas le cas pour les trois quotidiens indépendants *le Matin, la Nation et el-Djazaïr el-Youm*, suspendus il y a douze jours, (*le Monde* du 11 août) auxquels il était reproché de publier des informations *« erronées et mensongères »* portant *« atteinte aux intérêts supérieurs du pays »*.

□ **Dix membres d'un groupe armé tués dans un accrochage avec la police.** – Dix membres d'un groupe armé, dont l'identité n'a pas été précisée, ont été tués mercredi 19 août, à Baba-Hassen, à une vingtaine de kilomètres d'Alger, lors d'un accrochage avec les forces de l'ordre, a indiqué une source officielle. Trois membres des forces de l'ordre ont été blessés, lors de cet accrochage. – *(AFP.)*

GÉORGIE

Appel des Abkhazes à la résistance

Le président indépendantiste du Parlement abkhaze, M. Vladislav Ardzinba, est apparu mercredi 19 août sur les écrans de la télévision russe pour appeler les troupes *géorgiennes à évacuer l'Abkhazie*, où leur intervention a fait, a-t-il souligné, au moins soixante-dix morts et un millier de blessés en cinq jours. Cet ancien recteur de l'Université abkhaze s'est réfugié, avec une partie des députés abkhazes, dans le district de Goudaouta, à 45 kilomètres au nord de Soukhoumi sur la mer Noire, le seul des huit districts de cette République autonome de Géorgie où la population abkhaze est majoritaire. Des députés nationalistes abkhazes s'y sont déclarés prêts à *« faire la guerre jusqu'à la liberté »*, alors qu'une délégation du Conseil d'Etat géorgien s'est rendue à Goudaouta mercredi soir pour négocier, apparemment sans résultats.

Une détente est intervenue avec la libération, mercredi, du vice-premier ministre de Géorgie, M. Sandro Kavsadze, enlevé le 9 juillet par les partisans de l'ancien président Gamsakhourdia. Sa détention en territoire abkhaze était une des raisons de l'intervention armée géorgienne. Deux autres hauts dirigeants géorgiens restent toujours détenus en otage. – *(AFP, Reuter.)*

ZAÏRE

M. Tshisekedi investi dans les fonctions de premier ministre

Le président Mobutu Sese Seko a signé, mercredi 19 août, l'ordonnance portant investiture de M. Etienne Tshisekedi en qualité de premier ministre, a annoncé, mercredi soir, la télévision nationale. Personnalité parmi les plus populaires de l'opposition, M. Tshisekedi, président de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), avait été désigné premier ministre, en fin de semaine dernière, par la Conférence nationale souveraine, réunie à Kinshasa.

Le secrétaire d'Etat adjoint américain pour les affaires africaines, M. Herman Cohen, a adressé un message de félicitations à M. Tshisekedi, qui aura, écrit-il, la *« charge difficile de gouverner le Zaïre durant cette période délicate qui précède les élections »*, a rapporté l'agence de presse zaïroise AZAP. – *(AFP.)*

La campagne pour le référendum du 20 septembre

M. Bérégovoy : « La victoire du « oui » ne fait pas de doute »

Le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, a déclaré, mercredi 19 août, sur Antenne 2, que *« la victoire du « oui » ne fait pas de doute »* au référendum du 20 septembre prochain sur la ratification des accords de Maastricht. Il a regretté cependant qu'au sein de l'opposition les partisans du « oui » soient *« assez discrets »*. *« J'attends avec une certaine impatience que M. Jacques Chirac dise franchement qu'il votera « oui »*, a-t-il ajouté. *Si le « non » l'emportait, ce serait la fin de la construction européenne »*, car, a-t-il averti, *« il n'y aura pas de deuxième chance »*.

Interrogé sur la guerre dans l'ex-Yougoslavie, M. Bérégovoy a affirmé que le fait que *« l'Europe ne fasse pas assez en Yougoslavie est la justification de Maastricht »*. *« C'est une raison de plus de voter « oui » au référendum du 20 septembre*, a indiqué le premier ministre. *S'il n'y avait pas eu, aujourd'hui, l'Europe telle qu'elle existe, il y aurait eu risque de conflit entre les alliés des Serbes, les alliés des Croates et les alliés des Slovènes. S'il n'y avait pas eu la Communauté européenne, où se retrouvent Français et Anglais, Allemands et Italiens, la Yougoslavie aurait risqué d'être le champ clos des rivalités nationales d'autrefois. On a comparé ce qui se passe en Yougoslavie à ce qui s'est passé au Moyen-Orient, où l'Irak avait annexé le Koweït et se préparait à éliminer la Syrie et l'Arabie saoudite. C'était la souveraineté qui était en cause. Ce qui se passe en Yougoslavie est fort différent, c'est une guerre civile qui oppose des nationalités. »*

Pour M. Bérégovoy, *« il y a eu, au départ, une erreur, car on n'a pas écouté suffisamment M. François Mitterrand, qui s'était prononcé, le premier, pour le droit à l'autodétermination, mais qui, en même temps, avait demandé que l'on prévoie un statut international de sauvegarde et de protection des minorités »*.

Selon l'institut CSA

Le « non » progresse

Selon un sondage réalisé par l'institut CSA pour *l'Evénement du jeudi* (daté 20-26 août), l'écart se réduit entre le « oui », qui représenterait 53 % des intentions de vote des électeurs certains de s'exprimer lors du référendum sur Maastricht, et le « non », qui atteindrait 47 %.

A un mois, jour pour jour, du scrutin, ces chiffres révèlent une lente dégradation du « oui » au profit du vote contraire. Les enquêtes réalisées ces dernières semaines par le même institut montrent que les intentions de vote en faveur du « oui » s'élevaient à 54 % début juillet (46 % pour le non), à 56 % courant juin (44 % pour le non) et à 69 % au début du même mois (31 % pour le non). Les abstentions, votes blancs ou nuls et « sans réponse » réunis représentaient respectivement 39 %, 50 % et 42 % lors de ces trois sondages (40 % aujourd'hui).

Comme l'indique l'hebdomadaire, il apparaît que le « oui » est *« plus jeune, plus urbain, plus instruit, plus à gauche que le « non », plus âgé, plus provincial, moins diplômé et plus à droite »*. Cependant, l'essentiel des électeurs favorables se retrouvent au centre gauche et centre droit, alors que ses opposants émettent un vote de droite, ou bien protestaire (Front national et PCF), ou bien « alternatif » (Verts et Génération Ecologie).

Selon cette enquête, le RPR obtiendrait 23 %, et l'UDF, 16 %, tandis que le PS recueillerait 21 %, en cas d'élections législatives. Le Front national atteindrait 14 % des voix, les écologistes, 16 % (9 % pour Génération Ecologie et 7 % pour les Verts) et le PCF, 9 %.

Ce sondage a été réalisé du 5 au 10 août, auprès d'un échantillon national de huit cent soixante-quatorze personnes.

□ **Le maire de Trébeurden refuse une salle au Front national de la jeunesse.** – M. Alain Guennec, maire de Trébeurden (Côtes-d'Armor) – élu à la tête d'une liste de gauche, – a refusé la location d'une salle municipale pour une réunion du Front national de la jeunesse (FNJ), qui participe à la campagne menée par le mouvement de M. Le Pen en faveur du « non » au référendum sur Maastricht. M. Samuel Maréchal, directeur du FNJ, a dénoncé, mercredi 19 août, cette décision, qu'il a qualifiée de *« scandaleuse »*.

M. Séguin (RPR) voit dans les événements de Bosnie une raison supplémentaire de refuser Maastricht

M. Philippe Séguin a repris, mercredi 19 août, sa campagne pour le « non » au référendum du 20 septembre sur l'Union européenne. Le député (RPR) des Vosges a visité les stations balnéaires de Pornichet et de La Baule, en Loire-Atlantique, avant de prendre la parole devant un millier d'auditeurs à Beaufort-en-Vallée (Maine-et-Loire). Il a expliqué que les événements de l'ex-Yougoslavie sont, à ses yeux, une raison supplémentaire de refuser le traité de Maastricht.

BEAUFORT-EN-VALLÉE (Maine-et-Loire)

de notre envoyée spéciale

M. Philippe Séguin ne s'est accordé que dix jours de vacances avant de reprendre, mercredi 19 août, sa campagne pour le « non » à Maastricht. Lui qui affirme que *« la charge de la preuve, dans ce débat autour du traité de Maastricht, revient aux partisans du non »* n'a pas l'intention de faire sa campagne à moitié. Pour convaincre les indécis, il a inscrit à son agenda pas moins de vingt-six réunions publiques d'ici au 20 septembre.

Le député (RPR) des Vosges a trouvé un encouragement à Beaufort-en-Vallée (Maine-et-Loire), une commune de cinq mille habitants, où près d'un millier de personnes sont venues assister à son meeting. Outre les thèmes déjà développés lors de ses précédentes réunions (*le Monde* des 23 juin et 23 juillet), il a livré à son auditoire les enseignements qu'il tire de la situation yougoslave.

Bien qu'il se défende de *« tout passer à la moulinette maastrichtienne »*, M. Séguin a expliqué que la guerre de Bosnie-Herzégovine le *« conforte dans l'idée de voter « non » au référendum »*. Selon lui, ceux qui affirment que l'Europe de Maastricht permettrait d'intervenir dans l'ex-Yougoslavie *« commettent un contresens de politique étrangère »*, car *« on prête à l'Europe communautaire une ambition qu'elle ne peut pas assumer et que la majorité de ses membres ne veulent pas assumer »*. Observant que seules la France, la Grande-Bretagne et, dans une moindre mesure, l'Espagne et la Belgique se déclarent prêtes à utiliser la force, M. Séguin a affirmé qu'elles ne pourraient pas le faire dans le cadre du traité de Maastricht, car *« elles seraient mises en minorité par les pays qui n'ont pas vocation à être des puissances mondiales »*.

« S'en remettre aux Nations unies »

Il est allé plus loin en déclarant que *« l'Europe communautaire n'a pas plus de légitimité pour intervenir militairement en Bosnie-Herzégovine que n'en aurait l'Iran, si ce pays décidait de protéger des convois humanitaires à destination des populations musulmanes de cette région »*.

Aussi souhaite-t-il que *« l'on s'en remette à l'ONU »* et que celle-ci *« pilote elle-même les opérations »*. Selon M. Séguin, *« il faudrait, à l'avenir, créer une entité comprenant tous les pays européens »* sous l'égide des Nations unies, selon le modèle de l'Organisation des Etats américains, et qui aurait, ainsi, la légitimité nécessaire pour intervenir dans ce genre de conflit.

Le succès de la réunion de Beaufort-en-Vallée, au moment de la publication, dans *l'Evénement du jeudi (lire ci-contre)*, d'un sondage selon lequel 47 % des Français auraient l'intention de voter « non » au référendum – contre 53 % de « oui » – n'a pas manqué de réjouir le député des Vosges. S'il pense que le « non » peut l'emporter, M. Séguin reste, cependant, prudent sur la signification de chiffres qui sont susceptibles d'évoluer d'ici au 20 septembre. A l'évocation de la possible victoire du « non », il a déclaré que *« cela ne changerait rien dans les rapports de forces au sein de l'opposition »* et, loyal, il a assuré qu'il continuera à soutenir M. Jacques Chirac pour l'échéance présidentielle. Et d'affirmer que au lendemain d'un tel résultat, il se contenterait de... *« prendre de vraies vacances »*.

V. S.

M. de Villiers veut associer opposition au traité et opposition à M. Mitterrand

M. Philippe de Villiers, député (apparenté UDF) de la Vendée, et ses amis de la Coordination pour l'Europe des nations, ont présenté, mercredi 19 août, les arguments qu'ils vont exposer dans leur campagne contre le traité de Maastricht. Réunis dans un livre, *Notre Europe sans Maastricht* (éditions Albin Michel), ces arguments tournent autour d'un double « non », à l'Union européenne telle que la prévoit le traité et à M. François Mitterrand, présenté par le député de la Vendée comme engagé personnellement par ces accords. *« Le traité de Maastricht, c'est le traité de M. Mitterrand*, a affirmé M. de Villiers. *Il a été une partie prenante active dans cette négociation. Il faut qu'il en assume la responsabilité. »*

Entouré de MM. Michel Poniatowski, sénateur (UDF-PR) du Val-d'Oise, Alain Griotteray, député (UDF) du Val-de-Marne, François d'Aubert, député (UDF) de la Mayenne, Louis de Broissia, député (RPR) de la Côte-d'Or, Bernard Seillier, sénateur (UDF-PR) de l'Aveyron et Jean Kiffer, député (apparenté RPR) de la Moselle, l'ancien ministre délégué dans le gouvernement de M. Jacques Chirac a expliqué que *« Maastricht est l'idéologie de substitution du socialisme finissant »*, lequel propose de *« se débarrasser de la France pour se débarrasser des problèmes de la France »*. *« M. Mitterrand veut faire une opération de politique intérieure*, a-t-il assuré. *On entend dire qu'il s'exprimera à la télévision. Tant mieux ! Chiche ! C'est la seconde chance du non. »*

Comme M. Poniatowski, qui a qualifié M. Jack Lang de *« clown distingué »*, M. de Villiers s'est félicité d'apprendre (*le Monde* du 20 août) que le ministre de l'éducation nationale et de la culture est chargé de la coordination de la campagne pour le « oui ». *« M. Lang*, a-t-il commenté, *est pour M. Mitterrand le Chat botté du marquis de Carabas. (...) Quand on n'a pas d'idées, on fait appel à des publicitaires. »* Dénonçant, dans le traité de Maastricht, une Europe qui serait celle *« du gouvernement des sages, du gouvernement des juges et du gouvernement des gouverneurs des banques centrales »*, le député de la Vendée a affirmé que *« la dynamique du « non » s'alimente à l'actualité quotidienne »*, qu'il s'agisse de la guerre dans l'ex-Yougoslavie ou de l'affaire des déchets.

□ **M. Giscard d'Estaing, Maastricht et la chasse.** – *« Le traité de Maastricht ne comporte aucune disposition qui vise directement la chasse. Franchement, il ne constitue pas une menace pour notre sport »*, estime M. Valéry Giscard d'Estaing dans un entretien publié dans le numéro de septembre de la revue *Plaisirs de la chasse*.

Traitant de la directive européenne de 1979 sur la protection des oiseaux migrateurs, l'ancien président de la République reconnaît qu'à l'époque il n'en avait *« jamais entendu parler »* et estime qu'il faudrait modifier ce texte.

« Sa principale erreur était sa généralité, explique-t-il. *Il partait en effet de dispositions qui étaient applicables à l'ensemble des oiseaux migrateurs, et non pas à des espèces particulièrement menacées soit de disparition soit de réduction massive d'effectifs. »*

Les dangers du « non »

Suite de la première page

La création de cette monnaie européenne n'aura rien d'automatique : elle impliquera un accord de notre pays dans cinq à sept ans, les parités monétaires étant fixées à l'unanimité. En outre, chaque Etat conservera la maîtrise de sa politique budgétaire et fiscale, dans des limites qui ne seront pas plus étroites que celles d'aujourd'hui, au sein du système monétaire européen.

Par conséquent, la création de l'UEM ne signifie pas la renonciation à toute ambition, à toute influence, la renonciation de l'Etat à se gouverner lui-même. Il est inexact, aussi, de penser qu'une monnaie européenne forte conduirait à une politique récessionniste, alors que l'Allemagne a démontré le contraire depuis trente ans. De toute manière, monnaie européenne ou pas, il faudra bien que les Etats européens réduisent les énormes déficits budgétaires qu'ils ont laissé se creuser ces dernières années sans, pour autant, obtenir une croissance forte et durable.

Il est inexact, encore, de dire qu'une politique monétaire commune entraînerait l'aggravation du chômage ; ce qui est vrai, en revanche, c'est que la stagnation économique et le chômage actuels résultent, pour une bonne part, de taux d'intérêt élevés, dus à la politique solitaire de la Bundesbank, sur laquelle s'alignent les autres pays, dont le nôtre ; l'Union économique et monétaire aura justement pour objet de soumettre à une règle décidée en commun par les Etats membres de la Communauté la fixation des taux d'intérêt.

Ceux qui sont tentés de voter « non » doivent réfléchir aux risques que comporterait une telle décision. Risques pour l'Europe : certes, Maastricht rejeté, le traité de Rome, l'accord sur le système monétaire européen, l'Acte unique, le traité sur l'Union de l'Europe occidentale demeureraient en vigueur, mais qui peut croire que les choses continueraient comme s'il ne s'était rien passé ? Au lieu d'un nouveau progrès de l'Europe, c'est un recul qui pourrait s'amorcer : les Etats européens accepteraient-ils encore les disciplines communes nécessaires ? L'édifice européen tout entier serait lézardé.

Chacun voit la difficulté qu'a la Communauté, avant même que le traité sur l'Union européenne ne soit ratifié, à décider dans l'affaire yougoslave une position et une action communes. Le traité de Maastricht met en place des mécanismes qui pourraient être utiles dans ce type de circonstance, en tout cas plus efficaces que la situation actuelle. S'il devait être rejeté, c'en serait fait de toute action européenne commune. Nos pays en sortiraient chacun affaibli sur le plan international. Seraient-ils plus forts, plus respectés ? Tout au contraire. L'affaire yougoslave, loin de démontrer l'inutilité de l'Union européenne, témoigne, au contraire, qu'elle est indispensable si les Douze ne veulent pas, encore et toujours, dépendre des autres, c'est-à-dire des Etats-Unis.

Risques pour la France

L'on nous dit que le rejet serait sans gravité, car un nouveau traité pourrait être négocié sur des bases nouvelles. Qui y serait prêt ? Qui peut affirmer que l'Allemagne, qui s'interroge sur les conséquences pour elle de l'abandon de sa monnaie, y serait prête ? L'Allemagne d'aujourd'hui n'a besoin ni d'Union monétaire, ni de banque centrale commune, pour imposer sa politique monétaire au reste de l'Europe, pour être, sur le plan économique, l'interlocuteur des Etats-Unis et du Japon. Le plus vraisemblable est que nous assisterions à l'émiettement de l'ambition européenne, que, face aux pressions politiques et économiques américaines, face au danger de désordre à l'est, l'Europe devrait abandonner tout espoir d'indépendance véritable.

Risques pour la France. C'est la France qui a assuré le progrès de l'Europe dès l'origine en se réconciliant avec l'Allemagne. Aujourd'hui, sa prospérité dépend de la cohésion économique de l'Europe, sa sécurité dépend de la cohésion politique et militaire de celle-ci. La France ne peut être seule ; son avenir dépend de son association avec ses voisins.

Le rejet du traité ne rendra pas la France plus libre ; il permettra simplement à l'Allemagne d'agir à sa guise, sans souci de ses voisins ni de ses partenaires, de n'être gênée par aucune règle européenne commune dans son rôle de puissance militaire, économique, financière et monétaire dominante, au centre du continent.

Là aussi, nous dit-on, il y aurait des solutions de remplacement. On pourrait créer une grande zone de libre-échange, qui mettrait fin à la bureaucratie bruxelloise. Le pouvoir de cette bureaucratie est dû essentiellement à l'apathie des Etats, qui n'utilisent pas les moyens que les traités leur offrent pour affirmer leur rôle. Quant à cette grande zone de libre-échange, elle laisserait les pays européens isolés face à la pression économique des Etats-Unis et du Japon. Au sein de cette zone, l'Allemagne constituerait tout naturellement le noyau central autour duquel tous les autres pays graviteraient. Est-ce là l'intérêt de la France ?

On nous dit également que la France pourrait voir sa sécurité assurée par un pacte européen, qui comprendrait la Russie et qui garantirait la stabilité du continent. Est-il réaliste d'imaginer de conclure une alliance avec un pays aussi incertain, à l'avenir aussi sombre que l'est la Russie ? L'alternative ne serait-elle pas, en cas de dislocation de l'Union européenne, une alliance germano-américaine, sur laquelle seraient fondés désormais l'équilibre et la sécurité du Vieux Continent ? Est-ce là l'intérêt de la France ? Est-ce cela qui lui permettrait de compter davantage ?

Pour notre pays, le choix est clair : ou bien prendre sa part et jouer son rôle dans une coopération européenne politique, économique et militaire bien organisée et bien équilibrée ; ou bien, l'Europe étant émiettée, être lui-même marginalisé, les Etats-Unis et l'Allemagne construisant entre eux des relations étroites. Voilà ce qui est en question pour la France.

Un éclatement de l'opposition

Risques pour l'opposition. La victoire du « non » entraînerait un ébranlement aux conséquences imprévisibles ; elle mettrait en cause l'éventuelle victoire de l'opposition aux prochaines élections législatives. Les hypothèses de recomposition, c'est-à-dire de modification des clivages politiques, seraient redoutables et très grands les risques d'éclatement de l'opposition.

En cas de vote positif, au contraire, tout resterait possible. Les partis d'opposition pourraient décider ensemble de leur politique européenne future, convenir des conditions dans lesquelles ils seraient résolus à appliquer le traité afin qu'il soit tenu le plus grand compte des intérêts de notre pays comme des inquiétudes d'une bonne partie de l'opinion.

Répétons-le : ce traité n'est pas un carcan rigide, il ne conduit pas à une fédération, il ne constitue pas un engagement irrémédiable vers un avenir dangereux. Il suffit de considérer les discussions actuellement en cours, aussi bien dans le domaine militaire que dans le domaine monétaire, pour constater que tous ceux qui ont prétendu, avec beaucoup de présomption, que les dispositions du traité étaient à la fois intangibles et irréversibles, que tout était fixé, figé pou toujours, se sont trompés. Il constitue un cadre général pour l'évolution des pays européens et le renforcement de leur coopération ; il laisse ouvertes toutes les perspectives.

L'Union européenne, c'est la dernière tentative des pays européens de retrouver dans le monde une force et une influence perdues depuis la guerre, d'affirmer leur pleine indépendance économique et militaire. Voter « oui », c'est avoir confiance en l'avenir, confiance dans la capacité de notre pays à s'affirmer.

EDOUARD BALLADUR

Un débat alimenté par la guerre

Suite de la première page

Comme l'a rappelé M. Pierre Bérégovoy, mercredi 19 août, sur Antenne 2, un conflit comme celui qui oppose les Serbes et les Croates aurait risqué d'entraîner, il y a cinquante ans, une confrontation des puissances européennes en quête d'influence ou d'expansion, et « protectrices » des uns ou des autres. Si, aujourd'hui, des différences d'appréciation notables ont pu être observées entre la France, l'Allemagne et la Grande-Bretagne, l'impératif d'une action concertée a été, cependant, respecté, et les rivalités potentielles ont été maîtrisées.

La guerre de Bosnie-Herzégovine donne néanmoins à l'Europe, prise au sens large, un visage qui contraste tragiquement avec celui qu'elle présentait il y a trois ans, alors que le mur de Berlin s'effondrait et que, les unes après les autres, les anciennes « démocraties populaires » accédaient à la démocratie tout court.

La puissance d'attraction du modèle occidental – américain, certes, mais aussi européen de l'Ouest – paraissait alors irrésistible et M. François Mitterrand évoquait une vaste « confédération » réunissant l'Europe qui *« rentrait chez elle »*. La part de rêve que comporte le projet communautaire européen y trouvait une nouvelle jeunesse, qui semble avoir de nouveau cédé le pas, aujourd'hui, aux prosaïques nécessités du marché, des intérêts réciproques et de leur orchestration technocratique. Ses adversaires y trouvent argument pour dénoncer l'infirmité politique de cette entreprise-là face aux passions nationales.

La cause des détracteurs de la construction européenne paraît donc, comme le souligne l'un d'entre eux, M. Philippe de Villiers, servie par l'actualité, et il est tentant de voir dans le sondage de l'institut CSA, indiquant une progression légère des intentions de vote négatives au référendum du 20 septembre, la traduction du doute qui tendrait à s'emparer d'un nombre croissant de citoyens. L'impuissance de la Communauté face au drame de l'ex-Yougoslavie inciterait les Français à remettre en question une adhésion qui, jusqu'à présent, serait allée de soi, à la poursuite de la construction européenne.

L'hypothèse n'est pas à exclure, mais il serait aventureux de tirer des conclusions d'une photographie de l'opinion réalisée en plein mois d'août, alors que le débat sur Maastricht commence à peine à être relancé, tant par les partisans du « non » (MM. de Villiers ou Séguin) que par ceux du « oui ». Si le gouvernement a pris ses dispositions autour de M. Lang et de Mme Elisabeth Guigou, les « européens » de l'opposition entrent tout juste en campagne avec M. Edouard Balladur.

Au surplus, les adversaires de Maastricht sont eux-mêmes incertains sur la politique qu'il faudrait mener dans les Balkans. S'il dénonce la *« paralysie »* de l'Europe, M. de Villiers se garde d'indiquer dans quelle voie il faudrait, selon lui, s'engager. M. Séguin est plus prolixe, mais lorsqu'il explique que la CEE n'a pas qualité pour intervenir, en tant que telle, hors de ses frontières, il excuse son impuissance plutôt qu'il ne la lui reproche. Quant au Front national, hostile à l'intervention contre l'Irak il y a deux ans, il s'affirme aujourd'hui favorable à la cause croate, mais ne préconise pas d'action internationale pour la soutenir.

Les dirigeants socialistes, réunis mercredi, ont constaté que l'affaire du référendum n'est pas, comme l'a dit M. Mauroy, *« dans la poche »*. Elle sera, sans doute, plus difficile à emporter qu'ils ne le pensaient peut-être, mais rien n'indique qu'elle soit sérieusement en danger, pour peu que les partisans du « oui » se décident à ne pas laisser ceux du « non » occuper le terrain. Pour peu, surtout, qu'ils prennent conscience de la nécessité pour eux de faire vraiment campagne, au lieu de s'en remettre à ce qui serait l'évidence et l'inclination « naturelle » des Français.

PATRICK JARREAU

هكذا من الأمل

SOCIÉTÉ

Alors que le garde des sceaux engage de nouvelles discussions avec les syndicats

La révolte des détenus a pris le relais du mouvement des surveillants

La colère des détenus a pris le relais, mercredi 19 août, de celle des surveillants : alors que les forces de l'ordre intervenaient dans les établissements de Saint-Maur (Indre) et des Baumettes, à Marseille, un détenu de la prison de Mulhouse (Haut-Rhin) est décédé dans la soirée après être tombé d'un toit lors d'une mutinerie. De nouvelles discussions conduites par le garde des sceaux, M. Michel Vauzelle, devaient avoir lieu jeudi 20 août avec les syndicats des personnels pénitentiaires à Paris. Intervenant sur TF 1, M. Vauzelle a annoncé que les créations d'emplois figurant au budget 1993 se compteraient *« non par dizaines mais par centaines »*.

Ce que le monde pénitentiaire craignait depuis le début du mouvement de protestation des surveillants s'est produit, mercredi soir, devant les caméras de télévision : à l'issue d'une mutinerie qui durait depuis plusieurs heures, un détenu de la prison de Mulhouse (Haut-Rhin) a trouvé la mort en tombant d'un toit. Le mouvement des surveillants, déclenché lundi à la suite du décès d'un gardien tombé sous les coups d'un prisonnier, a donc conduit, trois jours plus tard, à la mort d'un détenu. Comme si vie et mort dans ces deux groupes qui vivent de part et d'autre des barreaux étaient indissolublement liées.

L'administration pénitentiaire, qui redoutait l'embrasement des prisons depuis le début du mouvement, a vu la situation se détériorer au fil de la journée de mercredi : les CRS ont dû entrer dans la maison d'arrêt des Baumettes afin de pallier l'absence des surveillants, et les gendarmes sont intervenus à la maison centrale de Saint-Maur, qui ne pouvait plus fonctionner normalement. Privés depuis plusieurs jours de parloirs, d'activités, de travail, de douches, et, parfois de promenades, les détenus n'ont pas tardé à manifester leur colère : dans les maisons d'arrêt de Maubeuge et de Béthune, au centre de détention du Val-de-Reuil et au centre de jeunes détenus de Fleury-Mérogis, les détenus ont refusé de regagner leurs cellules à l'issue de la promenade. A la maison d'arrêt de Saint-Denis de la Réunion, où les détenus ont mis le feu à du mobilier, les forces de l'ordre sont intervenues mercredi.

Depuis le blocage des prisons par les surveillants, la chaleur et la privation des seules ouvertures sur l'extérieur que sont les parloirs se sont en outre accompagnées de ces mille et une privations qui deviennent rapidement insupportables lorsque l'on passe vingt-deux heures sur vingt-quatre en cellules : pas de douches, ici, pas de « cantines », là – cette possibilité d'acheter cigarettes, papier à lettre, ou nourriture. Au Val-de-Reuil, l'un des motifs de colère des détenus serait ainsi l'absence de changement des draps. Les détenus, qui suivent tous le conflit des surveillants à la télévision, de leurs cellules, ont également mal réagi aux déclarations de certains syndicats au sujet de la création de quartiers *« spécialisés »* réservés aux détenus les plus *« dangereux »*.

Déçus et furieux

Aux difficultés du métier de surveillant, répond la misère des prisonniers : au 1er juillet, les prisons françaises comptaient 54 811 détenus, soit le chiffre le plus élevé depuis 1948. En vingt ans, l'administration pénitentiaire a vu les courbes d'incarcération s'envoler : de 1971 à 1991, le nombre de détenus est passé de 29 549 à 47 160, soit une augmentation de près de 60 %. Malgré le lancement, en 1986, de la construction de vingt-cinq prisons à gestion mixte comprenant 13 000 places, les détenus sont à nouveau à l'étroit : dans l'attente de l'ouverture complète de ces nouveaux établissements, les 54 811 détenus se disputent aujourd'hui un parc pénitentiaire de 45 000 places. Avant même le début du mouvement de protestation, la situation était jugée *« fragile »*. Chacun sait aujourd'hui, à l'administration pénitentiaire, que, si la situation se prolonge, il sera très difficile d'éviter de nouveaux drames.

Les discussions engagées mercredi 19 août avec les syndicats des personnels pénitentiaires ne paraissent toutefois pas de nature à calmer le mouvement. A l'issue de deux heures de réunion, les six syndicats présents – l'Union fédérale autonome pénitentiaire (UFAP), Force ouvrière (personnels pénitentiaire et personnel de direction), l'UGSP-CGT, l'Union de syndicats pénitentiaires, la CFDT et le SNEPAP-FEN – se sont dits *« déçus »*, voire *« furieux »*. Le secrétaire général de l'UFAP (35,35 % des voix lors des élections professionnelles de 1991), M. Gilles Sicard, déclarait avoir *« perdu son temps »*, tandis que le représentant de Force ouvrière (32,48 % des voix), M. Rudolf Hugues, dénonçait *« l'absence de propositions concrètes »* avant d'envisager *« le pire : une insurrection »*. Quant à l'UGSP-CGT (11,55 % des voix) et l'USP (10,8 % des voix), elles affirmaient que la direction de l'administration pénitentiaire était venue *« les mains vides »*.

Le directeur, M. Jean-Claude Karsenty, qui ne pouvait leur donner des chiffres précis en matière de créations d'emplois, leur avait proposé de réaffecter certains locaux afin de renforcer la sécurité. Il suggérait notamment d'ouvrir les maisons centrales non plus seulement aux condamnés à plus de dix ans de réclusion criminelle mais aussi à ceux qui ont été condamnés à plus de cinq ans et de réaffecter certains locaux des centres de détention régionaux.

Au sujet de la création de quartiers *« spécialisés »* réservés aux détenus *« dangereux »*, la position du ministère est claire. Il peut y avoir des réaffectations de locaux ou une révision des classifications de détenus, mais il n'y aura aucun changement de réglementation : les détenus ne verront pas leurs droits bouger d'un iota. A l'issue de la réunion, les syndicats ont jugé les mesures proposées *« dérisoires »* : tous attendent avant tout des chiffres précis en matière de créations d'emplois.

« Des créations d'emplois par centaines »

Le gouvernement, qui a fini par prendre la mesure de la situation, est intervenu à deux reprises à la télévision, dans la soirée, par la voix du premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, et du garde des sceaux, M. Michel Vauzelle. Après avoir rendu hommage au surveillant assassiné à Rouen, M. Bérégovoy a déclaré, sur Antenne 2, que les discussions avec les syndicats seraient conduites par le garde des sceaux, qui leur *« annoncerait les créations d'emplois prévues au budget* [1993] ». *« Les crédits de la justice vont augmenter et des créations d'emplois importantes auront lieu dans l'administration pénitentiaire »*, concluait-il. M. Vauzelle, qui était au même moment l'invité de TF 1, annonçait pour sa part que ces créations d'emplois se compteraient *« non par dizaines, mais par centaines »*.

« Il y a eu 4 250 emplois et vingt-cinq établissements créés [dans la pénitentiaire] *depuis 1988*, soulignait-il. *(...) Depuis que je suis ministre de la justice, depuis cinq mois, je me préoccupe d'obtenir un budget qui me permette d'accroître ces effectifs. Le budget de la justice, avec un accroissement pour l'année prochaine de 6,7 %, est pratiquement le double de la limite qui avait été indiquée par le premier ministre, mais il a accepté que la justice soit prioritaire. »*

Les syndicats, qui devaient rencontrer MM. Vauzelle et Karsenty jeudi 20 août en fin de matinée, attendent maintenant des propositions claires et chiffrées. Leur colère ne sera pas facile à apaiser : depuis quatre ans, le monde pénitentiaire ne cesse de chavirer au rythme des mouvements de surveillants. A l'automne 1988, un premier mouvement avait stupéfié un monde pénitentiaire peu habitué à voir cette profession se révolter contre l'autorité. Un an plus tard, le conflit renaissait avant de se conclure par une épreuve de force et des révocations. Un dernier mouvement avait eu lieu à l'automne 1991, après l'annonce des créations d'emplois prévues au budget 1992 : indignés par l'*« insuffisance »* des effectifs réservés à la pénitentiaire, les syndicats menaçaient – déjà – de cesser le travail afin d'obtenir des effectifs.

Souvent déterminés, parfois divisés, les surveillants ont le sentiment de tenir depuis plusieurs années la chronique d'une catastrophe annoncée. *« Nous disons depuis 1988 que les effectifs sont insuffisants*, note ainsi un surveillant. *Les gens, du coup, sont furieux : ils n'ont jamais vraiment digéré les échecs des conflits de 1988-1989 et ils ont le sentiment de répéter depuis des années les mêmes choses sans être entendus. Ils ne retourneront pas en détention sans avoir des assurances claires sur les effectifs. »*

ANNE CHEMIN

Un projet de loi de M. Jean-Pierre Sueur

Le gouvernement va proposer la suppression du monopole communal des pompes funèbres

M. Jean-Pierre Sueur, secrétaire d'Etat aux collectivités locales, devrait présenter au cours d'un prochain conseil des ministres un projet de loi modifiant l'organisation des pompes funèbres. Ce texte, qui prévoit l'abandon du monopole des communes, permettra aux familles de choisir entre plusieurs entreprises pour organiser les obsèques de leurs défunts.

Héritage des lois de séparation de l'Eglise et de l'Etat qui encadraient la laïcisation de la société, le texte de 1904 qui avait donné aux communes le monopole de l'organisation des services de pompes funèbres devrait bientôt laisser la place à une législation beaucoup plus libérale. Le projet du secrétaire d'Etat aux collectivités locales va en effet enlever aux maires le pouvoir d'organiser le service des pompes funèbres sur leur commune. Les municipalités confient actuellement l'exclusivité de ces prestations (mise en bière, transport, organisation des cérémonies, inhumation ou crémation...) soit à des sociétés privées, soit à des régies municipales (1). Rares sont celles qui ont autorisé plusieurs sociétés de pompes funèbres à proposer leurs services sur le territoire de leur commune.

Modifier la législation

Malgré un assouplissement qui donne, depuis 1986, la possibilité aux familles de faire appel, dès lors que la commune où a lieu la mise en bière est différente de la commune où a lieu l'inhumation ou de celle du domicile du défunt, à toute entreprise de l'une ou l'autre de ces trois communes, la réglementation actuelle est très restrictive. Elle a entraîné ces dernières années à la fois l'établissement d'un quasi-monopole (2), une grande diversité des prix et un manque de contrôle et de transparence du marché. Ces critiques ont d'ailleurs été rendues publiques, en janvier 1990, par le rapport d'une commission des trois inspections générales, finances, affaires sociales et administration (*le Monde* du 18 janvier 1990).

A la suite de deux arrêts de la Cour de cassation qui ont déclaré illégales en 1990 et 1991 les poursuites pénales engagées contre les entreprises de pompes funèbres qui contournaient la réglementation – en particulier les sociétés du groupe Michel Leclerc –, il devenait urgent de procéder à une modification de la législation. Le projet de loi propose de confier aux préfets le soin de décerner de simples habilitations aux régies municipales et aux entreprises privées.

Un délai de six ans

Le privilège d'exclusivité disparaîtrait. En contrepartie de l'ouverture à la concurrence, des sanctions sévères sont prévues pour les entreprises qui ne respecteraient pas le code de déontologie de la profession. Un Conseil national des opérations funéraires, réunissant les représentants des administrations, des élus, des professionnels, des consommateurs et des syndicats, sera créé.

Une période transitoire de six ans est prévue après la promulgation de la loi. Les maires ne pourront délivrer de nouvelles concessions pendant cette période. Les concessions à des régies communales ou à des entreprises privées seront maintenues et ne pourront être remises en cause par des entreprises privées non concessionnaires. Cette disposition, qui prolonge provisoirement le monopole communal, vise manifestement les sociétés de M. Michel Leclerc.

CHRISTOPHE DE CHENAY

(1) Seules soixante-dix grandes villes gèrent directement les pompes funèbres à travers une régie municipale.

(2) En 1988, les Pompes funèbres générales, filiale du groupe Lyonnaise des eaux-Dumez, détenaient 42 % du marché.

Marseille : les CRS dans les Baumettes

MARSEILLE

de notre correspondant

A l'issue d'une journée mouvementée, les CRS ont investi, mercredi 19 août, la prison des Baumettes. Une brève mais énergique empoignade a opposé les forces de l'ordre aux manifestants qui bloquaient la porte d'entrée de la prison. Une surveillante blessée par un coup de matraque au visage a été hospitalisée.

L'intervention des forces de l'ordre a été chaleureusement applaudie... par les familles de détenus. Et pour cause : grâce à cette intervention, les visites et les parloirs ont été tant bien que mal assurés dans l'après-midi par les CRS, alors que depuis la veille tout était bloqué, qu'il s'agisse des transferts, des sorties, des repas ou des promenades dans l'enceinte de la prison. Les visites avaient également lieu normalement, jeudi, dans la matinée.

Cette présence des CRS devrait se prolonger puisque les représentants syndicaux de Force ouvrière et de l'Union fédérale autonome pénitentiaire (UFAP) ont affirmé ne pas vouloir céder. Mercredi soir, les surveillants qui avaient manifesté l'intention de murer la porte d'entrée de la prison ont dû renoncer à cette action devant la mobilisation des forces de l'ordre.

Les détenus sont restés plutôt calmes, même si, dans la matinée, quelques torchons enflammés et des cris ont fusé des cellules. Mais les détenus sont plus de deux mille, alors que la maison d'arrêt, construite en 1936, devrait n'en abriter que la moitié, et la chaleur y est actuellement étouffante. – (*Interim*).

Lyon : « Deuil de parloir »

LYON

de notre bureau régional

Sur les draps et les cartons fixés aux fenêtres des cellules, le même slogan est répété plusieurs fois : *« Deuil de parloir »*. Depuis mardi 18 août, les détenus des prisons Saint-Paul et Saint-Joseph à Lyon restent bloqués en cellule, privés de promenades et d'activités sportives. Les douches, par 37 degrés à l'ombre, ont été supprimées et l'eau a été réduite dans les cellules. *« Ils inondaient les bâtiments*, explique M. Jean Macé, directeur des deux établissements lyonnais. *Ils calfeutraient le dessous des portes, ouvraient les vannes dans leur cellule et lorsque le niveau était assez haut, laissaient filer toute l'eau. »*

Mercredi matin, à Saint-Paul, les prisonniers se sont révoltés, frappant avec leur tabouret sur les portes des cellules. Une compagnie d'intervention de la police urbaine a donc investi les lieux afin d'y rétablir l'ordre. *« Il a juste fallu transférer dans le quartier disciplinaire cinq détenus particulièrement excités »*, raconte M. Macé. A 16 h 30, les policiers ont quitté l'enceinte pénitentiaire sans tension apparente.

Les prisonniers, visibles de la rue, semblent plutôt calmes. Leurs jambes battent avec régularité le mur gorgé de chaleur. Une jeune femme de détenu s'indigne de la réduction de l'eau : *« D'accord, ce ne sont pas des anges, mais les traiter comme ça, quand même. »* De sa cellule, un prisonnier hurle *« pour qu'on sache, dehors »*. Ajoutant : *« Ils veulent faire monter la pression pour qu'on bouge et pour qu'on justifie toutes leurs salades. Leur gars qui est mort à Rouen, on n'y peut rien. »*

S. A.

Mulhouse : chute mortelle à la prison

MULHOUSE

de notre correspondant

Une explosion de violence a dévasté, mercredi 19 août, une partie du centre pénitentiaire de Mulhouse (Haut-Rhin), qui compte environ 450 détenus. Au terme de sept heures de mutinerie et d'une intervention de gendarmes mobiles, de policiers et de membres du Groupe d'intervention de la police nationale (GIPN) de Strasbourg, le bilan est lourd : un mort, vingt-trois blessés par brûlure, des intoxications par la fumée et des règlements de comptes entre prisonniers.

Condamné pour proxénétisme, Christian Héby a fait une chute mortelle du toit. Il allait bientôt finir de purger sa peine de dix-huit mois de prison. Quant aux dégâts matériels, ils sont considérables. Le bâtiment administratif a été entièrement ravagé par le feu.

L'atmosphère s'était sensiblement dégradée depuis le départ, en septembre 1991, du directeur, M. Alain Cheminet, nommé à la maison d'arrêt de Rouen. Son successeur, Mme Bluntzer, jusqu'alors sous-directrice de la centrale d'Ensisheim (Haut-Rhin), était très contesté à la suite d'un renforcement de la discipline.

« Dehors la directrice ! », proclamaient deux banderoles tendues à bout de bras un peu plus de deux heures après le début de la mutinerie. Et lorsque après la chute mortelle du détenu Mme Bluntzer passa vers 20 heures dans la rue, escortée par des policiers, les quolibets et les protestations ont fusé de plus belle sur le toit.

Le précédent directeur était *« l'homme des grands travaux et des améliorations »*, dit un responsable de l'établissement. Il avait misé sur la réinsertion, et l'établissement pénitentiaire de Mulhouse avait traversé de manière relativement sereine les précédentes crises des prisons françaises.

BERNARD LEDERER

SPORTS

ATHLÉTISME : la réunion de Zurich

La revanche dorée de Moses Kiptanui

Un record du monde a été battu lors de la réunion d'athlétisme de Zurich, dotée de 15 millions de francs, mercredi 19 août : celui du 3 000 mètres steeple, par le Kényan Moses Kiptanui, en 8 min 2 s 08 (ancien record : 8 min 5 s 35). L'Américain Carl Lewis s'est imposé dans le 100 mètres, tandis que l'Ukrainien Sergueï Bubka a dominé le saut à la perche, sans parvenir à améliorer son record du monde. La Française Marie-José Pérec a abaissé de 6 centièmes son record de France du 200 mètres, en 22 s 20.

ZURICH

de notre envoyé spécial

Un kilo d'or vaut-il autant qu'une médaille du même métal ? En brandissant son lingot, Moses Kiptanui ne semblait plus se poser la question. La récompense de son record du monde, tarifée à l'avance et assortie de 15 000 dollars (environ 80 000 francs), représentait pour lui une revanche sonnante et trébuchante. Au milieu d'un plateau garni par plus de cinquante médaillés – dont quinze d'or – de Barcelone, le Kényan venait de faire oublier qu'il ne faisait pas partie de cette liste de la gloire olympique.

Le seul héros de cette soirée zurichoise n'a jamais foulé le tartan du stade de Montjuich. Fort de son titre de champion du monde du 3 000 mètres steeple, il aurait dû faire partie des grands favoris de la course olympique. Mais sur cette distance qu'ils écrasent depuis des années, les Kényans doivent d'abord affronter une épreuve plus impitoyable que celle des Jeux : leurs propres sélections.

Ce jour-là, Moses Kiptanui souffrait d'un genou, usé par la chasse aux cachets hivernale. Il s'était classé quatrième, alors que trois billets étaient distribués pour Barcelone. Il avait eu l'élégance de ne pas réclamer le repêchage que d'autres vedettes avaient quémandé et obtenu. Le Kenya s'était de toute manière fort bien débrouillé sans lui, puisque ses trois représentants se partageaient le podium olympique. *« Je pense que j'aurais pu gagner cette course »*, remarquait simplement Kiptanui.

Depuis la fin des Jeux, le Kényan s'est donc attaché à le prouver méthodiquement. A Monaco d'abord, où il a battu tous les vainqueurs de Barcelone. A Cologne ensuite, où, dimanche 16 août, il s'était approprié le record du monde du 3 000 mètres plat – une distance qui ne figure pas au programme olympique – en détournant à son profit le dispositif mis en place pour faire triompher l'Allemand Baumann. A Zurich, Moses Kiptanui a tenu, en revanche, à montrer qu'il n'avait pas besoin d'aide pour parvenir à battre le temps établi en 1989 par son compatriote Peter Koech.

Un parcours atypique

Pour alimenter l'usine à records du monde qu'est le petit stade du Letzigrund, les organisateurs zurichois, en effet, ont prévu des « lièvres ». Avant la course, ils rendent publics les noms de coureurs un peu mieux payés que les autres anonymes pour assurer le train et aiguiller les vedettes vers les performances espérées. Mercredi soir, le Belge et l'Américain chargés de la besogne sur 3000 mètres steeple ont eu la surprise de voir l'athlète kényan qu'ils devaient tirer les laisser sur place, à peine le premier kilomètre bouclé.

« Les lièvres étaient trop lents, expliquait Moses Kiptanui. *Aux deux kilomètres, j'ai su que j'étais exactement dans le temps que je m'étais fixé et que j'allais battre le record. »* Accompagné par une formidable clameur, le Kényan pouvait offrir à la piste aux exploits son dix-neuvième record du monde. Et Kiptanui, qui avait effectué les deux tiers de la course seul, pouvait enchaîner deux tours d'honneur pendant que ses rivaux peinaient à retrouver leur souffle.

Cet écart indique que Moses Kiptanui n'est pas tout à fait un coureur kényan parmi tant d'autres, devenus interchangeables à force de dominer le fond et le demi-fond à tour de rôle. Son parcours atypique et son jeune âge – il a vingt ans – le font échapper aux clichés sur les coureurs des hauts plateaux. L'homme de la tribu des Nandis pratique l'athlétisme depuis seulement deux saisons, après s'être longtemps consacré au football. Contrairement à beaucoup de ses compatriotes, Kiptanui n'est pas non plus l'homme d'une seule distance. Il reconnaît même avoir peu d'inclination pour les obstacles, même si son entraîneur soutient qu'il sera un jour le premier coureur de steeple sous les 8 minutes. Le Kényan rêve de polyvalence, de distances sans barrières, du 1 500 mètres au 10 000 mètres.

S'il ne s'use pas trop vite dans une quête effrénée des lingots et des billets verts, Moses Kiptanui pourrait ainsi devenir cette grande star qui manque à l'athlétisme kényan depuis l'arrêt d'Henry Rono. Il serait alors assuré de toucher l'or qui lui a échappé, celui des honneurs olympiques.

JÉRÔME FENOGLIO

Le Monde

• Le Monde • Vendredi 21 août 1992

DES LIVRES

La gloire déchue de Kipling

La renommée de l'auteur de « Kim » ne cessa de décliner de son vivant et la postérité lui reprochera ses idées politiques et ses livres pour enfants

ŒUVRES
T. II
de Rudyard Kipling.
Traduit de l'anglais
par Joseph Dobrinsky,
Jean-François Gournays,
Marie-Claire Hamard
et Philippe Jaudel,
édition établie
par Pierre Coustillas.
Gallimard.
« Bibliothèque
de la Pléiade. »
1696 p., 450 F.

La gloire qui entoura Kipling dès sa prime jeunesse, renforcée encore par l'attribution du prix Nobel en 1907 alors qu'il venait seulement d'entamer sa quarantaine – un point commun avec Camus, – ne cessa de s'éloigner de lui, réduisant sa figure à celle du chantre de l'impérialisme, au symbole de l'esprit réactionnaire. De sorte que, déjà de son vivant, il devint une manière de génie obscur, méprisé par ses pairs dont la plupart, encore aujourd'hui, n'accordent à l'artiste qu'une considération réticente ou distraite.

Artiste, cependant, Kipling l'est avant toute chose, et c'est en cela même que réside sa principale caractéristique.

Borges, qui l'a tant admiré, échappant comme toujours aux lieux communs, expliquait cette désaffection des écrivains à l'égard de Kipling parce qu'ils le jugent pour ses opinions politiques, négligeant son œuvre – sans oublier qu'il a écrit à l'occasion pour les enfants, ce qui comporte le risque supplémentaire de ne pas être pris au sérieux.

Il n'est pas interdit d'ajouter à ces raisonnables raisons, en guise d'hypothèse, la diversité de registres de l'œuvre. Car tous les registres appartiennent à *« ce compagnon des princes et frère des mendiants »*, comme on l'a appelé, qui triomphe dans le réalisme – sa langue s'emparant souvent de l'argot des soldats – aussi bien que dans une poésie aux rythmes majestueux et impossibles à chiffrer ; dans le récit laconique qui évoque et suggère plus qu'il ne dévoile ; et dans le conte fantastique qui, chez lui, élude avec élégance la trop évidente irruption du surnaturel.

Mais, puisque Sainte-Beuve semble être de retour, passons outre la prière que Kipling adresse à la postérité dans l'un de ses derniers poèmes : ne s'interroger que *sur* ses livres.

Il était né à Bombay en 1865, d'une mère fille de pasteur et d'un père professeur à l'Ecole des beaux-arts – envoyé en Inde avec pour mission de sauver l'artisanat hindou, menacé par celui, commercial, de ses compatriotes. Il fut prénommé Rudyard en souvenir du lac anglais de ce nom, aux alentours duquel ses parents s'étaient aimés et l'avaient conçu.

Ses souvenirs d'enfance ? Des bazars, des monceaux de fruits bigarrés, des fakirs accroupis, couverts de cendres et de sainteté, le taureau sacré des brahmanes, un enfant musulman qui lance un crachat sur une statue de Bouddha, les temples peuplés de dieux tutélaires, les *« tours de silence »* où les Parsis abandonnent leurs défunts aux vautours, la main d'un mort qu'un de ces vautours laisse tomber à ses pieds dans le jardin de la maison, la nourrice catholique priant devant les croix aux carrefours, et Meeta qui est son préféré parmi les domestiques – parce qu'il lui raconte intarissablement des histoires. Celle que l'enfant ne cesse de lui redemander a trait à une princesse changée en tigre ; à la fin du récit Meeta se jetait sur lui en rugissant.

Il s'ensuit qu'à l'âge de six ans, l'enfant parle mieux l'hindoustani que l'anglais. Aussi ses parents décident-ils de le ramener dans la mère patrie, et le voilà confié à une vague parente qui possède une foi immodérée dans la vertu pédagogique des châtiments : le trouve-t-elle, la nuit, en train de lire à la lueur d'une chandelle ? Après l'avoir battu, elle l'enferme dans la cave, et c'est ainsi que, entre lectures furtives et séjours dans le noir, l'enfant contracte une myopie précoce, d'étonnantes lunettes lui faisant des yeux protubérants, d'où le surnom de *« Scarabée »* dont, par la suite, le gratifieront ses camarades d'école.

Un répit dans l'année : les vacances chez ses oncle et tante Burne-Jones, où il a droit aux *Mille et Une Nuits*, à Shakespeare, Milton, Longfellow, Whitman, Jules Verne et... Gyp ; et aux histoires racontées par les amis de la maison, et quels amis ! – Robert Browning, William Morris, Dante Gabriel Rossetti et sa sœur Christine, Ruskin qui dit à l'enfant que ses jouets avaient été les cathédrales, les musées, les encyclopédies. Tous parlent de la beauté qu'il faut mettre à la portée de tout le monde, et du Moyen Age comme d'un rêve qu'il conviendrait aux hommes de renouveler.


BOURNE ET SCHEPERD/KHARBINE-TAPABOR

Kipling à ses débuts.

Enfin, à treize ans, il est admis au collège de Westward Ho ! – petite ville au bord de la mer dont le nom est le cri, l'ordre lancé jadis quand un bateau levait l'ancre en partance pour le Nouveau Monde. Il y est heureux et s'initie aux raffinements des manières et, un moment, aux extravagances esthétiques de l'époque, préférant, à l'instar de Wilde, les tournesols et les lis aux autres fleurs, les éventails japonais, les tasses de porcelaine de Chine à dessins bleus.

Si l'on ajoute que le directeur du collège et ses amis organisent à Londres la première manifestation contre l'impérialisme britannique, on aura une idée de l'éducation que Rudyard reçoit et qui, certes, ne le prédispose pas à soutenir les idéaux dont il se fera ensuite le héraut. Mais, lorsque la reine Victoria échappe de justesse à un attentat, comme obéissant à un besoin collectif, il publie, dans la revue du collège, un poème en l'honneur de la souveraine : *Ave Imperatrix*. Geste spontané qui marque une date décisive : celle où le destin se révèle à un être, alors qu'il ne ressemble pas encore à son destin (vingt-six ans plus tard, un autre poème – *la Veuve de Windsor* – provoquera l'indignation de la reine).

Kipling n'a pas encore dix-sept ans quand son père l'arrache à l'Angleterre pour le caser comme rédacteur à la *Gazette civile et militaire* de Lahore : chroniques des mondanités locales, « chiens écrasés », portraits de villes... Mais promu, trois ans plus tard, responsable du supplément culturel du journal d'Allahabad, les faits divers, sous sa plume, se transforment en ballades, en de très brèves nouvelles – en deux ans, presque une centaine, – et tout va bien jusqu'au jour où il accuse de népotisme le commandant en chef de l'Armée des Indes. Scandale, licenciement, retour forcé en Angleterre où, en arrivant, en 1889, il constate avec stupéfaction que la renommée l'a devancé. On remarquera, au passage, que l'œuvre la plus célèbre sur l'Inde s'est forgée au cours de six ans de l'enfance et de six ans de la jeunesse d'un homme qui n'y retournera plus, sauf pour quelques jours.

Dès son arrivée à Londres il déploya une activité sans équivalent. La gloire ne se fit pas attendre, et ne cessa de grandir et de s'étendre bien au-delà des frontières. Et pourtant, lorsque vingt ans plus tard on entame la publication de ses œuvres complètes, on dirait qu'il appartient déjà au passé. Le groupe de Bloomsbury, qui commence à faire la pluie et le beau temps intellectuels, l'ignore. Et il faudra attendre qu'il meure, en 1936, pour que l'un de ses membres, T. S. Eliot, consacre à Kipling un essai enthousiaste – qui ne parviendra pas, pour autant, à fléchir le dédain de l'intelligentsia.

Kipling avait continué d'écrire et, dans les dernières années de sa vie, comme s'il avait accompli son devoir à l'égard des lecteurs, il s'était consacré, de plus en plus, à ce qui fut en fait sa véritable passion : la technique littéraire. Passion qui se manifeste avec éclat dans ses nouvelles ultimes – *Limits and Renewals* (1932) – encore inédites en français (1), que Borges trouvait aussi labyrinthiques que celles de Kafka et de James, mais supérieures, tout en convenant qu'il faut être du bâtiment pour apprécier à sa juste mesure l'art tout en litotes d'un virtuose qui, astuce suprême, raconte les événements comme s'il ne les comprenait pas tout à fait.

Cela dit, elles ne sont pas sans rappeler quelques chefs-d'œuvre du jeune auteur de *Simples Contes de la montagne* (2), tels *la Porte des Cent-Douleurs, Dans la maison de Sudhoo* ou *Transgression*. Ou bien *la Plus Belle Histoire du monde, les Bâtisseurs de ponts* et *la Ramée de songes*, entre bien d'autres faisant partie des recueils intitulés *Tours et Détours* (*Many inventions*) et *la Tâche quotidienne* (*The Day's Work*), reproduits dans leur intégralité dans ce deuxième volume. Où l'on trouve également les récits de *Stalkey et Cie* que nourrissent les souvenirs du collège de Westward Ho !, et les deux *Livre de la jungle* où, sous la fable qui charma son adolescence, l'adulte découvrira un autre sens, et une véritable profondeur.

On ne se plaindra pas que l'édition de Kipling dans « la Pléiade » ne soit pas celle de ses œuvres complètes, ni que ses poèmes en soient exclus : l'écrivain fut trop prolifique, et souvent pressé par les besoins du journalisme ; le poète, avec sa science prodigieuse des allitérations, intraduisible.

Somme toute, Kipling disait que tout ce qu'un écrivain peut espérer, c'est qu'il survive de son œuvre une part suffisamment bonne pour qu'un écrivain futur puisse tirer d'elle une intonation ou une tournure capables de raviver quelque ancienne vérité, ou un bonheur oublié. Ce bonheur, le voici, peut-être court, mais intense.

Hector Bianciotti

(1) Dernier projet de Gilles Barbedette, mort le 30 mars (*le Monde* du 1er avril), elles sont en cours de traduction chez Rivages.

(2) « La Pléiade », t. I.

Kessel chez les soviets

L'écrivain-journaliste mêle fiction et réalité pour décrire le pays volé de son enfance

MÉMOIRES D'UN COMMISSAIRE DU PEUPLE
de Joseph Kessel.
Gallimard, 205 p., 92 F.

Grand voyageur devant l'Eternel, Joseph Kessel avait des liens privilégiés avec la Russie : c'était la patrie de ses parents, des médecins juifs fixés en France après bien des pérégrinations. En 1905, ils emmenèrent leur petite famille (Joseph et ses frères) passer quelques années à Orenbourg dans l'Oural, au milieu des steppes.

Joseph, qui avait huit ans, y tissera son paysage intérieur, celui qui ne s'efface pas. Il retourna là-bas en 1918. L'armée française, où il s'était engagé, l'avait envoyé en Sibérie pour une mission interalliée. Il put constater les dégâts : on lui avait changé, on lui avait volé le pays de son enfance. Il avait désormais un compte personnel à régler avec les bolcheviks.

Il disposait, à Paris, de plusieurs tribunes. Depuis 1916 il collaborait à des revues (*le Journal des débats, le Mercure de France*, etc.) auxquelles il donnait des contes et des nouvelles. Déjà avant la révolution, il avait dépeint les pauvres gens de la campagne russe mourant de faim et de misère. Désormais, il décrira le malheur des temps nouveaux : à la misère, à la faim, s'est ajouté un fléau plus grave encore : la peur.

En France, Kessel passa pour un généreux attardé. Les intellectuels étaient pleins d'indulgence pour l'idéologie communiste. Aujourd'hui, ces récits nous paraissent prémonitoires.

Mais ils n'avaient pas tous atteint le grand public. Quelques-uns d'entre eux, trop courts, n'avaient jamais été publiés. D'autres avaient paru dans des plaquettes à tirage confidentiel. Ces récits-là, Francis Lacassin les a aujourd'hui réunis et nous les présente dans un recueil intitulé *Mémoires d'un commissaire du peuple*. C'est un mélange de fiction et de réalité – contes, nouvelles, interviews, reportages – dont l'action se déroule tantôt en Russie, tantôt dans les milieux de l'émigration à Paris. Imaginaires ou réels, les deux thèmes en sont toujours la misère et la peur : sur les petites gens au cœur tendre et violent, à la larme aussi facile que le couteau, la menace de la Tchéka est une ombre permanente.

Kessel est obsédé par le personnage du nouveau maître, le tchékiste jeune, beau, blond, aux yeux froids, aux lèvres minces et cruelles : on le retrouve dans deux nouvelles, *le Commissaire de la mort*, où il s'attaque à une belle jeune comtesse, et *Confrontation*, où dans un restaurant de Paris un musicien aveugle et inspiré reconnaît dans l'un des convives, le bourreau qui l'avait interrogé. C'est encore à Paris, aussi dans un restaurant, que l'on trouve le colonel Jerkov, nostalgique de sa jeunesse russe, qui va dépenser ses derniers sous pour réveillonner à Montmartre et y rencontre, pour un bref instant de joie, le musicien tzigane qui l'avait fait rêver là-bas, autrefois.

L'âme et le cauchemar

A Paris toujours, le récit le plus intéressant du recueil, celui qui lui donne son titre, *les Mémoires d'un commissaire du peuple*. Nous sommes en 1914, la guerre a éclaté avec l'Allemagne et la France vibre de patriotisme ; mais un groupe de jeunes gens va essayer de saper le moral des citoyens. Ils sont en service commandé, collaborateurs de Lénine exilés en Suisse. Leur mission : préparer le terrain de la révolution, organiser la grande désertion, instiller dans le peuple français la haine du bourgeois, du capital, de la religion et de la patrie.

Tous les moyens leur sont bons, ils s'infiltrent dans les journaux et les usines et rendent compte de leur action directement à « Illitch ». Ils forment une galerie de portraits criants de vérité, mais d'une vérité qui fait froid dans le dos, le narrateur rempli de toute la haine du monde, la jeune fille engagée là par amour de l'humanité, le cynique ambigu qui sent le vent tourner... Mais il y aura un traître parmi eux.

Les reportages et interviews sont d'un grand intérêt aussi. Il y a le journal retrouvé d'une petite fille qui découvre, à travers la tourmente, à la fois la méchanceté humaine et ses propres profondeurs, ses désirs, son besoin d'amour et d'absolu, et qui rêve de s'évader en France, pays mythique de la liberté. Elle y mourra noyée à dix-sept ans. Il y a l'entretien de Serge Lifar, avec le récit rocambolesque de son évasion de Russie pour rejoindre à Paris les ballets de la Nijinska. Il y a la rencontre du fils de Tolstoï, d'où il ressort que même éprise de sentiments humanitaires, cette famille avait gardé un tempérament de *« barines »* enclins à donner le knout aux manants.

On retrouve dans tous ces récits à la fois l'évocation de l'*« âme russe »* éternelle et l'annonce d'un cauchemar qui durera soixante-dix ans. Le livre se clôt sur un essai. Kessel s'interroge : pourquoi ce cauchemar a-t-il été possible ? C'est que, dit-il, justement le terreau de l'âme russe y était favorable.

A travers les héros de Dostoïevski, il traque le fond de cette spécificité qui a permis aussi bien la passivité des victimes que la cruauté des bourreaux. Dostoïevski dépeint la passion, le cynisme, le besoin de déchéance et de remords qui habitent tout Russe, en même temps que sa bonté. Le Russe suit ses instincts : *« Tout est permis »*, dit Milka dans *les Frères Karamazov*. Les héros de Dostoïevski sont aussi habités par une idée fixe et Kessel souligne : *« Avant tout, cette étude montre l'empire absolu de l'idée sur l'homme et la passion de l'homme à pousser cette idée jusqu'au bout (...) Avec une hardiesse de sauvage raffiné et un cynisme de primitif, il ira jusqu'au bout sans se soucier des conséquences. »*

L'essai se termine sur une lueur d'espoir, toujours empruntée à Dostoïevski : *« La Russie est maintenant l'endroit du monde par excellence où tout ce que l'on veut peut se produire sans la moindre résistance. La Sainte Russie est un pays miséreux et dangereux. Elle se réjouira de n'importe quelle issue, pourvu qu'on la lui montre. »* Kessel considérait Dostoïevski comme un visionnaire. Si l'on songe que cet essai a été écrit en 1919, et ces récits dans les années 20, on peut lui retourner le compliment.

Bernard Féron

LITTÉRATURE FRANÇAISE

Le rêve de Georges Poulet

Jean Starobinski rend hommage à l'essayiste et critique littéraire, mort le 31 décembre 1991. L'auteur des *Etudes sur le temps humain* s'intéressait peu à la forme des œuvres ou à leur style. L'important pour lui était de ressaisir en chaque écrivain l'acte fondamental de présence qui préexiste à la mise en forme du langage. Il cherchait une pensée latente sous le texte apparent, il traquait les affleurements d'une expérience antérieure, moins déterminée, plus originaire.

Page 10

CIVILISATIONS

L'Inde, pays des concepts

L'Inde n'a pas seulement produit épopées ou poèmes mystiques. On redécouvre sa philosophie.

Page 12

هكذا من الإهمال

Le rêve de Georges Poulet

Pour le critique et essayiste belge, la forme littéraire ne comptait pas ou si peu. Sa vie durant, c'est l'expérience intérieure des écrivains qu'il traqua, rêvant de concentrer toute l'existence dans la pure conscience

par Jean Starobinski

L'une des premières apparitions de Georges Poulet sur la «scène intellectuelle» française eut lieu en juillet 1949, à l'abbaye de Royaumont, lors d'une décade consacrée à la notion de nature. Dans le débat organisé collégialement par Jean Wahl, Henri Gouhier, Jean Bayet et Eric Weil, les exposés et les interventions de Georges Poulet, venu d'Angleterre pour la circonstance, avaient marqué quelques-uns des moments importants de la discussion. Les *Etudes sur le temps humain* venaient d'être publiées à Edimbourg. Ce premier livre d'analyses littéraires d'un auteur de quarante-sept ans allait reparaître à Paris l'année suivante, à l'instigation de Gabriel Marcel.

Georges Poulet, qui est mort le 31 décembre 1991 (*le Monde* du 10 janvier), n'établissait aucune ligne de démarcation stricte entre pensée littéraire et pensée philosophique. Dans une orientation qui privilégiait l'activité du sujet, son intérêt allait à la manière dont les écrivains habitaient ou constituaient leur monde personnel. Il était en terrain de connaissance parmi les historiens des lettres, les philosophes et les théologiens. Aussi les philosophes furent-ils les premiers à l'accueillir et à l'admirer. Je revois encore, dans les allées du parc de Royaumont, la haute stature élégante de Georges Poulet, en conversation animée avec Boris de Schloezer, Robert Minder, Yvon Belaval, Henri Niel. Son visage, qui faisait penser aux ascètes de Zurbaran, se plissait du sourire d'une intelligence heureuse, attentive à l'interlocuteur, impatiente de corriger et d'affiner sa propre pensée. Avec lui, il y avait toujours moyen d'aller loin, puis plus loin encore.

Dans ce groupe très divers, où l'on prenait les problèmes au sérieux par-delà le compartimentage disciplinaire, on lui savait gré d'aborder les œuvres littéraires à vif, au niveau des actes de conscience dont elles portaient le témoignage. Georges Poulet allait aux aveux du texte lui-même, il en examinait les conséquences telles qu'elles s'inscrivaient en d'autres lieux du texte, sans s'attarder aux alentours biographiques et historiques. Ce qui lui importait, c'était de marquer les étapes d'un itinéraire de l'esprit, où se transformaient les termes du rapport à soi et de la relation au monde.

Il cherchait dans les textes non pas l'affectivité (déclarée ou refoulée) et ses prétextes occasionnels – amours, jalousies, déceptions, convoitises, objets de tant de commentaires – mais, plus fondamentalement, l'ordre de réalité dans lequel les pensées et les désirs s'inscrivaient, le degré d'énergie, de clairvoyance ou de confusion dont ils s'accompagnaient. Les valeurs sensorielles comptaient pour lui, et, en même temps, les modalités de l'activité et de la passivité, de la maîtrise et de la dépossession : la manière dont un individu se sentait cause de ses actions ou jouet de forces étrangères.

C'était là une critique résolument interne, qui portait une attention privilégiée, en chaque auteur, aux diverses couleurs de la perception de soi, à la saisie particulière de l'espace et du temps. Georges Poulet manifestait beaucoup moins d'intérêt pour la composition des œuvres, pour leur style et leur étoffe sonore, qu'il tenait pour des «écrans» de l'expérience intérieure des écrivains. Accordant peu de place aux mérites et aux torts des individus, à l'examen de la genèse et de l'influence des œuvres, à la réussite esthétique elle-même, les analyses de Georges Poulet ne répondaient pas aux définitions traditionnelles de la critique et de l'histoire littéraires.

Attentif assurément aux intentions et aux visées révélées par les textes, mais peu enclin à trancher selon le critère moral de l'engagement, Georges Poulet ne s'était nullement rallié à l'existentialisme du moment. Il y avait du phénoménologue en lui, mais qui écrivait le français le plus délié; il ne cachait pas son admiration pour Rivière et Du Bos, mais, comparés à lui, le premier paraissait précautionneux, le second profus et digressif...



AFP

Georges Poulet : pas de ligne de démarcation entre pensée littéraire et pensée philosophique.

La «nouvelle critique»

Comment alors le définir? Où le situer? Sitôt que parurent quelques ouvrages animés d'un esprit analogue, signés de Jean-Pierre Richard (*Littérature et sensation*, 1954, avec une préface de Georges Poulet) ou de Roland Barthes débutant (*Michelet*), le concept global de «nouvelle critique» ou de «critique thématique» commença à circuler, pour la commodité du groupement et du repérage. Pour la commodité aussi de la polémique. Parce qu'ils n'étalaient pas l'érudition dont ils résultaient et parce qu'ils ne faisaient pas un usage ostensible des «documents» extérieurs aux œuvres – pourtant dûment consultés, – les travaux de Georges Poulet n'avaient pas les dehors de la «rigueur scientifique» : ils n'exposaient pas les préliminaires, mais plutôt le terme d'une recherche, avec ce qu'une réflexion en fin de parcours comporte toujours de risqué.

On put donc lui faire grief d'«essayisme» – par souci d'élégance, Georges Poulet se bornait aux références les plus sobres, tout en épargnant à ses lecteurs les notes proliférantes en bas de page. La notion de «nouvelle critique» resta mal définie, on y rattacha des entreprises très dissemblables. Le flou dura une dizaine d'années, jusqu'au moment où le structuralisme, avec son appel à la linguistique et son désir de rejoindre le carré des sciences humaines, se détacha de la «nouvelle critique» et revendiqua sa propre identité, au titre d'un savoir transmissible et collectif. La majorité des étudiants, qui voulaient apprendre une «méthode» opératoire, préférent copier des formules au tableau noir. Pour le coup, il devint évident que Georges Poulet n'en jouait pas le jeu, pas plus qu'il n'avait précédemment cherché à donner le ton à la «nouvelle critique». Il resta fidèle aux préférences subjectivistes qui étaient les siennes : il les défendait avec une affectueuse intransigeance contre ses meilleurs amis.

Son style sans afféterie, sa démarche intellectuelle furent un modèle pour beaucoup. Mais son goût ne le portait pas à faire passer la réflexion théorique par devant. Comme il faisait le plus grand cas de la particularité, jusque dans l'œuvre des critiques dont il se sentait proche, c'eût été pour lui un paradoxe que de défendre une doctrine formulée en termes généraux. S'il lui est arrivé d'évoquer une école à laquelle il se serait rattaché, ce fut pour en attribuer le magistère, malgré leur scepticisme, à ses aînés de peu d'années, Marcel Raymond (1897-1981) et Albert Béguin (1901-1957), et pour se réclamer d'eux dans une affinité qui ne se sentait pas tenue de respecter l'unisson.

En se solidarisant avec l'«école de Genève», Georges Poulet en accréditait l'existence, alors qu'il ne s'agissait que d'un groupe d'amis qui s'accordaient à ne pas séparer l'étude des textes et leurs interrogations personnelles. Leur entente n'était pas fondée sur un credo méthodologique précis, et Georges Poulet pouvait se sentir à l'aise parmi eux, d'autant plus qu'en témoin extérieur et sympathisant il n'était pas insensible à ce qu'il discernait de théologie ou de nostalgie religieuse chez certains de ses amis genevois. On s'en apercevra en lisant la correspondance échangée entre 1950 et 1978 par Georges Poulet et Marcel Raymond, qui fut éditée en 1981 chez José Corti par les soins de Pierre Grotzer, avec un avant-propos d'Henri Gouhier. Comme l'a remarqué Henri Gouhier, le motif dominant de cet échange est celui de l'incarnation.

La diversité des «cogito»

Dès son enfance, Georges Poulet avait été un liseur passionné, et s'il avait opté pour l'enseignement littéraire et pour la critique, c'était parce que l'acte de lecture, impérieux et prioritaire, requérait cette suite, y cherchant sa clarification et son achèvement. Pour lui, entrer en contact avec une œuvre de littérature ou de philosophie, c'était aussitôt se mettre en chemin pour lire chaque auteur de bout en bout, sans en omettre une seule ligne. Il lisait avec une prodigieuse rapidité. Je l'ai vu, à Genève, lire en dix jours les seize mille pages manuscrites du *Journal* d'Amiel. Et il lisait extensivement : les médiévaux latins (à partir d'Augustin), les Français, les Anglais, les Américains (Hawthorne, Melville, Poe, Emily Dickinson, Henry James), les Espagnols (Jean de la Croix, Luis de Leon, Jorge Guillén), les Italiens (Pétrarque, Leopardi, Ungaretti).

Sa distraction, après le tennis et l'alpinisme, fut la science-fiction. Il aimait à s'absorber dans sa lecture. Au début (nous dit-il dans *la Conscience critique*), il connut le risque de s'y abandonner sans résistance, mêlé au courant des pensées défilant de page en page. Puis, ajoute-t-il, s'étant avisé de moments qui s'imposaient avec une particulière insistance, il avait remarqué *«des points d'arrêt et des points de départ nouveaux»* : *«C'étaient les prises de conscience faites à tout bout de champ par les auteurs que je pratiquais, comme s'il avait été donné à chacun d'eux de procéder de façon réitérée à la saisie toute neuve de son être pensant, ou, pour employer le mot fameux de Descartes, de trouver son* cogito*»*. Détecter de tels instants, c'était trouver le point d'ancrage à partir duquel le travail d'analyse critique pouvait s'organiser de la façon la plus fidèle, la moins arbitraire.

Comme Gaston Bachelard, Georges Poulet croyait à la diversité des *cogito*. A la limite, un monde fait de monades, s'individualisant chacune dans son *cogito* particulier! Et il était persuadé qu'au prix d'une sympathie complète le critique pouvait les revivre et les décrire. Il n'était pas loin de penser que, pour chaque auteur, l'acte initial du rapport au monde s'exprimait dans une sensation originale, promise à un avenir à nul autre semblable. La tâche de la critique était ainsi de repérer le point de départ subjectif, le moment d'éveil d'un rapport à soi et au monde, puis de narrer les étapes du parcours ultérieur, jusqu'aux aboutissements ou aux échecs derniers. C'était s'engager à faire beaucoup plus que le portrait d'une manière d'être, d'une sensibilité, comme on se plaisait à dire.

Dans maintes études de Georges Poulet, les premiers textes cités permettent de lancer une sorte de récit : «Tout commence par...» Le point de départ est fait pour être quitté et la suite de l'étude développe les moments successifs d'une psychobiographie attestée par l'œuvre, et par l'œuvre seule. Celle-ci, telle que la représente Georges Poulet, n'a que de lointains rapports avec la chronologie vécue, de même que le «point de départ», mis en lumière par lui, ne ressemble guère à la «scène primitive» dont la psychanalyse recherche la trace et les effets.

Au niveau d'intimité où Georges Poulet souhaitait s'établir, le travail du critique, semble-t-il, ne peut consister qu'en une suite de monographies. Et c'est bien ainsi que l'œuvre de Poulet apparaît à première vue. Pour quelques écrivains, toutefois, Poulet a réitéré ses explorations, en faisant varier les thèmes qui lui servaient de révélateurs. L'histoire d'une conscience peut se raconter selon divers points de vue. Une partie du trajet peut être reparcourue en prenant d'autres repères. Georges Poulet est revenu à plusieurs reprises sur Pascal, Eluard, Michaux, etc. Il avait certes une prédilection pour l'aventure qui consistait à explorer de fond en comble, comme avec une lampe projetant un éclairage mouvant, la demeure imaginaire construite par un écrivain, à s'en faire même l'habitant momentané. Mais il lui arrivait aussi bien de se laisser guider par un problème (la *«vision panoramique des mourants»*), par une image (la *«blonde aux yeux noirs»* chère à Gautier et à Nerval) ou par un motif commun à un ensemble d'auteurs (*«Piranèse et les poètes romantiques français»*). Qu'on lise ou relise l'admirable petit livre intitulé *Trois essais de mythologie romantique* (1).

La pensée sous le texte

Entre Georges Poulet et ses proches amis (Leo Spitzer, Marcel Raymond, Boris de Schloezer, Jean Rousset, Jean-Pierre Richard), un point demeurait en débat : la question de la forme. Pour Georges Poulet, la forme littéraire – genres, styles, versification, figures, etc. – n'était qu'un accident, une élaboration secondaire. L'important, pour lui, était de ressaisir, en chaque écrivain (en Racine ou Amiel, en Benjamin Constant ou Henri Michaux, etc.), l'acte fondamental de présence qui préexiste à la mise en forme du langage. Et pour le critique, nous l'avons vu, la tâche consistait à mettre en lumière cet acte de présence. Par quel moyen? Par un acte intuitif d'identification. En devenant le théâtre d'une pensée étrangère, en la laissant momentanément supplanter la sienne propre. Brouillons, notes intimes pouvaient lui servir d'indices au même titre ou parfois mieux (disait-il) que les œuvres achevées.

A sa manière, et sans rien devoir à la psychanalyse, Georges Poulet cherchait une pensée latente sous le texte apparent. Impatient devant l'excès des déterminations formelles du texte achevé, qu'il considérait comme des obstacles, il souhaitait découvrir dans la trame du texte même les affleurements d'une expérience antérieure, moins déterminée, plus originaire. L'on ne s'étonnera donc pas que les derniers recueils de Georges Poulet se soient intitulés *la Pensée indéterminée*, et qu'ils aient pris eux-mêmes, parfois, l'aspect de notes de lecture prises à l'occasion de coups de lumière fugitifs.

L'antiformalisme intrépide de Georges Poulet avait, dans sa franchise et son excès, une immense qualité : il suscitait la réplique. Son recours à l'identification, lui demandait-on, était-il autre chose qu'un moyen mis au service de la différenciation des divers «mondes» spirituels dont il cherchait l'essence? A parcourir, comme il le faisait, tant d'univers mentaux successifs, ne devenait-il pas lui-même un être voué à une perpétuelle dissemblance, passant de la fusion à l'apostasie? Ses amis lui objectaient aussi que, pour désigner ce qui n'est pas captif de la forme, il fallait bien qu'il recoure lui-même au langage, qu'il donne forme à ses réflexions. Et, dans son cas, il s'agissait d'un langage et d'une forme d'une rare perfection.

Il ne refusait pas l'idée d'avoir accompli lui-même une œuvre d'écrivain. Mais il avait conservé le rêve – angélique, idéaliste – de concentrer toute l'existence dans la pure conscience. Dans sa dernière lettre à Marcel Raymond, où il est question de l'apparition d'une mésange, on trouve cette déclaration héroïque, car si contraire à l'esprit de notre époque : *«Tombons d'accord pour dire que les créatures terrestres – comme les œuvres d'art – ont une forme (au moins provisoirement), bien qu'il soit possible, dans les meilleurs moments, de les entr'apercevoir comme de purs esprits délivrés de leurs appartenances.»*

(1) Corti, 1966. Outre cette œuvre, sont actuellement disponibles chez Corti : *la Conscience critique* (1971); *Entre moi et moi : Amiel, Mallarmé, Valéry, Claudel, Eluard, Michaux, Eluard, Bosco* (1977); *Correspondance avec Marcel Raymond* (1981); aux PUF : *la Pensée indéterminée* (trois volumes, 1985-1990); chez Gallimard : *l'Espace proustien* (1982 et collection «Tel», n° 68). Les quatre volumes des *Etudes sur le temps humain* ont été réédités en Presses-Pocket (coll. «Agora», n° 43, 44, 54 et 55).

La manière Comment

ALLÉES ET VENUES
de Bernard Comment.
Christian Bourgois, 189 p., 95 F.

Les *Allées et venues* de Bernard Comment ne sont pas des promenades d'agrément. C'est le recueil grinçant des pérégrinations heurtées, non dépourvues d'humour (servi plutôt noir et serré), d'une brassée d'hommes en perdition. Douze histoires d'individus piégés, décalés, taraudés par un soupçon d'anarchie; en rupture avec leurs amours, leur passé, leur famille ou plus largement avec la société. Tous ont un bilan à dresser, l'espoir de briser leurs entraves et de reprendre pied et souffle. Mais ni la désinvolture, ni le défi, ni la colère, ni les intrigues, ni l'humilité ne les sauvent.

Obsessionnels, inquiets, mélancoliques ou marginaux, plutôt lucides et capables d'ironie, ils sont empêtrés dans la mauvaise pâte du quotidien, la mélasse des conventions sociales ou prisonniers de l'écheveau des souvenirs. Ils sont surtout accablés par leur entourage, égoïste, normatif ou étriqué, parfois tout simplement démissionnaire, écrasé par le poids du temps et des défaites.

Dans la vie de chacun de ces hommes, l'autre, bien sûr, c'est le fabricant d'étrangeté et d'exclusion, l'autre sexe, en particulier. Les femmes montrent le pire dont elles sont capables. Mère, sœur, épouse, fille, amante, belle-mère, ou concubine, elles sont celles qui harcèlent, dévorent et enferment, celles qui, étrangement maladroites, négligent, médisent ou méprisent.

Ce sont là des tableaux bien sombres, galerie de portraits acérés, grimaçants dans leur solitude mal vécue. Mais on sourit, on rit même souvent à la lecture de ces histoires tristes, mélange sucré-acide et doux-amer que Bernard Comment a su merveilleusement doser. Après un premier roman très remarqué, et un essai virtuose sur Roland Barthes (1), ce jeune auteur donne une nouvelle preuve de son talent avec un recueil alerte et sensible, une manière très habile d'aborder la gravité par la périphérie.

Valérie Cadet

(1) *L'Ombre de mémoire* (1990) et *Roland Barthes, vers le Neutre* (1991), Ed. Christian Bourgois.

La mémoire et l'Afrique

Henri Lopes mêle les troubles de l'identité à ceux de l'Histoire

SUR L'AUTRE RIVE
d'Henri Lopes.
Seuil, 236 p., 95 F.

Le narrateur du précédent roman d'Henri Lopes était un *«chercheur d'Afriques»* (1), la narratrice de *Sur l'autre rive* est plutôt une fuyeuse d'Afrique. Marie-Eve vit depuis dix ans en Guadeloupe. Elle veut effacer tout ce qui a trait à son continent d'origine, elle a renoncé au passé. Elle vit heureuse, loin de l'Afrique.

«Jour après jour, s'insinuant en moi à pas de loup, la mer a accompli sa tâche. Elle m'a envahie, a noyé tous les paysages de la mémoire, et les bougies de l'enfance se sont éteintes. Mais on a beau laver son corps, le savonner et le parfumer, l'odeur de la peau finit toujours par remonter.»

Et la mer fait ressurgir la mémoire. Les toiles qu'elle signe Mapassa évoquent une Congolaise disparue mystérieusement après avoir brûlé son œuvre. Une Gabonaise lui demande si elle n'est pas Madeleine, une amie que l'on croit morte.

L'atmosphère de la première partie du livre – les troubles d'identité, la mémoire qui fuit, qu'on fuit – évoque un roman de Modiano, un Modiano noir, tropical, pour lequel les fantômes de la colonisation et de la décolonisation ont remplacé ceux de l'Occupation et de l'épuration. On retrouvait déjà cette quête de l'identité, ce trouble de l'Histoire, dans *le Chercheur d'Afriques*.

Peu à peu Marie-Eve dévoile son passé africain, ses difficultés de femme-peintre avec son mari, sa famille, la coutume, son histoire d'amour avec le Nigérian Chief Yinka Olayodé. Et puis la disparition : *«Un jour, il faudra se décider et les surprendre tous. Te lever tôt, Madeleine, et marcher jusqu'à la plage, lâcher le pagne et te déchausser. Un jour, il faudra décider d'abandonner la rive. Qu'importe le cap, le ciel sera nu!»* Avant de renaître *«sur l'autre rive»* en devenant Marie-Eve aux Antilles et un fantôme au Congo.

D'Afrique en Guadeloupe, elle refait le chemin des esclaves, mais pour se libérer. *«Deux époques cohabitent dans notre société. J'ai eu peur de l'une d'entre elles.»* La deuxième partie du roman nous plonge au cœur de l'Afrique de la décolonisation, dans les années 60 et 70. Une période qu'Henri Lopes connaît bien puisqu'il occupa de nombreux postes ministériels au Congo de 1969 à 1980, et fut premier ministre de 1973 à 1975. C'était au temps où l'Afrique se laissait séduire par le marxisme et le parti unique.

A travers la quête de son personnage, Henri Lopes revient sur son passé : *«En vérité, par lâcheté, j'avais moi aussi applaudi. C'est aujourd'hui avec le recul que j'ose me condamner. A l'époque, les choses ne m'apparaissaient pas avec tant de clarté. Elles n'étaient pas si simples. C'était mon pays. Un pays de quelques années seulement, et encore fragile.»* Il a fallu que Lopes emmène son héroïne aux Antilles, qu'il vienne lui-même vivre à Paris où il est directeur général adjoint de l'UNESCO, il a fallu qu'il raconte une histoire d'amour pour écrire ce livre intime et politique sur l'Afrique.

Alain Salles

(1) Seuil, 1990.

هكذا من الأمل

Le vieil homme et la forêt

C'est l'un des succès de l'été : un livre envoûtant qui dénonce la destruction aveugle de l'Amazonie

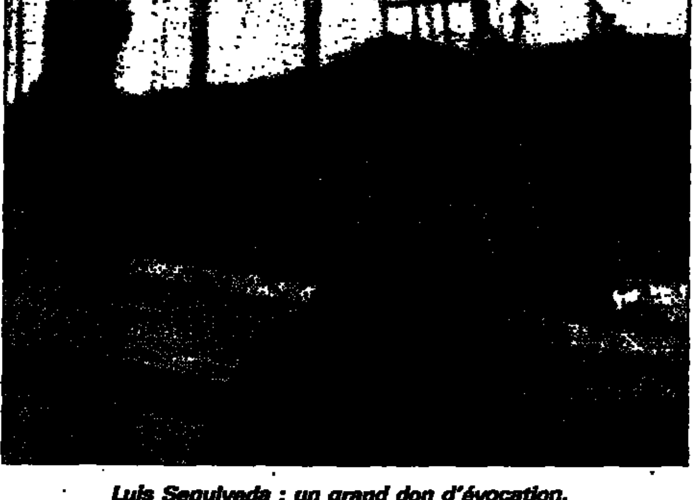
LE VIEUX QUI LISAIT DES ROMANS D'AMOUR
(Un viejo que leia novelas de amor)
de Luis Sepulveda.
Traduit de l'espagnol (Chili) par François Maspero.
Ed. A. M. Métailié, 132 p., 75 F.

Ce fut l'heureuse surprise de la fin du printemps. Premier roman d'un écrivain chilien de quarante-trois ans, par ailleurs totalement inconnu, publié par une maison d'édition qui ne dispose pas de moyens importants, *le Vieux qui lisait des romans d'amour* connaissait un large succès public avant même que les médias ne s'emparent de sa toute fraîche célébrité. Mieux encore, en quelques jours, le bref roman de Sepulveda recevait deux prix littéraires considérés comme antinomiques, celui, à vocation populaire, des Relais H, qui assurait sa présence dans toutes les librairies de gares et celui, fort élitiste, de France-Culture qui l'ornait d'un incontestable label intellectuel.

Un livre qui plaît ainsi à tout le monde est *a priori* suspect, et il n'a pas manqué de s'élever, dans le concert général de louanges, quelques voix dénonçant l'insupportable confusion : Sepulveda bénéficiait d'un phénomène de mode et ne pouvait donc être aimé que pour de mauvaises raisons.

Il serait sans doute intéressant de tenter une approche sociologique sérieuse de ce succès inattendu et du rapprochement autour d'un même livre de lecteurs dont les goûts et les attentes sont généralement aux antipodes. Comment *le Vieux qui lisait des romans d'amour* a-t-il créé cet improbable consensus, non dans la mollesse des concessions et des indifférences, mais dans l'enthousiasme et le plaisir?

Le sujet du roman n'y est pas pour rien. Sepulveda le dédie à son ami Chico Mendes, le défenseur de la forêt amazonienne, *« l'une des figures les plus illustres et les plus conséquentes du mouvement écologique universel »*, assassiné l'an dernier par des hommes de mains *« armés et payés par de plus grands criminels, de ceux qui ont tailleur et manucure et qui disent agir au nom du « progrès » »*. Le livre est une dénonciation impitoyable, bien que sans emphase, de la destruction aveugle, systématique, cruelle et stupide de cette forêt-continent qu'est l'Amazonie et, à travers elle, des équilibres fragiles et vitaux qui lient l'homme et son environnement naturel.


SOPHIE BASSOULS/SYGMA

Luis Sepulveda : un grand don d'évocation.

Le goût des images

Sepulveda n'entonne pas la vieille antienne du bon sauvage qui s'oppose au méchant civilisé, son vieux héros n'a rien d'un innocent primitif – il dévore des romans d'amour, c'est tout dire – et le monde dans lequel il vit ne s'appelle El Idilio que par ironie et antiphrase. Rien de moins idyllique que ce bord de fleuve noyé de pluie et de boue, dangereux, brutal, hanté par la peur et par la souffrance, enfermé dans sa solitude et son ressassement. La nature, montre Sepulveda, ce n'est pas le paradis, pas le jardin d'Eden. C'est un être immense et terrible auxquels sont liés, pour le meilleur et pour le pire, tous ceux qui y participent, hommes et plantes, bêtes et fleuves, dans un embrassement permanent, à la fois vital et mortel, lucide et aveugle, hostile et amoureux, brutal et rusé.

L'écologisme de l'écrivain chilien est tout le contraire de naïf ou de simpliste. Il affirme, à l'inverse, que la naïveté et les idées simples sont aussi dangereuses, aussi meurtrières que les plus cyniques volontés de domination et de destruction. Le face-à-face avec la nature réclame moins des sentiments qu'un fabuleux trésor de savoirs et de savoir-faire accumulé par les hommes qui affrontent quotidiennement cette réalité infiniment complexe. Sepulveda constate que le « progrès » tels que l'entendent ceux qui exploitent la forêt amazonienne conduit aussi à la disparition de ces hommes qui savent.

Mais la rigueur et la vigueur de cette démonstration n'auraient certainement pas exercé une telle séduction si l'auteur s'en était tenu à des arguments intellectuels. La forêt amazonienne n'a d'autre réalité, pour la plupart d'entre nous, que celle des images que nous en proposent les mots et les livres. Nous avons, nous aussi, comme le vieux, besoin qu'on nous raconte des romans pour pouvoir atteindre une réalité qui sans eux demeurerait, au sens propre, inimaginable.

Nous demandons du rire et des larmes, du rêve et des émotions, de la couleur et de la musique. Sepulveda nous offre tout cela en brassées généreuses et fraîches. Il a le sens du récit, ramassé et efficace, le goût des images soigneusement ciselées, un grand don d'évocation qui lui permet de rendre simple en les stylisant les choses, les êtres et les événements les plus compliqués. Il ne lui faut pas vingt lignes pour qu'on tombe sous le charme de cette feinte candeur, de cette fausse légèreté, de cette innocence rusée. Ensuite on file, sans pouvoir s'arrêter, jusqu'à une fin que notre plaisir juge trop rapide.

Pierre Lepape

Les bardes du printemps russe

LES AUTEURS DU PRINTEMPS RUSSE
Okoudjava, Galitch, Vyssotski
d'Hélène Blanc.
Ed. Noir sur Blanc, Montricher (Suisse), 215 p., 104 F.

Que pèsent quelques vers face aux tanks? Pourtant, parmi les artisans du grand ébranlement qui a fait mourir l'URSS, l'Histoire retiendra trois hommes qui avaient pour seules armes une plume, du papier, une guitare : on les appelait les bardes. Deux d'entre eux sont décédés : l'acteur-écrivain Alexandre Galitch, mort électrocuté à Paris en 1977 alors qu'il manipulait un magnétophone ; l'acteur-chansonnier, Vyssotski, l'époux de Marina Vlady, emporté par un infarctus trois ans plus tard. Le survivant, Boulat Okoudjava est un poète de culture russe né à Moscou de père géorgien et de mère arménienne.

Pour savoir ce qu'ils sont et ce qu'ils furent, pour connaître ce qu'ils ont dit, il faut lire l'ouvrage d'Hélène Blanc consacré à ces trois hommes qui, *« sous Brejnev, ont incarné l'honneur du peuple qu'on bafouait, sa voix qu'on étouffait, ses espoirs qu'on enterrait »*. Dans sa préface, François de Labriolle, président de l'Institut national des langues et civilisations orientales, remarque que bien avant glasnost et perestroïka tout a peut-être commencé par des chansons.

Les présentations biographiques et les commentaires d'Hélène Blanc sont abondamment illustrés par des morceaux choisis. Les versions originales des pièces citées figurent dans la dernière partie du livre. Le lecteur pour qui cette langue n'est pas tout à fait étrangère note que la traduction épouse fort bien le rythme et l'harmonie du texte russe.

Dans cet ensemble qui n'est pas précisément un hymne à la gaieté, il y a parfois matière à rire. Ainsi lorsque Galitch chante les mésaventures désopilantes de Klim Petrovicht, qui jouait les ouvriers de choc dans les réunions du parti. Un jour, l'organisateur du meeting se trompe en distribuant le texte du discours. Alors Klim Petrovitch doit tenir les propos d'une mémère... Après tout, Brejnev lui-même prononça une fois une harangue sans queue ni tête parce qu'un vent fripon avait changé l'ordre des feuillets, ce qui n'empêcha pas l'assistance d'applaudir frénétiquement. Comme dans la chanson.

B. Fé.

Hamsun, seul contre tous

L'ÉVEIL DE LA GLÈBE
de Knut Hamsun.
Traduit du norvégien par Jean Petithuguenin,
Calmann-Lévy, 336 p., 130 F.

Knut Hamsun (1859-1952) dérange. Il émerveille, il horrifie, il fascine. Et les héros que l'écrivain norvégien célèbre magnifiquement tout au long de son œuvre lui ressemblent : singuliers, marginaux, des hommes seuls, à la fois simples et superbes, confrontés essentiellement à la terre, complices et ennemis de son rythme lent et tragique. A cela, l'humanité a rendu hommage : en 1920, trois ans après la parution de *l'Eveil de la glèbe*, Hamsun reçoit le prix Nobel de littérature. Mais, en 1945, la même humanité le condamne. Jugé atteint de débilité mentale, il échappe de justesse à la prison à vie pour être seulement interné puis assigné à résidence, et conspué, pour haute trahison, jusqu'à sa mort. On brûle ses livres dans son jardin.

Erreur de jugement? Paradoxe? Nullement : il y a dans l'œuvre de Knut Hamsun et dans sa vision de l'homme les indices d'autant de grandeur que de honte. Si ses romans sont un hymne splendide à la nature, un plaidoyer sincère pour la générosité du travail contre les forces perverses de l'argent et de la civilisation, l'homme qu'il dépeint, magnifique et pur, peut être aussi le porte-parole virtuel de ce que l'écrivain norvégien s'est révélé être : ce germanophile fasciné par le modèle nietzschéen du surhomme et, plus tard, par la cause hitlérienne.

Rien pourtant de raciste, de belliciste, de chauvin, ni même de contradictoire chez cet homme étrangement (volontairement?) aveugle à l'antisémitisme nazi, qui protégea sans hésiter des juifs et des résistants pendant la guerre. Mais Knut Hamsun a ses raisons de voir en Hitler la voie du salut. Il appartient à une petite nation négligée par l'Histoire, il connaît la faim et l'humiliation de la pauvreté, et il aime la terre : trois motifs qui le poussent irrévocablement, par réaction, contre ce qui, pour lui, représentait le pire fléau de l'humanité, ces régimes politiques ou ces systèmes de vie susceptibles d'éloigner les hommes de la terre et de noyer les petites nations : le monde industriel et ouvrier, le capitalisme, le communisme et toute forme de modernité progressiste. L'ennemi numéro un, alors, c'est l'Angleterre. L'allié, ce sera l'Allemagne.

Il y a certes de la fierté chez Hamsun, de l'orgueil, du défi, et c'est pourquoi il continuera à clamer ses convictions, seul contre tous, dans un ultime cri qui se révélera être, pourtant, l'un de ses plus beaux textes (1). Mais il n'y a rien chez lui d'agressif. Tout est beau, dans ses romans, tout est simple. Si l'on tremble pour ses personnages, c'est de crainte qu'ils ne soient assez protégés de leur innocence généreuse.

Une clarté simple

Isak et sa compagne Inger, dans *l'Eveil de la glèbe*, surgissent d'on ne sait où pour s'installer sur un coin de lande désert. Ils pourraient être le premier homme et la première femme si Isak n'avait pas déjà *« des cicatrices sur le visage et sur les mains »*, et si Inger ne portait pas aussi sur elle les traces de son passé. Ils sont là pour un recommencement, peut-être une rédemption. Seuls, comme Hamsun le sera lui-même à la fin de sa vie, *« seuls contre l'humanité »*. Seuls aussi avec leur conscience – Luther n'est pas loin – face aux tentations du monde civilisé, tout à côté d'eux : les jaloux, les parasites, les malveillants, toutes sortes de vautours qui mettent à l'épreuve leur humilité.

Il y a ce mal qui les guette, celui dont se défendait Hamsun : le capitalisme, la modernité, ou le passage du travail humble de la terre à son exploitation pour le seul bien du profit. Isak résiste, il défriche. Comme Caïn, il se sédentarise, s'enracine. Mais, comme Abel, il ne cède pas au plaisir d'accumuler les biens.

Ce n'est pourtant que l'histoire d'un homme et d'une femme qui tentent de refaire leur monde après s'être trompés. Ils n'ont pas l'idée d'une morale ou d'une religion, ils la vivent sans se poser de questions. C'est la beauté de ce roman : quelques êtres intacts, une clarté simple et ineffable, une splendeur qu'on ne comprend pas.

Marion Van Renterghem

(1) *Sur les sentiers où l'herbe repousse*, Calmann-Lévy, 1981.

Keats dans la quatrième dimension

Le poète anglais est l'un des personnages du roman de science-fiction de Dan Simmons

LA CHUTE D'HYPÉRION
de Dan Simmons.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Guy Abadia,
Robert Laffont, Coll. « Ailleurs et demain », 562 p., 149 F.

A la fin d'*Hypérion*, le lecteur, partagé entre l'enthousiasme et l'impatience d'en découvrir la suite – *la Chute d'Hypérion* – éprouvait une légère angoisse. Dan Simmons saurait-il se montrer à la hauteur? Donnerait-il des solutions satisfaisantes à toutes les énigmes que le premier volume de son cycle romanesque avait semées à profusion? Mènerait-il sans décevoir son intrigue jusqu'à son terme sur les différents plans qui, en strates, la composaient? Trouverait-il une forme qui lui permette de lier harmonieusement les composantes de son récit?

Autant de questions auxquelles il est permis aujourd'hui de donner réponse : *la Chute d'Hypérion*, qui vient d'obtenir en Angleterre le Prix du meilleur roman de science-fiction, est de la même eau que le premier opus : une œuvre ample, visionnaire, ambitieuse qui se révèle une totale réussite.

Dan Simmons s'y confronte à l'un des thèmes les plus classiques et les plus anciens de la science-fiction : celui de la guerre galactique entre humains – l'expansionniste Hégémonie – et extraterrestres – les « extros » qui menacent Hypérion et bientôt, semble-t-il, l'ensemble des planètes composant le Retz hégémonique. Mais il ne le traite pas à la façon épique du space-opéra : il le fait à la manière d'un thriller géopolitique complexe dont l'échiquier s'étendrait à la galaxie entière. Et il le dédouble d'un « combat des dieux » à l'image du poème de Keats, qui est à la matrice et à l'intertexte de son roman : derrière le trompe-l'œil d'une guerre entre les deux espèces-systèmes de la galaxie, s'en profile une seconde, machiavélique, et dont l'enjeu est rien de moins que l'avenir de l'humanité menacée par ses créations mêmes.

Parallèlement, l'auteur nous fait partager le sort des sept pèlerins envoyés sur Hypérion à la rencontre d'une cruelle divinité, le gritche, sur un site archéologique mystérieux : les « tombeaux du temps ». Leurs destins individuels – ou du moins celui de l'un d'entre eux – semblent devoir jouer un rôle essentiel dans le développement et le devenir du conflit. C'est pourquoi Meina Gladstone, la présidente de l'Hégémonie, qui doit affronter des décisions difficiles et lourdes de conséquences, scrute avec intérêt leur étrange séjour grâce aux rêves d'un artiste qu'elle a pris dans son entourage.

Cet homme, que de mystérieuses connections relient aux pèlerins, est un « cybride », auquel on a donné la personnalité recomposée du poète John Keats et qui peut se mouvoir dans les profondeurs abstraites de l'infosphère comme dans notre visible et matériel univers. C'est par son entremise que Dan Simmons passe constamment de l'échelle galactique à l'échelle planétaire, du récit de la bataille vécue dans les coulisses du pouvoir central à celui des aventures individuelles qui viennent parachever et mettre en écho les cosmiques contes de Canterbury distillés dans *Hypérion*. C'est lui aussi qui donne à la fin du roman sa pleine dimension métaphysique. Car *la Chute d'Hypérion*, au-delà des péripéties, ne conte finalement rien d'autre que l'accession de l'humanité à un degré supérieur de la conscience : un pas vers la noosphère...

Jacques Baudou

HISTOIRE

Entre la peur et l'ordre

Un regard d'historiens sur les vingt dernières années

HISTOIRE GÉNÉRALE DU XX[e] SIÈCLE
T. IV : Crises et mutations de 1973 à nos jours
de Bernard Droz et Anthony Rowley.
Seuil, coll. « Points Histoire », 527 p., 55 F.

Nous naviguons depuis vingt ans, sans vouloir l'admettre, entre la peur et l'ordre. Telle est la conclusion de l'excellent *vade-mecum* de poche que Bernard Droz et Anthony Rowley consacrent à l'histoire mondiale des vingt dernières années. A ma droite, la peur *« du vide politique et de la catastrophe économique à l'est comme au sud ; peur quotidienne du chômage, de la pauvreté, du voisin, de la famille partout »*. A ma gauche, quête d'un *« ordre économique qui déterminerait les tâches et les droits, ordre diplomatique qui consacrerait un chef d'orchestre – fût-il américain, donc soupçonné de visées impérialistes, – ordre médiatique qui canaliserait les émotions et dont les images fourniraient les bases d'une culture commune »*. Au centre? Nous tous, écartelés. Sans doute, nous croyons y voir clair au chapitre des relations internationales, depuis que l'Est a capoté : la seconde guerre mondiale et la guerre froide viennent de s'achever sous nos yeux, même si la fin de la bipolarité ne garantit pas au monde un avenir sûr. Mais dès qu'on touche aux questions économiques et sociales, c'est plus opaque : les communautés et les solidarités d'antan se défont, réfugiés et immigrés sont là, l'inégalité galope, le marché mondial est en vive recomposition, mais la crise frappe toujours fort.

Et la politique? Bien sûr, l'aspiration à la liberté est devenue universelle, mais les revanches nationales ont le couteau entre les dents, la démocratie n'est plus guère un art de vivre, les régimes ont d'étranges maladies de langueur, le respect des droits de l'homme ne dispense pas d'être égoïste. Alors, que faire?

Peut-être faut-il, entre autres précautions pour l'avenir, lire au plus tôt ce petit livre précis, méticuleux même dans sa collation du renseignement choisi, bien écrit, qui ne manque pas d'idées pour exposer les grandes transformations en cours. Il rend haïssables toutes les compilations journalistiques, toutes les chroniques trop plantureuses, tous les dossiers documentaires en fouillis dont on nous abreuve souvent en « histoire immédiate ». Voilà du bon travail d'historiens sans complexes et de belle humeur.

Jean-Pierre Rioux

هكذا من الأمل

Au pays des concepts

Intuitive, mystique, irrationnelle ? Non : l'Inde est philosophique

L'ORIENT DE LA PENSÉE
Philosophies en Inde
Les Cahiers de philosophie, nº 14 (27, rue des Célestines, 59800 Lille). 256 p., 100 F.

LA NOTION DE SAMSKÂRA DANS L'INDE BRAHMANIQUE ET BOUDDHIQUE
Vol. 1
de Lakshmi Kapani. Collège de France. Publication de l'Institut de civilisation indienne, 316 p., 320 F.

Les philosophes du dix-neuvième siècle, en Allemagne comme en France, n'ignoraient pas l'existence des écoles de pensée de l'Inde. Notre siècle a privilégié au contraire l'option « tout grec » : hors de l'Occident, point de philosophie. Sommes-nous en train d'en finir avec ce dogmatisme aveugle et aveuglant ? Ces derniers temps, il semble qu'on commence à découvrir de nouveau les trésors proprement intellectuels du domaine sanscrit. Car la culture indienne n'a pas seulement produit épopées, drames lyriques, poèmes mystiques ou dévotions extatiques. Elle est aussi l'une des très rares cultures au monde où se soient élaborés et développés des processus d'argumentations, des controverses théoriques et de puissantes disputes métaphysiques. Il convient, si l'on s'intéresse à la pensée, de cesser de l'ignorer.

Comment faire ? Deux moyens convergent. On peut combattre nos préjugés en éclairant leur histoire, leurs méfaits et leurs fonctions. On peut aussi multiplier les travaux montrant, pièces en main, l'intérêt philosophique des spéculations du brahmanisme et du bouddhisme. A cette dernière catégorie appartiennent deux publications qui, malgré leurs dissemblances, ont en commun d'être remarquables.

« Prouver le mouvement en marchant », « montrer sur pièce que s'est exercée en Inde une réflexion philosophique », tel est l'objectif de ce numéro spécial des *Cahiers de philosophie*. Cet ensemble d'une dizaine d'études (1) réunies et présentées par Jean-Luc Solère, chargé de recherche au CNRS, ne prétend évidemment pas être exhaustif, ni donner une vue globale de toutes les écoles indiennes. Centré au contraire sur des points très précis et suffisamment divers de la logique, de la théologie rationnelle ou des théories du langage, il permet au lecteur formé à la philosophie, mais nullement orientaliste, de prendre la mesure du chemin restant à parcourir pour échapper à cette philosophie close dont l'Europe s'est fait une spécialité, de manière somme toute récente. Signés de chercheurs estimés, ces articles sont précédés d'une introduction où Jean-Luc Solère donne, avec une exacte clarté, les premiers repères nécessaires au néophyte.



NICOLAS GUILBERT

Les variations multiples d'un mot

L'imposant ouvrage de Lakshmi Kapani dont nous n'avons encore que le premier volume (2) semble, au premier abord, relever du domaine de l'érudition, et être ainsi réservé aux spécialistes plutôt qu'aux amateurs. On aurait tort de ne pas surmonter cette impression. En effet, si l'enquête est des plus savantes, ses résultats concernent un fil de trame traversant toute la pensée indienne.

Lakshmi Kapani a pour originalité d'être parfaitement rompue à la discipline de la philologie tout en étant issue d'une grande famille bengali. Ses analyses peuvent donc confronter et éclairer mutuellement, ce qui est rarissime, les apports de l'érudition européenne et les significations toujours vivantes au sein de la mentalité indienne d'aujourd'hui. C'est d'ailleurs ainsi qu'est née cette vaste recherche sur la notion de samskâra.

« Que sait-on concernant ses samskâra ? » disait la mère de Lakshmi Kapani quand il était question d'un éventuel prétendant pour l'une de ses filles. Cette question usuelle possède plusieurs sens. Le premier est psychologique : quels sont les penchants, les tendances, le caractère de ce garçon ? Rien là qui ne soit comme partout ailleurs. Le second sens, en revanche, s'enracine dans la culture de l'Inde : les *samskâra* seront cette fois le statut socio-religieux, l'éducation, les habitudes transmises par les traditions du groupe auquel appartient le jeune homme et sa place dans l'ordre communautaire.

Formé de la racine *kri* (faire) et du préverbe *sam* (ensemble, complètement) *samskri* signifie confectionner, construire, élaborer, parfaire, purifier... entre autres. D'où, en sanscrit (c'est-à-dire dans la langue *parfaite*, du point de vue de l'Inde), une multitude de significations du mot *samskâra*, allant du vocabulaire religieux aux théories de la connaissance et aux analyses psychologiques, dont Lakshmi Kapani suit les variations multiples sans perdre de vue l'unité de fond.

Depuis les textes du brahmanisme ancien jusqu'au bouddhisme et aux six *darsana* (les six « points de vue » philosophiques du brahmanisme), son enquête est si vaste qu'il faudra y revenir lorsqu'elle sera entièrement publiée. Mais il est d'ores et déjà évident qu'il s'agit là d'un ouvrage de référence. Son ultime leçon est de faire comprendre comment le sens de la globalité et de l'interdépendance, des relations réciproques, des continuités constitue le cœur des élaborations indiennes les plus apparemment opposées.

Roger-Pol Droit

(1) Les auteurs sont : E. Andrès, L. Bansat-Boudon, J. Bronkhorst, K. Bhattacharya, F. Chenet, D. Dubuisson, P.S. Filliozat, M. Hulin, R. Ivekovic, T.J.F. Tillemans, J.M. Verpoorten.

(2) *Le second volume, qui sera consacré à la fin de l'enquête sur les darsana et aux conclusions d'ensemble, devrait paraître prochainement.*

★ **Parmi de nombreux essais et traductions signalons également : *les Grands Mythes de l'Inde*, de Guy Deleury (Fayard, 324 p., 140 F) ; deux traductions nouvelles de la *Bhagavad Gîtâ* avec présentation et commentaires, par Alain Porte (Arléa, 170 p., 95 F) et par Guy Deleury (Imprimerie nationale, 170 p., 139 F) ; *le Livre de l'amour de Tiruvalluvar*, traduit du tamoul, présenté et annoté par François Gros (Connaissance de l'Orient. Gallimard, 172 p., 90 F).**

Les lamas de l'exil

LA VIE DE BOKAR RIMPOTCHÉ
Ed. Claire Lumière (Mas Vinsargues, 13116 Vernègues), 168 p., nombreuses photos, 220 F.

Les conséquences de l'invasion et de l'annexion du Tibet par la Chine en 1950 n'ont pas fini de se faire sentir en Occident pour le meilleur et pour le pire. Le pire, c'est le quasi-génocide entrepris par les Chinois sur la population, la destruction des temples, les déportations, les tortures et les emprisonnements (il y a encore cinquante mille prisonniers tibétains dans les camps chinois) (1). Le meilleur – car il y a tout de même un meilleur – c'est, après le départ du dalaï-lama en 1959 et son installation en Inde, la rencontre inespérée du bouddhisme et de l'Occident. Je dis inespérée car, sans cette suite de drames et d'exils imprévisibles, il y a fort à parier que nous n'aurions jamais pu rencontrer d'aussi près une religion et des pratiques connues seulement jusqu'alors de quelques voyageurs privilégiés. Le Tibet, depuis plus de trente ans, est venu jusqu'à nous et, avec lui, des maîtres exceptionnels.

Changer de siècle

Bokar Rimpotché est de ceux-là. Né en 1940 dans une famille d'éleveurs, il était destiné à mener la vie nomade de ses parents lorsque, à l'âge de quatre ans, il fut reconnu *tulkou*, c'est-à-dire réincarnation d'un grand lama mort quelques années plus tôt. De ce jour, son avenir est tracé : devenir à son tour lama et, si possible, maître enseignant. Il passera donc sa jeunesse et son adolescence à suivre, dans différents monastères, les cours et rites nécessaires à sa formation.

Devenu lama, il se trouve à Lhassa en 1959, lors des émeutes contre l'armée chinoise, et réussira à s'enfuir et à gagner l'Inde. Là, il rencontrera un autre lama tibétain, Kalou Rimpotché, qui deviendra son maître et dirigera ses retraites. Ce n'est qu'ensuite, à partir des années 80, que Bokar Rimpotché sera amené à voyager en Occident, et notamment en France, pour y enseigner.

La vie de Bokar Rimpotché est donc exemplaire de toute une génération de Tibétains et surtout de lamas : nés au Tibet, ils y reçurent l'essentiel de leur formation puis, contraints à l'exil, ils ont complété leur apprentissage en Inde ou au Népal avant, pour certains, de gagner l'Europe ou l'Amérique. Ce destin-là, aucun lama tibétain ne l'avait jamais connu avant l'invasion chinoise. Mais ce qui est frappant chez tous, c'est que, quelles que soient par la suite leurs errances et tribulations, ils restent porteurs de la plus authentique tradition, porteurs d'un Tibet qui survivra à tous leurs déracinements.

On en a un exemple frappant et lumineux avec *la Vie de Bokar Rimpotché*, le dernier en date des grands lamas venus jusqu'à nous du Tibet. Le récit de sa vie, recueilli ici sous forme d'entretiens précis et très vivants, est, en même temps qu'une autobiographie et un cheminement spirituel, un document et un émouvant témoignage sur le Tibet d'avant l'invasion, sur l'exil, le déracinement et surtout l'adaptation à d'autres lieux et à une autre époque.

Passer du Tibet de 1950 à la France de 1980, par exemple, comme le fit Bokar Rimpotché et, avant lui, son maître Kalou Rimpotché, c'est véritablement changer de siècle ! D'où l'importance, mais aussi l'exceptionnelle ferveur, de ce témoignage qui révèle à la fois la richesse intérieure de l'homme et celles, tout aussi précieuses, des traditions et croyances tibétaines. Par cet homme, c'est un continent tout entier qui nous parle, et, en plus, avec le sourire. Suit un *Dialogue* où sont abordés, avec une franchise et une clarté totales, tous les problèmes qui font encore obstacle à une bonne compréhension de la religion et de la pensée tibétaines : *tulkous*, réincarnation, notion d'éveil, méditation, non-violence, attitude face au monde moderne.

Tout cela est proposé, est prodigué, avec un visage si souriant et sur un ton si chaleureux que ce recueil est tout le contraire d'un bréviaire ou d'un catéchisme austère. Il est, comme l'eût dit Marco Polo, le devisement d'une vie exemplaire, nourrie de compassion et de courage quotidien. De ce livre se dégagent une lumière communicative, une sérénité contagieuse : ne craignez surtout pas d'être marqué, d'être irradié à sa lecture.

Jacques Lacarrière

(1) Voir à ce sujet le rapport sur le Tibet d'*Amnesty International*, paru le 15 juin.

CORRESPONDANCE

La plaisanterie de Kierkegaard

Nous avons reçu de Jacques Colette, professeur à Paris-I, spécialiste de Kierkegaard, la mise au point suivante à la suite de l'article de Roland Jaccard sur In vino veritas de Kierkegaard (« le Monde des livres » du 26 juin).

In vino veritas est en réalité paru dans les *Stades sur le chemin de la vie* et non dans *Ou bien... ou bien* (1843), comme l'écrit Roland Jaccard. Ce court article ne pouvait évidemment analyser toute la portée de cet étonnant morceau de bravoure, unique en son genre dans la littérature philosophique du dix-neuvième siècle. La phrase invoquée : *« Avec la femme la plaisanterie est entrée dans le monde »* est de Constantin, un des protagonistes du banquet, dont témoigne un narrateur (William Afham), lui-même cité par *Hilarius le relieur*, qui est l'auteur pseudonyme d'un texte publié par Kierkegaard à Copenhague en 1845.

Tous ces intermédiaires figurent comme autant de porte-parole d'un écrivain dont la dissimulation est l'arme préférée. Comme on le sait, ce postmoderne avant l'heure pose des pièges, et la naïveté n'est pas son fort. La plaisanterie, dont fait état le buveur, parle d'une disharmonie, d'un rapport régi par le « dysfonctionnement », lequel ne dit rien d'autre que la différence des sexes. Ce rapport n'est pas de un à deux. Il est donc suprêmement plaisant d'assister à l'émergence de cette plaisanterie, où le philosophe voit une *« catégorie éthique »* venue avant terme. (2ᵉ édition danoise, t. VI, p. 59). A celle-ci s'oppose la synthèse du comique et du tragique, à savoir le sérieux socratique qui, sous la plaisanterie, dissimule le rapport absolu de l'éthique (*ibid.*, p. 385).

Qu'il s'agisse de l'éthique ou du religieux, le comique n'a de cesse qu'il purifie le pathétique, alors qu'à proportion celui-ci rend vigueur à celui-là. Que vaudrait le sérieux s'il n'avait pris la mesure de la plaisanterie ? Kierkegaard sait les limites du « sérieux borné », cette chose au monde la mieux partagée. C'est pourquoi il suggère des voies nouvelles pour naviguer aussi élégamment que les Anciens, entre tragiques, sceptiques, cyniques et dogmatiques.

C'est là que l'on trouve la plaisanterie comme catégorie non esthétique appliquée au rapport des sexes. Mais on la retrouvera aussi dans le rapport à l'absolu. Le féminin n'est pas le simple envers du masculin, mais le rapport à l'absolu n'est pas non plus un simple rapport de face-à-face. C'est de tout cela qu'il faut tenir compte, pour comprendre que le scénario de *In vino veritas* n'est qu'un moment de cette étonnante dramaturgie implicite dont les lecteurs de Kierkegaard n'ont pas fini de dénouer les fils.

Jacques Colette

LE CÈDRE (*)

Cloué sur son nom
sur son image
le visage en croix
les racines en croix
Le cèdre ne cache pas dans sa chair
Le soleil vert

Il a des yeux de foule
Qui reculent le noir

Il est plein d'une Histoire
Que l'on veut un désert

Il a une mémoire
Qui poursuit sa carrière

Il a des partenaires
Qui ne croient qu'au désert
Qu'au fertile désert
Qui partagent son air
Dans sa surface mère
A tort et à travers

Il a des partenaires
Qui n'ont jamais voulu
Communier sa poussière
Que s'il est sous leur fer
Qui toujours ont réduit
Par armées étrangères
En néant de poussière
Tout noyau de lumière

Il n'a plus que la mort
Pour faire un pour faire chair
Il n'a plus que la Terre
Pour germer une terre

Michel HÉLAYEL

(*) Extrait de *L'ARBRE : SON NOM*, ouvrage à paraître.

Exotismes fin de siècle

Quand Emile Guimet visitait Madras et Gustave Le Bon, Kaboul

MIRAGES INDIENS
De Ceylan au Népal (1876-1886)
d'Emile Guimet et Gustave Le Bon. Phébus, 320 p., 138 F.

« Un jour, j'achetai une momie, quelle joie ! » Cet aveu d'Emile Guimet, fondateur du musée, n'est pas l'indice d'une bizarrerie individuelle. Sa boulimie d'acquisitions, accompagnée d'un discernement exceptionnel, fut au service d'un projet intellectuel : faire de son musée une *« usine de sciences philosophiques »* (sic !) à laquelle les œuvres rassemblées, *« collections d'idées »* et non d'objets, serviront de matière première. Malgré des résultats impressionnants, il n'est pas sûr que l'usine ait toujours tourné comme le rêvait son créateur.

Toutefois, de ses pérégrinations orientales, Guimet n'a pas seulement rapporté la foule d'œuvres que l'on connaît. Parmi ses carnets de route, les pages issues d'un bref périple, de Ceylan à Madras *via* Madura, valent d'être lues. Elles possèdent en effet un charme dépassant leur valeur informative, somme toute faible. Car, pour tenir plus de cent cinquante pages sous le titre *Huit Jours en Inde*, l'auteur doit coudre de longues digressions de conférencier à ses croquis de voyages. Ceux-ci, en revanche, ne manquent pas de saveur, comme cette statue du Bouddha qui a trouvé refuge dans un poste de police, en attendant un musée pour paradis : ni hindous ni chrétiens n'en voulaient chez eux. Ajoutez à ces choses vues, incongrues comme la réalité, une gare, deux jésuites et trois bayadères, et vous aurez le ton.

Qui savait encore que Gustave Le Bon était allé au Népal ? L'auteur de *la Psychologie des foules* (1895) est un curieux penseur dont l'influence multiple s'est exercée notamment sur Freud, mais aussi sur Hitler, sur Mussolini, et sur... Raymond Queneau, qui n'hésite pas à le comparer à Leibniz et à Léonard de Vinci. En 1884, il fut le premier Français autorisé à pénétrer au royaume du Népal. Son récit est à cent coudées en dessous du texte merveilleux que rapportera du même pays, quelques années plus tard, le grand orientaliste Sylvain Lévi (1).

Il se lit malgré tout avec intérêt et ses considérations sur la fusion du brahmanisme et du bouddhisme au Népal, quoique discutables, figurent parmi les premières indications de ce style. Gustave Le Bon a, par ailleurs, un vrai talent de portraitiste et brosse quelques silhouettes d'Anglais qui valent leur pesant de porridge. Enfin, dans la lignée sombre de Gobineau et Vacher de Lapouge, l'homme ne manque pas d'un humour froid : *« Au Népal comme en Europe, le meilleur moyen d'obtenir la popularité et l'attention respectueuse des historiens est encore de tuer le plus de gens possible. »*

R.-P. D.

(1) Voir *Deux Mois au Népal* (12 janvier-8 mars 1898) in *le Népal, étude historique d'un royaume hindou*, de Sylvain Lévi (Ernest Leroux 1905, réimprimé en 1986 aux éditions Raj de Condappa-le Toit du monde-Errance, 2 vol.).

CULTURE

ARTS

Bonnes et mauvaises manières du dessin

L'Académie d'architecture fête ses cent cinquante ans au pavillon de l'Arsenal

L'Académie d'architecture fête son cent cinquantième anniversaire. Heureuse intuition, elle a sorti de ses cartons une passionnante série de dessins, qu'elle a consenti à laisser partir de ses locaux, nobles mais exigus, de la place des Vosges pour aller à trois pas de là, au pavillon de l'Arsenal, temple de la modernité parisienne (1). Belle initiative conjointe et bel effort de présentation, qui aboutissent à un ensemble à forte teneur pédagogique, pourvu qu'on s'y attarde. Là encore, toutefois, il faut se rappeler que l'architecture n'existe jamais sans contexte, qu'il soit paysager, urbain, ou simplement historique, culturel.

Car ce n'est pas d'hier que le dessin d'architecture fait l'objet d'une telle attention. C'était, par exemple, une des passions de notre collaborateur, l'historien d'art André Chastel. La culture architecturale de l'après-guerre s'était alors réfugiée dans le papier, qu'il s'agisse de dessin ou d'écriture, et ce fut à partir du papier que furent lancées les grandes batailles pour sauver tantôt le passé, tantôt l'avenir. Ainsi, après que Chastel et une cohorte d'historiens et de journalistes eurent écrit pour éviter aux Halles de Baltard une destruction imbécile, les architectes tentèrent vainement un contre-concours, pure épreuve de papier, pour sauver, de la médiocrité, le «trou». On sait aujourd'hui que le nouveau quartier des Halles n'est pas précisément devenu un monument de qualité...

Chastel se servait abondamment du dessin pour comprendre aussi bien l'évolution des styles que la conception des projets ou, en plus grand, l'histoire même de l'architecture. Quelquefois pour analyser le travail d'un homme, ainsi lors de l'exposition Palladio de Vicence, en 1973. Quelquefois, il prenait le dessin pour lui-même, objet de représentation et de plaisir ne renvoyant qu'à lui-même. Cependant, ce n'était pas en France qu'il trouvait usuellement les sources ou les correspondants de sa curiosité, mais en Angleterre, dans la collection du Royal Institute of British Architect (RIBA), l'équivalent précoce de notre Adadémie, ou bien en Suède.

Une quadruple fonction

Lors d'une exposition venue de Stockholm à Paris, en 1972, il écrivait : *«Ce trésor de plans et de dessins vient tout simplement des cabinets des grands architectes français. Au moment où on a, avec une légèreté qu'on connaît bien, liquidé les archives de leurs agences, il y avait des Suédois, admirateurs fanatiques du style français, fascinés non seulement par Versailles et la «grande manière», mais aussi et surtout par les merveilles d'ingéniosité dépensées dans la recherche des solutions neuves et brillantes par les architectes parisiens du dix-septième et du début du dix-huitième siècle.»*

Or ce qui était vrai pour le classique et le baroque français le fut tout autant pour le néoclassicisme, pour les «merveilles d'ingéniosité» des architectes et ingénieurs français du dix-neuvième siècle. Et même du vingtième siècle... Jusqu'à ce que, à partir des années 80,



BIBLIO. NATIONALE/IN «LA CULTURE ARCHITECTURALE», ED. MARDAGA

Projet pour l'église Saint-Sulpice à Paris de Jean-Nicolas Servandoni, 1732

les prix des dessins d'architecture s'envolent, dopés simultanément par les collectionneurs américains, et par quelques architectes des Etats-Unis pas peu fiers de leurs croquis, dont les tarifs se sont mis à délirer. Dans le même temps, un important travail a été fait, tant par les historiens que par les conservateurs pour mettre de l'ordre à la fois dans les collections françaises préservées, et dans l'ensemble de notions que Chastel et quelques autres maniaient tous azimuts, avec brio, ou bien avec passion.

Une formidable exposition du Centre Pompidou a proposé, en 1984, sous le titre «Images et imaginaires d'architecture», un classement historique, poétique et pragmatique, des outils et des styles servant à la représentation du bâti. Un peu plus tard, l'Inventaire général a présenté à l'hôtel de Vigny une exposition singulièrement plus technique, «Architecture en représentation», assez exclusivement vouée à des techniques, qui, de la photogrammétrie à l'informatique, ne laissaient guère de porte de sortie aux purs plaisirs de la pensée. Dans le même temps, quelques-uns, comme Philippe Boudon, plongeaient, tête baissée, dans un océan théorique, ce qui eut pour effet principal de donner une légitimité sociale aux chercheurs de l'architecture (2). D'autres s'obstinaient assez judicieusement dans l'histoire ou bien dans l'archivage. C'est ainsi qu'ont émergé, ici les Grands Prix de Rome de l'Ecole des beaux-arts, là le Centre d'archives de l'Institut français d'architecture. Toujours le dessin, mais accompagné d'un inventaire comparable des écrits. Témoin récent et remarquable : l'ouvrage publié par le même institut sous le titre *la Culture architecturale*, sous la direction de Jean-Pierre Epron (3).

Pourquoi cette effervescence, qui va jusqu'à réveiller la respectable Académie? Au-delà du classement sagement scolaire proposé au pavillon de l'Arsenal, le dessin d'architecture a aujourd'hui une quadruple fonction. Celle d'un outil de conceptualisation, dont on mesure bien ici la sophistication : de l'esquisse, document souvent rare car les architectes s'en débarrassent au fur et à mesure qu'ils progressent dans l'étude d'un bâtiment, aux formes multiples de la perspective et de l'axonométrie, *via* les plans, les coupes, diversement soignées. L'habileté de l'esquisse, ou le soin apporté au «rendu» des projets font parfois de ces dessins une œuvre en tant que telle, au même titre qu'un tableau ou une gravure. Cette seconde fonction est bien sûr à l'honneur dans le choix de l'Académie.

Une troisième fonction est née avec le concept même d'exposition, peu propice évidemment à la présentation de l'architecture dans sa réalité construite. Le dessin est alors un des éléments du tripode dessin-photo-maquette, un moyen de présenter ce qui n'est pas déplaçable, parfois agrémenté de fragment de rampes d'escalier, de tuiles de faîtage, ou de la robe de mariée de l'épouse de l'artiste.

Mais il est une quatrième fonction, peut-être temporaire, celle d'un ré-apprentissage du métier et de sa liberté. Le style et les dogmes avaient contribué à stériliser une majorité de professionnels d'autant plus dociles que leur docilité semblait préserver leur notabilité. Les disgrâces d'un style pompier, représenté au pavillon par quelques franches pâtisseries, et l'arrogante désinvolture de la modernité avaient conduit à priver une majorité d'architectes de l'outil même qui faisait leur spécificité. L'Académie a apparemment retenu la leçon, qui, auprès des chefs-d'œuvre diversement académiques de ses membres défunts ou récents, a convié toutes sortes de porte-plumes de l'actuelle génération du renouveau.

Cela part dans tous les sens, à la manière d'un feu d'artifice mal réglé, et comme l'enseignement lui-même ne s'est pas encore sérieusement réformé, on retrouve toutes sortes de micro-académismes, finalement stimulants puisque non-exclusifs les uns des autres. Le seul reproche qu'on pourrait d'ailleurs adresser au catalogue, par ailleurs épatant de simplicité et de clarté, est de n'avoir pas aussi reproduit ces dessins-là, s'en tenant seulement aux textes de leurs auteurs. Des textes parfois écrits à la charrue – mais ne s'agit-il pas de dessinateurs? – parfois aussi doués d'une belle éloquence.

FRÉDÉRIC EDELMANN

(1) Le milieu architectural a tendance à abréger en «Arsenal» ce pavillon rénové voici quatre ans grâce à la Ville de Paris. Cela fait le désespoir du conservateur de la Bibliothèque de l'Arsenal, prestigieux établissement qui lui fait face, largement antérieur, et dont il partage désormais le nom.

(2) Dernier ouvrage paru sous la direction de Philippe Boudon : *De l'architecture à l'épistémologie, la question de l'échelle*, PUF, 1991.

(3) *La Culture architecturale, une anthologie*, Edition Mardaga.

► **«Le dessin et l'architecte, excursion dans les collections de l'Académie d'architecture». Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland, 75004 Paris. Tél. : 42-76-33-97. Jusqu'au 22 septembre. Catalogue : Editions du Demi-Cercle avec le pavillon de l'Arsenal, 168 p., 270 F.**

Rêves de sucre

Le sucre, péché des petits et des grands, s'est trouvé transformé en matériau architectonique à l'occasion d'un concours organisé par le Centre d'études et de documentation du sucre (CEDUS). L'aliment avait déjà été détourné de sa fonction première dans de multiples manifestations à caractère culturel, dont «Sucre d'art» (1978), au Musée des Arts décoratifs, qui nous avait donné un aperçu de ses multiples usages possibles. Les rituelles pièces montées avaient connu leur apogée au XIXe siècle sous l'influence de Marie-Antoine Carême, surnommé *«le Palladio de la pâtisserie»*. Chef de bouche des têtes couronnées, il s'inspirait de Palladio et de Vignole pour créer ses grandioses architectures de sucre.

Au pavillon de l'Arsenal, vingt œuvres sélectionnées à l'issue du concours veulent relancer le genre en rendant hommage au maître du siècle dernier. Cinquante-cinq équipes, chacune composée d'un étudiant en architecture et d'un apprenti pâtissier, ont participé à la compétition...

Ce dialogue a donné naissance à quelques réalisations originales. Le matériau s'est plié aux exigences des créateurs : formes ondulées, jeux de matières, de couleurs... Néanmoins, le résultat ne met pas vraiment l'eau à la bouche, comme si l'aspect culinaire avait été éludé au profit de l'unique exercice architectural. Frustrés, les gourmands devront se contenter de vulgaires morceaux de sucre blanc, seuls aliments mis à leur disposition.

Ch. M.

► **«L'architecte fou du sucre», jusqu'au 26 août. Pavillon de l'Arsenal.**

PHOTO

Belleville en noir et blanc

La mémoire d'un quartier

BELLEVILLE-BELLEVILLE

à la Maison de La Villette

«Faut que j'aille voir avant que tout ça ne disparaisse», écrivait Raymond Queneau dans *Courir les rues*. Aujourd'hui, tout a disparu, à Belleville. Reste les photographies, rassemblées pour une exposition modeste et plutôt réussie à la Maison de La Villette. Belleville en noir et blanc : une barre de soleil qui s'écrase sur l'impasse de la rue des Amandiers, une maison qui explose rue du Pressoir, plein ciel entre les immeubles moribonds d'une cour, rue Rébeval... Willy Ronis, René Jacques, Henri et Denise Guérard, François-Xavier Bouchard, Robert Doisneau, et quelques autres, font revivre le quartier, des années 50 à nos jours.

Belleville offrait aux photographes le chaos et la rigueur mêlés. Des amas de bicoques aux murs lépreux y côtoyaient la géométrie impeccable des escaliers de la rue Vilin et le métal tendu des voies de chemin de fer. Willy Ronis ne s'y est pas trompé, qui immortalisa *les Enfants de la rue Vilin* dans un cliché impossible, télescopage cubiste de plans bien réels, qui est au XXe arrondissement ce que *le Baiser de l'hôtel de ville*, de Doisneau, est au IVe.

Henry Guérard favorise une approche univoque. Armé d'un objectif fish-eye, il bombe l'arête d'une maison au coin du passage de la Duée. Jouant sur les contrastes, il fixe une bâtisse déchiquetée contre un ciel de plomb. L'efficacité ne tolère pas plus d'un effet par cliché. L'objectif de François-Xavier Bouchard métamorphose ainsi *l'Allée des Faucheurs* en un précipice par le seul jeu de la contre-plongée.

Les photographies, suspendues au plafond de la Maison de La Villette par un système de câbles, sont complétées par une série de documents filmés, notamment *Une journée avec Willy Ronis* et *En remontant la rue Vilin* (remarquable étude du travail de Georges Perec par photos interposées). Par le choix des clichés autant que par leur utilisation dynamique lors des projections, «Belleville-Belleville» exalte une esthétique photographique désuète et éminemment urbaine, celle de la pierre, des pavés, de la peinture écaillée. La mémoire d'un passé en attente de démolition, à l'image de la rue Vilin, aujourd'hui avalée par les espaces verts. Chênes, hêtres, frênes, et arbres de Judée, se dressent aujourd'hui à la place du grand escalier, et des immeubles pastel et vaguement post-modernes occupent le bas de la colline.

OLIVIER BOASSON

► **«Belleville-Belleville», à la Maison de La Villette; jusqu'au 11 octobre. Tél. : 42-40-27-28.**

CINÉMA

Le dernier serviteur

L'EUNUQUE IMPERIAL

de Tian Zhuangzhuang

Le Dernier Empereur de Bertolucci évoquait la fin de l'empire du Milieu à travers sa figure la plus évidente, l'empereur Puyi. A la différence des Occidentaux, les Chinois paraissent préférer des approches plus biaisées. La méthode se révèle, à l'usage, plus efficace pour amener au jour les complexités infinies de cette époque. Après des œuvres consacrées à l'impératrice douairière Cixi (récemment, *le Pouvoir derrière le rideau*) ou à l'épouse de Puyi (le très beau *Dernière Impératrice*), voici l'histoire de Li Lianying, ultime représentant de cette caste toute-puissante dans l'ombre de la Cité interdite que furent les grands eunuques, durant près de vingt siècles.

Homme-lige de la douairière mais poursuivant à l'occasion ses propres objectifs, maître manipulateur contraint aux apparences de la servilité, détenteur d'une immense puissance mais névrosé par son amputation physique, Chinois de souche là où règnent les Mandchous : c'est un complexe et fascinant portrait que dessine Tian Zhuangzhuang (découvert au début de l'année grâce au *Voleur de chevaux*), sur fond de montée en puissance des envahisseurs blancs et d'affrontements entre traditionalistes et modernistes, sanctionnés par une terrible répression, où il n'est pas interdit de lire une évocation de Tiananmen.

Tour à tour caressante, fureteuse ou d'une fixité elle aussi impériale, la caméra cherche à n'oublier en chemin ni les ouragans de l'Histoire ni les frémissements intimes. Sous la splendeur des costumes et des lieux, elle s'attache à révéler la cruauté comme la tristesse, les sentiments qui se fraient un passage au sein des intérêts sordides et des rigueurs de l'étiquette, la géométrie hautaine et apparemment immuable des rituels comme la dégénérescence d'un monde qui s'effondre.

Austères, totalement dépourvus d'exotisme, la force et le charme de *l'Eunuque impérial* tiennent à ce refus d'avoir cherché une clé unique, au parti pris courageux et magnifiquement tenu de ne pas faire du film la métaphore d'une idée préconçue, mais de préférer la diversité des approches et des significations.

JEAN-MICHEL FRODON

Dégriffé

LA NUIT DÉCHIRÉE

de Mike Garris

Derniers survivants d'une race de félins à l'apparence humaine (que seuls les chats peuvent repérer), Mary Brady et son fils Charles sont condamnés à périr s'ils ne peuvent se nourir de la force vitale d'une jeune vierge. A Travis (Indiana, Etats-Unis), Charles se présente comme un jeune homme charmant et bien élevé. Il séduit Tanya, adolescente ne demandant qu'à tomber dans ses bras. Mais, c'est plus fort que lui, il dévoile trop tôt sa véritable nature.

Les ouvrages de Stephen King sont devenues une mine pour le cinéma d'épouvante et lui ont valu, depuis une vingtaine d'années, d'incontestables réussites. Rien de tel ici. Du scénario de Stephen King, conte d'horreur et d'érotisme, tragédie d'un couple mère-fils maudit et incestueux où se trouve le thème, cher à l'auteur, de la province américaine contaminée par l'irrationnel et l'onirisme du mal, Garris a fait un catalogue de scènes «gore», tellement outrées qu'elles en prêtent à rire.

La caméra se tord le cou, marche la tête en bas, exécute des acrobaties qui transforment les images en bouillie caoutchouteuse, à l'instar du monstre auquel les chats ont réussi à faire la peau. Quitte à y laisser, pour la plupart, la leur. Mais la Société protectrice des animaux n'a pas à s'en émouvoir, c'est du chiqué.

JACQUES SICLIER

Les dents de l'amour

UN VAMPIRE AU PARADIS

d'Abdelkrim Bahloul

Farid Chopel a une bonne tête de vampire. Echappé d'un asile psychiatrique (mais bien sûr, comme dans toute fable tiers-mondiste qui se respecte, les fous sont les sages, et réciproquement), il hante les rues de Paris, drapé dans un burnous car il est de Mostaganem. De temps en temps, il mord, mais pas à mort, et tombe amoureux d'une jeune fille de bonne famille (Laure Marsac). Conséquence inattendue de ce coup de foudre transculturel, celle-ci se met soudain, et malgré elle, à cracher des injures en arabe dans la salle à manger de l'hôtel particulier. La famille paraît assez bouleversée, le père, Bruno Cremer, la mère, Brigitte Fossey, très énervée, et la bonne nounou, cette pauvre Hélène Surgère, qui vient de servir le rôti.

Après ce point de départ assez distrayant, on n'arrive nulle part. Si ce n'est, après quelques molles péripéties, filmées de façon anémique, en Algérie, où Farid Chopel, qui ne pensait qu'à çà – et à Laure Marsac, – vient de rentrer les pieds devant. Victimes d'une (grosse) erreur d'aiguillage de leur agence de voyages à qui ils avaient demandé des billets pour Megève, les bourgeois au complet rejoignent aussi le pays natal du vampire apaisé. Un peu égarés, ils atterrissent dans un gourbi sympathique, où la petite trouve *illico* un amoureux autochtone, qui, d'après ce qu'on peut comprendre, a appris *la Ballade des dames du temps jadis* en V. O. à l'écoute de France-Inter. Abdelkrim Bahloul avait donné, en 1984, un premier film, *le Thé à la menthe*. C'était une comédie sociale qui, cette fois, n'avait pas peur de dire son nom, et racontait joliment les conditions de vie pas terribles des émigrés maghrébins en France. Bahloul n'a pas changé de sujet, il s'est seulement noyé dans le couscoussier de ses bonnes intentions. Son *Vampire au paradis* a pourtant reçu le Grand Prix du film pour l'enfant et la jeunesse de Paris et celui du Festival du film d'humour à Chamrousse. *Inch Allah!*

D. H.

L'occasion et le moment

UN PARAPLUIE POUR TROIS

de Felipe Vega

La première fois, elle et lui se rencontrent dans un grand magasin madrilène. Il pleut. Chacun vient de divorcer, emménage seul, et cherche un lit. Il la drague, mais un vendeur s'interpose. Elle s'en va. Ensuite, le soleil brille mais la situation se renouvellera tout au long du film : ils se retrouvent par hasard, et une troisième personne, masculine ou féminine, les empêche de se rejoindre, et de consommer. Pourtant, ils sont faits pour s'entendre : chacun chez soi regarde en même temps *Star Trek* à la télévision, et utilise un téléphone en forme de Bart Simpson.

La comédie de Felipe Vega *Un parapluie pour trois* se veut le portrait désinvolte d'une nouvelle bourgeoisie espagnole, encore latine bien que déjà américanisée, en particulier dans son rapport à l'argent.

Le film aligne les personnages pittoresques – lui, Juanjo Puigcorbe, fils à papa mollasson; elle, Eulalia Ramon, plus passive que vraiment allumeuse; sa copine, Iciar Bollain, qui ramasse les miettes et appelle un chat un chat – et une suite d'anecdotes plaisantes, dont l'humour est aussi nonchalant que le rythme, jusqu'à une fin qui se veut souriante dans l'amertume. Certes, une comédie sophistiquée n'a pas besoin d'être trépidante comme au temps du noir et blanc et d'Irène Dunn, mais ne pas l'être à ce point finit par diluer singulièrement le plaisir que l'on pourrait y prendre.

COLETTE GODARD

CULTURE

ARTS

Un arpenteur à Rome

François-Marius Granet, besogneux peintre de paysages et de monuments, fut à la mode vers 1820

AIX-EN-PROVENCE

de notre envoyé spécial

C'est l'histoire édifiante d'un fils de maçon aixois devenu peintre à succès et homme d'influence à force d'efforts et de constance. C'est l'histoire d'une longue carrière sans accidents ni ruptures, celle d'une œuvre régulière et méthodique et d'un homme parvenu au faîte de la notoriété et de la faveur royale. De cette simplicité presque excessive, de cette sérénité monotone, ils tirent désormais l'essentiel de leur intérêt. Car tel fut François-Marius Granet, un ouvrier professionnel de l'art, qui écrivait, à l'âge de soixante-quatre ans : « *Je suis toujours le même, c'est-à-dire peintre du matin au soir, et souvent, la nuit, je rêve ce que je dois faire le jour d'après : voilà toute ma pâture. Je remercie Dieu de m'avoir donné ce goût-là.* ». Ce qu'il fit de ce goût est moins limpide.

Ses premières œuvres datent des années 1790, où il est employé comme dessinateur à l'arsenal de Toulon. Les dernières précèdent de quelques mois sa mort, en novembre 1849. Entre temps, un demi-siècle durant, Granet a travaillé sans cesse, quelquefois dans sa ville natale, Aix-en-Provence, à Rome de 1802 à 1830, puis à Paris et à Versailles jusqu'à sa mort. A ses débuts, en dépit de la protection de son ami, le comte de Forbin, il n'échappe pas à la misère. Elève de David quelques mois, en 1798, il quitte l'atelier du grand homme faute de pouvoir payer ses leçons.

A son arrivée à Rome, il s'initie immédiatement aux règles du commerce de l'art. Il dessine et peint des vues de la ville et les vend de son mieux aux amateurs de souvenirs et d'archéologie. L'économique l'emporte sur l'esthétique sans qu'il s'en dissimule. Dans ses *Mémoires*, il narre comment il rencontre un Français, le peintre Denis, qui lui conseille un motif touristique de bon rapport : « *J'en tirais 23 piastres de ma petite toile. Cela me donna du courage ainsi que les moyens de faire d'autres études. C'est de cette manière que je vécus les premières années de mon séjour à Rome.* »

Stratégies de séduction et de pouvoir

A l'occasion, il se fait rabatteur et courtier en antiques et en tableaux pour le compte du cardinal Fesch et, de relation puissante en relation brillante, se compose à Rome un cercle de collectionneurs, cardinaux, lords, « *seigneurs russes* » et membres de la colonie française. Il œuvre pour l'impératrice Joséphine, il peint pour le pape Pie VII et, aussi bien, la Restauration venue, pour le duc de Berry ou George IV, roi d'Angleterre. Ce dernier lui passe commande en 1819 d'une répétition de son tableau le plus fameux, *le Chœur des Capucins*, dont la première version date de 1814, et Granet s'exécute. Il s'exécute si bien, avec tant de facilité, qu'il produit en tout près de vingt versions dudit *Chœur des capucins*. Pourquoi non ? Puisque la composition, parfaitement symétrique, et le sujet, mélancolique et clérical, plaisent, l'artiste tire parti de son succès le plus longtemps possible. Ingres faisait de même, quoique avec moins de prolixité.

Ces considérations commerciales et sociales ont trop pesé sur l'œuvre pour qu'on les néglige. Il suffit d'observer, dans les *Mémoires*, les lettres et la biographie de Granet, l'abondance des détails financiers pour s'en convaincre. L'artiste excelle dans les affaires, les stratégies de séduction et de pouvoir. Il peint des hommages à Poussin, qui vécut à Rome comme lui, façon d'insinuer un parallèle abusif. Il charme les autorités, toutes les autorités, et obtient toutes sortes d'ordres honorifiques. Il occupe au Salon une place de choix. Il finit par être de l'institut et du jury – apothéose d'une carrière – et, une fois au jury, bataille pour convaincre ses collègues de ne pas augmenter le nombre des peintres admis à l'Académie des beaux-arts – adroite manière de défendre sa place.

Il est surtout de ceux, favoris de Louis-Philippe et des achats royaux, contre lesquels la génération de Courbet aura à se rebeller. En 1848, il est destitué de son poste de conservateur à Versailles dès la chute des Orléans, poste qu'il occupait depuis quinze ans, depuis que Louis-Philippe l'avait créé pour lui. Les artisans de sa résurrection ont beau se montrer admirablement discrets sur ce point, il n'en reste pas moins que Granet, jacobin en 1793, bonapartiste en 1805, légitimiste et pieux en 1815, orléaniste après 1830, fut essentiellement un peintre officiel.

Une perfection mortelle

Son art l'est devenu au même rythme que le personnage – et c'est sans doute le plus grand mérite de l'exposition que de montrer comment, par quelle paralysie progressive. Elle traite de la période italienne de Granet, la plus importante et la plus longue, celle à laquelle il a dû sa réputation. Classement par lieux et motifs, accrochage linéaire, présentation sobre, elle ne triche ni ne truque, exhibant l'œuvre telle quelle. Mais l'œuvre ne supporte pas l'épreuve. Conçue pour la dispersion et la diffusion, elle pâtit d'être regroupée. Les répétitions sautent aux yeux, les stéréotypes se révèlent, la banalité et la faiblesse se montrent à nu. Hors quelques exceptions étranges, une demi-douzaine de tableautins heureusement bâclés, cachés dans une cage d'escalier, la peinture de Granet est vitrifiée. Son dessin, de temps en temps vigoureux à ses débuts, s'immobilise bientôt dans une perfection mortelle, métier de topographe, exactitude d'arpenteur.

On aimerait pourtant lui découvrir des qualités, ne serait-ce que pour rendre hommage à sa constance. On aimerait sentir une obsession au travail, une extravagance qui se fraie un passage en dépit de la lourdeur des conventions. Peines perdues : Granet accomplit son ambition, rien de plus. Dans ces innombrables lavis, plusieurs centaines, de châteaux en ruine, de monts Albin en *vedute* du Colisée, d'architectures en cyprès, il applique un système simple : sur un dessin au crayon très mince, il revient à l'encre pour tracer les lignes et suggérer les ombres. Les lignes sont nettes, d'une netteté forcée, les ombres peu constrastées, la lumière sans éclat. Alors qu'il travaille sur le motif, sous le soleil romain, il paraît ignorer que l'excès de lumière ou d'ombre peut dissoudre les contours. L'été ne l'intéresse guère, les effets d'atmosphère lui restent le plus souvent indifférents. Lui a autre chose à figurer, des colonnes, des métopes, des clochers et des processions, qui semblent fixés dans un monde sans air, sans vent, sans mouvement, formes privées de texture et de densité, silhouettes plates dans des compositions convenues. Ses tableaux les plus achevés, dont les trop fameux *Chœurs des capucins*, sont des machines à faire le vide.

On s'en plaindrait moins vivement si Granet, que l'on voudrait faire passer pour un grand homme méconnu, n'avait le malheur de se placer, dans la chronologie des paysagistes romains, entre Fragonard et Hubert Robert d'une part, Corot de l'autre. Ces comparaisons obligatoires lui sont cruelles. Des premiers, dont il ne pouvait cependant ignorer l'œuvre, il n'a ni l'élégance, ni le sens du découpage, ni la suavité des dégradés, ni les raccourcis admirables, ni les incongruités qui sauvent du lieu commun. Quant à Corot, qui arriva à Rome en 1825, il peint à l'opposé de Granet, sans grand respect de la topographie. Il voit les rayons de soleil s'émietter sur les pierres, les ombres vertes et violettes, l'enchevêtrement des bâtiments où l'œil échoue à découvrir un ordre, des perspectives chaotiques, l'épaisseur de l'air et le poids du ciel. Il voit tout ce que Granet n'a pas vu.

PHILIPPE DAGEN

▶ **Musée Granet, place Saint-Jean-de-Malte, Aix-en-Provence ; tél. : 42-38-14-70. Jusqu'au 1er novembre.**

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

CARNET DU Monde

Naissances

– Patrick, Geneviève et Alexis,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Faustine,

à Auxerre, le 3 août 1992.

– M. et Mme Bertrand R. SCHLUMBERGER
ont la joie de faire part de la naissance de leurs deux petits-fils,

Léo,

le 8 juin 1992,

chez
Laurence et Robert SCHLUMBERGER,
19, Rue Rouget-de-Lisle,
92700 Colombes.

Pierre,

le 10 août 1992,

chez
Corinne et Denis SCHLUMBERGER,
32, rue Gabrielle,
75018 Paris.

– Linda SITRUK
et
Guillaume GALBAUD du FORT
ont la très grande joie d'annoncer la naissance de

Samuel,

le 31 juillet 1992.

11, rue Merlin,
75011 Paris.
3678 rue Saint-André 2
Montréal H2L 3V7.

Mariages

– *Les familles* LÉVY et GOLDFARB
sont heureuses de faire part du mariage de

Anne-Judith et Pierre,

qui a eu lieu le 11 août 1992, dans les *jardins du King-David, à Jérusalem* (Israël).

12, rue du Commandant-Rivière,
75008 Paris.

Décès

– *Paris. Salon-de-Provence.*

Mme Pierre Brunet,
son épouse,
M. et Mme Charles Brunet,
ses enfants,
Olivier et Florence,
ses petits-enfants,
Les familles Brunet, Alloing, Boutillon, Ghemard, Mondon,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Pierre BRUNET,

survenu à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Les obsèques religieuses auront lieu vendredi 21 août 1992, à Salon-de-Provence, dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, place de la Porte-de-Bagnolet,
75020 Paris.
241, *rue des Alliers*,
13300 Salon-de-Provence.

– *Sa famille,*
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Charles JOSSERAND,

muni des sacrements de l'Eglise, le 11 août 1992, à l'âge de quarante-cinq ans.

L'inhumation a eu lieu dans le caveau de famille, à Trouville-sur-Mer, le 17 août.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)
Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon
Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

– Paris. Versailles. Mâcon.

M. Jean Massart,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques Bertin,
leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
M. et Mme Pierre Dalsace,
leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Son frère, sa sœur, ses beaux-frères et sa belle-sœur,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Mme Louis DALSACE,
née Madeleine Massart,

survenu à son domicile, le 12 août 1992,

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.

Une pieuse pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

– Mme Guy Daric,
née Gilberte Doyen,
son épouse,
M. et Mme Philippe Daric,
M. et Mme Dominique Daric,
M. Olivier Daric,
ses enfants,
Christine, Xavier, Aurélie et Eléonore,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du rappel à *Dieu* de

M. Guy DARIC,
président du directoire
des Etablissements Guy Daric,

survenu le 16 août 1992.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 21 août, à 10 h 30, en l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, 23, rue des Bernardins, Paris-5e.

Une messe sera dite ultérieurement à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

104, boulevard de Courcelles,
75017 Paris.

– Le conseil de surveillance,
Le directoire,
Et tout le personnel des Etablissements Guy Daric,
ont la grande tristesse de faire part du décès de leur président-fondateur

M. Guy DARIC,
ancien membre du comité directeur
et trésorier du Syndicat
des fabricants français
de lampes électriques,
ancien délégué auprès du CNPF
à la commission des PME,
ancien délégué du CNPF
auprès
des diligences normales comptables,

survenu le 16 août 1992.

La *cérémonie religieuse sera célébrée* le vendredi 21 août, à 10 h 30, en l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, *23, rue des Bernardins, Paris-5e.*

26, rue du Goulet,
BP 55-93302 Aubervilliers Cedex.

– **Marguerite LEVASSEUR,**
chargé de mission
au ministère des affaires étrangères,

est décédée le 14 août 1992, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Pas d'obsèques.

– *Mme Henri Mauboucbé,*
Ses enfants,
Petits-enfants
Et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri MAUBOUCHÉ,

le 16 août 1992, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale.

7, *rue Virette,*
72400 La Ferté-Bernard.

– *M. Guy Sillam,*
Patrick et Robert Sillam,
Les familles Abitbol, Bencimon, *Bénisti, Benchimol, Marciano,* Sillam,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de leur très chère et regrettée

Mme Clarisse SILLAM,
née Bencimon,

survenu le 18 août 1992, à l'âge de soixante-quatre ans.

Les obsèques auront lieu vendredi 21 août, à 10 h 30, au *cimetière* parisien de Pantin.

192, avenue de la Division-Leclerc,
95160 Montmorency.

– M. et Mme Jean-Michel Bloch,
son gendre et sa fille,

Claire-Dominique, Vincent et Matthias Bloch,
ses petits-enfants,

M. Jean Payen
et ses enfants et petits-enfants,
M. Lucien Payen
et ses enfants et petits-enfants,
ses beaux-frères, neveux et nièces,

M. Guy Voche
et son fils,
ses neveu et petit-neveu,

Les familles Payen, Bloch, Flamand, Leprince, *Jerphanion, Cadiou,* Rohmer, Voche,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Alfred PAYEN,
née Marianne Voche,

survenu le 18 août 1992, dans sa quatre-vingt-dixième année, en son domicile.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 21 août, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-des-Champs, à Paris-6e.

22, rue Ernest-Renan,
92190 Meudon.

– **Valérie STOLIAROFF,**
enseignante en retraite
à la Sorbonne,
à l'Institut d'études politiques
et à l'ENA,

s'est éteinte le 18 août 1992, dans sa quatre-vingt-onzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 21 août, à 15 h 45, en la chapelle de la maison de retraite Zemgor, 35, rue du Martray, à Cormeilles-en-Parisis *(Val-d'Oise), suivie* de l'inhumation au cimetière orthodoxe de Sainte-Geneviève-des-Bois.

De la part de
La famille Stoliaroff,
Ses anciens élèves
Et amis.

– Mme Alfred TRIVIDIC
a la douleur de faire part de la mort de sa fille,

Christiane,

survenue à Bordeaux, le 6 août 1992.

Ty Breiz,
24, route de la Halte,
29670 Henvic.
6, allée Bernadotte,
92330 Sceaux.

– Jean-Claude, Jacqueline, Nicole, Mireille TRIVIDIC,
ses frère et sœurs,
ont la douleur de faire part de la mort de

Christiane,

survenue à Bordeaux, le jeudi 6 août 1992.

Familles Trividic, Mariani-Trividic, Trividic-Martin.

Maison Rose à Olmi,
20217 Canari-Saint-Florent.
40, rue Ramponeau,
75020 Paris.
10, rue Lacretelle,
75015 Paris.

CATASTROPHES

Quarante-cinq personnes tuées dans un accident d'autocar en Espagne

Quarante-cinq personnes ont été *tuées et onze autres blessées*, mercredi 19 août, dans un accident d'autocar sur l'autoroute A-7, près de Castellon de la Plana, à environ 70 kilomètres de Valence (Espagne). Le car, qui emmenait cinquante-six personnes de Barcelone à Séville pour y visiter l'Exposition universelle, a quitté la route dans un virage vers 17 h 30. Selon les autorités, le conducteur – pratiquement indemne – a pris le virage à 105 km/heure, alors que la vitesse était limitée à 40 km/heure. Les victimes, parmi lesquelles se trouvaient plusieurs enfants, étaient originaires de la banlieue de Barcelone. Cet accident est le plus meurtrier en Espagne depuis celui survenu en 1979 près de *Zamora (quarante-huit morts). En* France, la collision de deux autocars près de Beaune, en Côte-d'Or, avait fait cinquante-trois morts, dont quarante-quatre enfants, le 31 juillet 1982. – *(AFP, Reuter.)*

□ **Quatre morts dans un accident d'avion près de Narbonne.** – Quatre personnes, dont deux enfants de seize et douze ans, ont été tuées, mercredi 19 août, dans l'accident d'un avion de tourisme près de Narbonne (Aude). L'appareil, un Cessna 310, a d'abord heurté un pylône électrique, puis a explosé en s'écrasant 500 mètres plus loin sur le domaine de Jonquière, près de l'autoroute A 61. Il n'y a eu aucun survivant.

ÉCONOMIE

BILLET

150 millions d'actionnaires russes ?

Les 150 millions d'habitants de la Russie seront-ils dans quelques mois actionnaires ? Au moment où le monde s'inquiète des lenteurs de la réforme économique russe, M. Boris Eltsine vient d'annoncer avec fracas un ambitieux programme d'actionnariat populaire : pour participer à la privatisation de l'industrie d'Etat, toute la population russe recevra, à partir du 1er octobre, des « chèques » de privatisation. Cela laisse songeur.

L'équipe de M. Egor Gaïdar avait fait connaître depuis quelques mois sa volonté d'attribuer des actions à la population, comme en Tchécoslovaquie ou en Pologne. Cependant, dans ces deux pays, la désétatisation a pris un retard considérable. La Pologne, qui promettait dès 1990 la privatisation de masse de son industrie, n'a mis en vente que quelques entreprises. En Tchécoslovaquie, la population a déjà pu acquérir des « coupons » de privatisation, mais aucun transfert de propriété n'est encore intervenu. C'est en Hongrie, où le gouvernement a écarté l'actionnariat populaire massif au profit de la vente au coup par coup, que les progrès ont été les plus importants.

Le programme annoncé par M. Eltsine est encore plus ambitieux que ceux, déjà difficiles à mettre en œuvre, des anciens partenaires de Moscou. D'une part, à en croire le discours du président, les actions seront données, et non vendues. Même si le prix des titres est modique, leur vente permet de limiter le nombre d'actionnaires, comme l'a compris le gouvernement polonais. D'autre part, les Russes pourraient échanger leur « chèque » contre de l'argent liquide (deux à trois mois de salaire moyen) s'ils ne souhaitent pas devenir actionnaires. La mesure est pour le moins risquée en cette période d'hyperinflation, où les dirigeants ont déjà du mal à contrôler la planche à billets.

L'annonce de M. Eltsine ne remplace en rien une véritable loi sur la privatisation, attendue jusqu'à présent en vain. En l'absence de législation, les « privatisations » relèvent, comme d'autres domaines de l'économie russe, de la loi de la jungle. Les banques et cabinets d'audit étrangers se précipitent pour être nommés conseillers en privatisation de tel ou tel combinat, mais les entreprises désireuses d'injecter du capital ne se bousculent pas au portillon, découragées par l'obsolescence des entreprises et les incertitudes politiques. Les nouveaux « capitalistes » russes continuent pour leur part de s'approprier des biens d'Etat. Il serait d'ailleurs assez peu surprenant que les « chèques », s'ils sont distribués au plus grand nombre, se retrouvent aux mains de quelques-uns.

FRANÇOISE LAZARE

La hausse annuelle des prix revient à 3,3 %

L'Allemagne semble maîtriser son inflation

Les prix sont restés complètement stables en juillet en Allemagne par rapport au mois de juin. Et le taux annuel d'inflation s'est brusquement et fortement réduit, revenant de 4,3 % en juin (par rapport à juin 1991) à 3,3 % en juillet.

Les bons résultats de la hausse des prix en Allemagne sont-ils le signe évident que celle-ci est en train de maîtriser une inflation qui lui fait très peur depuis dix-huit mois ? Et si tel est le cas, les autorités monétaires allemandes enfin rassurées peuvent-elles envisager de réduire les taux d'intérêt ?

Les résultats obtenus par l'Allemagne en juillet sont excellents, mais leur signification ne doit pas être exagérée. La totale stabilité du coût de la vie le mois dernier par rapport à juin est presque une habitude outre-Rhin, où les mois d'été sont aussi bons que les mois d'hiver sont mauvais. Contrairement aux habitudes des statisticiens français de l'INSEE qui « lissent » les variations de prix de l'alimentation « fraîche », les Allemands eux, enregistrent tels quels les mouvements de prix sur les fruits et les légumes. Autant dire qu'en hiver les hausses sont fortes alors que l'abondance des mois d'été provoque souvent des baisses. Il en avait été ainsi en 1991 avec une hausse de 0,6 % en janvier par rapport à décembre 1990 et une totale stabilité en août. Le résultat de juillet 1992, parfaitement dans les normes, ne permet donc pas de dire si les hausses de prix se ralentissent actuellement en Allemagne. Tout au plus peut-on dire qu'elles ne s'accélèrent pas si l'on en juge par les hausses des trois derniers mois connus (mai-juin-juillet), qui n'ont pas dépassé 0,2 % en moyenne mensuelle.

L'autre bon chiffre obtenu par les Allemands en juillet est le très net ralentissement du taux annuel d'inflation. Celui-ci, qui était régulièrement supérieur à 4 % depuis novembre 1991 (il avait même frisé les 5 % en mars 1992), est brusquement redescendu à 3,3 % en juillet dernier par rapport à juillet 1991. Du coup, l'écart d'inflation annuelle qui était de 1,3 point en faveur de la France en juin (4,3 % contre 3 %) s'est réduit à 0,4 point en juillet (3,3 % contre 2,9 %), ce qui n'a pas arrangé les affaires du franc affaibli depuis une semaine.

Le ralentissement du taux annuel de hausse des prix outre-Rhin ne signifie pas que l'Allemagne a brusquement vaincu ses tensions inflationnistes. En fait ce sont les relèvements de taxes fiscales décidés par le gouvernement allemand pour réduire le déficit budgétaire, relèvements intervenus en juillet 1991, qui avaient provoqué une accélération spectaculaire des hausses de prix : le taux annuel était passé de 3 % en mai 1991 (par rapport à mai 1990) à 3,5 % en juin et 4,4 % en juillet. Pour financer la réunification, Bonn avait alors relevé de nombreuses taxes : sur l'essence, les assurances, le tabac, la poste, le téléphone. A elle seule la fiscalité pétrolière avait entraîné une accélération de 0,7 point de l'indice des prix de détail.

Ces hausses ont pesé pendant douze mois sur le taux annuel d'inflation. Juillet 1992 est le premier mois à être débarrassé, si l'on peut dire, du contrecoup de ces taxes (et non des taxes elles-mêmes) : il en résulte mécaniquement une forte réduction (0,7 point) de la hausse annuelle des prix.

Fin de l'effet fiscalité

On voit bien que si le jeu de la fiscalité avait exagéré le rythme réel de l'inflation en Allemagne depuis un an, à l'inverse sa « disparition » exagère les progrès qu'accomplit probablement l'Allemagne dans sa lutte contre la hausse des prix. Cela est si vrai qu'au début de l'année prochaine le passage de 14 % à 15 % du taux de TVA augmentera à nouveau de 0,5 point le taux annuel d'inflation et fera repasser celui-ci aux environs de 4 %.

Le problème est donc de connaître le rythme réel de hausse des prix, débarrassé des interventions gouvernementales qui faussent le jeu. Ce que les économistes appellent « soc » de l'inflation – et qui reflète tout à la fois les déséquilibres entre offre et demande, les hausses de coûts salariaux qui pèsent sur les prix à la production le prix des importations – est aussi difficile qu'indispensable à apprécier avec exactitude. C'est en effet en fonction de cette appréciation que les autorités monétaires décideront si les taux d'intérêt à court terme peuvent être réduits ou non. Pour l'instant la Bundesbank, la banque centrale allemande, donne plutôt l'impression d'être tentée par un relèvement du taux Lombard, qui est la voie de refinancement la plus coûteuse.

La poussée des hausses de prix en Allemagne n'a pas eu pour seule cause le relèvement des taxes il y a un an. Dès avant le mois de juillet 1991, qui avait vu la fiscalité sur l'essence augmenter sensiblement, le rythme de l'inflation s'était accéléré. C'est ainsi qu'en avril-mai-juin de l'année dernière le taux moyen mensuel avait presque atteint 0,5 %, ce qui correspondait à un rythme annuel très élevé de 6,2 %. A l'origine de cette forte accélération : les prix alimentaires (+ 7 % en rythme annuel au premier semestre), les loyers (+ 5,6 %) et les services (+ 6 %) très sensibles aux fortes augmentations de salaires accordées (+ 6,1 % en 1991 après + 4,7 % en 1990).

La bonne tenue du mark

Mais deux facteurs ont joué – et continuent de jouer – pour freiner les hausses. Le premier est la bonne tenue du deutschemark, qui, en s'appréciant au second semestre 1991, a réduit les prix à l'importation (de 0,7 % sur l'ensemble de l'année), atténuant d'autant l'impact des coûts salariaux sur les prix à la production. Le second est la stratégie des entrepreneurs allemands, qui ont réduit leurs marges bénéficiaires pour éviter de trop augmenter leurs prix de vente.

On peut ainsi estimer que le rythme annuel de l'inflation en Allemagne est actuellement d'environ 3,5 % et qu'il pourrait se ralentir un peu d'ici la fin de l'année si se confirment la modération des prix alimentaires, la bonne tenue de la monnaie allemande et si, bien sûr, ne s'accélèrent pas les prix des loyers « dopés » par l'afflux des Allemands venus des nouveaux Länder (1).

La hausse de la TVA au 1er janvier 1993 relancera l'indice des prix mais ne remettra pas en cause l'amélioration profonde qui semble en train de se dessiner en Allemagne. Tout au plus le changement de taux de la taxe à la valeur ajoutée repoussera-t-il à janvier 1994 le retour définitif du taux annuel d'inflation allemand aux alentours de 3 %. Un taux qui alors ne sera probablement plus très éloigné du taux français de hausse des prix.

Difficile de savoir à partir de quel moment la Bundesbank, estimant qu'il n'y a plus péril en la demeure, envisagera de réduire les taux d'intérêt à court terme. Mais on peut penser que, plus que l'évolution de l'indice global des prix, les autorités monétaires allemandes prendront en compte l'évolution des loyers et des services. Les deux vrais fauteurs actuels.

ALAIN VERNHOLES

(1) Voir la note de conjoncture internationale de la direction de la prévision du ministère de l'économie et de l'INSEE de juin 1992 et la *Lettre de conjoncture de la BNP* de juin 1992.

Républicains et démocrates en désaccord sur un programme d'économies

L'Etat de Californie sans budget

La Californie se débat dans des difficultés financières graves. Le gouverneur républicain et ses adversaires démocrates sont en désaccord sur la façon de redresser les comptes de l'Etat le plus peuplé des Etats-Unis, et celui-ci est privé de budget.

LOS ANGELES

correspondance

Après cinquante et un jours de négociations, l'Etat le plus peuplé des Etats-Unis n'a toujours pas de budget pour 1992-1993. Les crises budgétaires se succèdent dans les Etats, comme celui de New-York, la Pennsylvanie ou la Californie, qui ont le plus souffert de la récession. Mais, pour la première fois depuis la crise des années 30, la Californie a commencé l'année fiscale, le 1er juillet, sans moyens de paiement.

Comme les politiciens de Sacramento, capitale politique de la Californie, ne parvenaient pas à un accord sur le budget, l'Etat a commencé d'émettre des bons garantis appelés « IOU » (phonétiquement, en anglais, des *« je vous dois »*). Les IOU ne devaient être qu'un moyen de paiement provisoire et limité en quantité. Mais la crise budgétaire s'est prolongée. L'Etat a déjà émis 1,2 million d'IOU, pour un total de 2,73 milliards de dollars (13,6 milliards de francs), une masse dont il a fallu improviser la gestion. Les intérêts de ces bons à 5 % ont coûté à ce jour plus de 6,4 millions de dollars aux contribuables. La principale banque de Californie, la Bank of America, refuse depuis le début du mois les IOU *« trop coûteux à gérer »*. Les hôpitaux publics, les écoles et les prisons doivent se tourner vers d'autres banques – de plus en plus rares – qui acceptent les IOU ; cent cinquante-cinq mille aides médicaux n'ont pas été payés depuis le 1er juillet. Blue Cross, compagnie privée d'assurance-maladie, a débloqué 25 millions pour venir en aide à mille hôpitaux.

Le gouverneur républicain Pete Wilson s'est promis de résorber le déficit de 11 milliards de dollars pour un budget total de 57 milliards de dollars. Son plan coupe net un quart des dépenses de « l'Etat-providence » et 1,2 milliard du budget de l'éducation. Jusqu'ici, les démocrates se sont refusé à voter un budget en régression tout en approuvant la volonté de M. Wilson de ne pas augmenter les impôts. Depuis le vote de la proposition 13 en 1978, la Californie passe pour être l'initiatrice de la révolte fiscale des années 80 aux Etats-Unis. Plus cette crise budgétaire s'enlise et plus une augmentation des impôts semble inévitable, au moins au niveau local.

Une fois de plus, les coupes budgétaires de l'Etat vont mettre en difficulté les comtés et les villes. En cas de vote du plan Wilson, la ville de Los Angeles (où le taux de chômage dépasse 11 %) devra trouver un moyen pour compenser un manque à gagner de quelque 200 millions de dollars.

RÉGIS NAVARRE

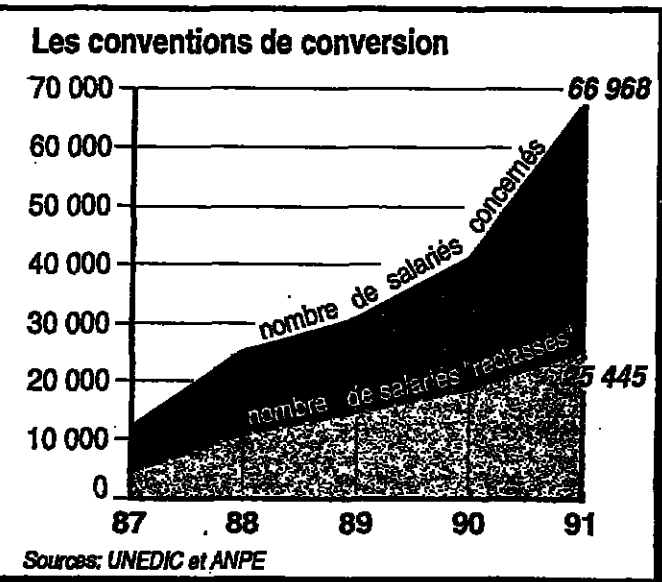
SOCIAL

Moins de la moitié des salariés en conversion ont retrouvé un emploi en 1991

Seulement 38 % des salariés en conversion ont retrouvé un emploi en 1991. C'est ce qui ressort d'une enquête du ministère du travail consacrée au bilan des mesures d'accompagnement des restructurations pour 1991 (1). Alors que l'ANPE a enregistré 470 000 inscriptions suite à un licenciement économique en 1991, contre 430 000 en 1990, les différents dispositifs d'accompagnement des restructurations ont concerné 127 000 personnes en 1991 – y compris les préretraites (*le Monde* du 18 août) – soit une progression de 45 % par rapport à 1990.

Sur les 84 500 personnes entrées dans un dispositif d'adaptation et de reclassement en 1991, 66 968 salariés se sont inscrits dans une convention de conversion, soit une progression de 64 % par rapport à 1990. Mais la détérioration du marché de l'emploi a largement pesé sur le taux de reclassement : la part des salariés en conversion ayant retrouvé un emploi dans les six premiers mois suivant leur entrée dans le dispositif est ainsi passée de 49 % en 1989 à 46 % en 1990, puis à 38 % en 1991. *« Cette baisse doit être rapprochée du ralentissement des créations d'emplois en 1991 »*, souligne l'étude du ministère du travail.

(1) *Premières informations*, n° 288, août 1992



Après quatre années de rigueur

Le gouvernement australien choisit la relance

A l'approche des élections, qui auront lieu en mars 1993, le gouvernement travailliste, rompant avec quatre ans d'austérité, a présenté un budget de relance pour lutter contre le chômage et stimuler la croissance.

SYDNEY

de notre correspondante

La rigueur imposée par M. Paul Keating durant ses dernières années aux commandes de l'économie australienne n'est plus de mise depuis qu'il a accédé aux fonctions de premier ministre, en décembre 1991. Les élections législatives auront lieu d'ici neuf mois et les travaillistes, menacés par un taux de chômage de 11 % comme par l'usure de dix ans de pouvoir, ont changé de cap.

Le budget de relance présenté mardi 18 août par le ministre de l'économie, M. John Dawkins, en témoigne : pour financer la création d'emplois, l'amélioration des services de santé et l'augmentation des allocations retraite, logement et familiales, le gouvernement prévoit un déficit de 13,4 milliards de dollars (le dollar australien vaut 3,55 francs), soit 3,3 % du PIB (produit intérieur brut) pour l'année fiscale entamée au 1er juillet 1992, après quatre années d'excédents. L'essentiel des nouvelles dépenses à caractère social (4,5 milliards sur deux ans) vise à remédier à la crise de l'emploi : stages de formation, subventions à l'embauche de jeunes et de chômeurs longue durée, extension du programme de travaux publics annoncé dans le plan de redressement (*le Monde* du 29 février).

Une croissance plus modeste que prévu

En dépit de ces mesures, le taux de chômage serait toujours de 10 % d'ici un an, selon les estimations officielles. En effet, après dix-huit mois de récession, la croissance pour l'année fiscale écoulée a été plus modeste que prévu (1,6 %), et le gouvernement a dû réviser ses estimations. Le PIB augmenterait de 3 % – au lieu de 4,75 % prévus il y a six mois – pour l'année 1992-1993.

La faiblesse de la reprise s'explique d'abord par une baisse de la production agricole (– 10 % en un an). Le commerce extérieur s'est néanmoins amélioré grâce à une hausse des exportations de biens manufacturés. Cette évolution a facilité la diminution du déficit des comptes courants (de 25 % par rapport à l'année précédente). Mais ce redressement tient surtout à la baisse des taux d'intérêt à l'étranger, qui a réduit le service de la dette extérieure.

Celle-ci atteint 148 milliards de dollars australiens, soit un rapport au PIB qui a sextuplé depuis 1981. Elle est principalement liée à l'achat massif d'actifs à l'étranger par des entreprises privées qui ont abondamment recouru à l'emprunt, profitant de la déréglementation du marché financier en 1983. Cet endettement pèse aujourd'hui sur les bilans et explique la baisse des investissements, qui constitue aussi un frein à l'expansion économique.

Pour remédier aux difficultés des entrepreneurs, le gouvernement a négocié un accord de principe avec la Confédération des syndicats (ACTU) visant à restreindre la hausse des salaires, indexée sur l'inflation depuis 1983, et il encourage patrons et employés à conclure directement des accords basés sur la productivité des entreprises. Pour les laissés-pour-compte de ce système (un tiers des salariés), le gouvernement propose, pour la première fois, une augmentation forfaitaire (10 dollars par semaine). Ce projet, qui permettrait de préserver les résultats obtenus sur l'inflation (1,2 % en rythme annuel en juin 1992), devrait recevoir officiellement l'assentiment des syndicats dans les jours à venir s'ils s'estiment satisfaits des mesures sociales contenues dans le budget.

SYLVIE LEPAGE

Le différend Etats-Unis - CEE sur les productions agricoles

La guerre du soja devrait connaître une trêve

Le conflit opposant depuis plusieurs années les Etats-Unis et la CEE à propos de la production de soja devrait connaître une trêve au cours des prochaines semaines. Comme l'a indiqué, mardi 18 août, un porte-parole de la Commission européenne, au terme d'une série de négociations informelles, *« nous n'attendons pas de mesures américaines pour l'instant »*.

C'est le 19 août que Washington devait annoncer la liste des importations européennes sanctionnées en raison du maintien par la CEE des subventions à la production d'oléagineux, mais les responsables américains paraissent avoir reporté leur décision, tandis que ceux de la CEE ont demandé à ce que le contentieux sur le soja figure à l'ordre du jour du prochain conseil général du GATT (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), le 29 septembre.

Les discussions bilatérales menées après les conclusions, en mars, d'un panel du GATT favorable aux thèses américaines n'avaient pas permis de parvenir à un compromis. Washington avait donc annoncé l'imposition de droits de douane pénalisants sur une série de produits importés de la CEE (vins, fromages, cognac...) si la CEE ne présentait pas de propositions acceptables avant le 19 août.

EN BREF

□ **La Banque centrale du Portugal baisse ses taux d'intérêt.** – La Banque centrale du Portugal a ramené mercredi 19 août son principal taux directeur de 17 % à 16 % ; elle l'avait d'ailleurs déjà baissé de 17,75 % à 17 % la semaine dernière. M. Tavares Moreira, qui vient d'achever son mandat de gouverneur de la Banque centrale du Portugal, a estimé que la baisse des taux d'intérêt pourrait être de l'ordre de 4 ou 5 points d'ici la fin de l'année. Cet assouplissement du crédit est la conséquence d'une série de mesures destinées à libéraliser totalement les mouvements de capitaux portugais à partir du 31 août (*le Monde* daté 16-17 août).

□ **Le prêt de la BID au Pérou débloqué.** – La Banque interaméricaine de développement (BID) a accordé au Pérou un prêt de 116 millions de dollars (580 millions de francs), dont le versement avait été suspendu à la suite du « coup d'État constitutionnel » du président Alberto Fujimori le 5 avril, a indiqué mercredi 19 août le ministère péruvien de l'économie. Ce prêt est destiné à l'agriculture. Un autre prêt de 320 millions de dollars est toujours suspendu.

□ **Accord commercial entre la Chine et Israël.** – Israël a signé mercredi 19 août son premier accord commercial avec la République populaire de Chine, a annoncé le ministère israélien de l'industrie. Cet accord permettra aux produits israéliens de pénétrer librement sur le marché chinois. Les importations israéliennes en Chine devraient atteindre cette année 30 millions de dollars (150 millions de francs). Israël pourra désormais vendre à la Chine son savoir-faire en matière d'agriculture et de techniques de pointe. Une des clauses du contrat stipule néanmoins que l'Etat hébreu sera protégé contre l'importation de produits chinois trop bon marché.

ÉCONOMIE

COMMERCE EXTÉRIEUR

Au premier semestre 1992

La balance des paiements courants était proche de l'équilibre

La balance des paiements courants de la France (commerce extérieur, services, transferts unilatéraux) a enregistré au premier semestre un déficit de 1,9 milliard de francs en données corrigées des variations saisonnières. Au premier semestre 1991, ce déficit s'était élevé à 31,1 milliards de francs.

Ce retour à un quasi-équilibre des comptes courants au premier semestre *«place la France dans une position qu'elle n'avait pas connue depuis six ans»*, a indiqué, dans un communiqué, le ministère de l'économie. Ce *bon résultat pour* le *premier semestre* intervient malgré un fort déficit des paiements courants au mois de juin : *selon des résultats encore provisoires*, il avait atteint 4,4 milliards de francs après correction des variations saisonnières. Au mois *de mai*, la balance courante avait en revanche connu un excédent de 9,1 milliards de francs.

L'amélioration globale des comptes extérieurs de la France au premier semestre est essentiellement due au solde des échanges de marchandises : de janvier à juin 1992, l'excédent commercial s'est établi à 293 millions de francs, contre un déficit de 35 milliards de francs au premier semestre de 1991.

Les entrées nettes de capitaux à long terme liées à l'achat de valeurs françaises par les non-résidents ont quant *à elles* été très *importantes* en mai, permettant un fort redressement de la balance de base (+ 12 milliards de francs en mai).

INDICATEURS

ÉTATS-UNIS

● **Commerce extérieur : déficit de 6,5 milliards de dollars en juin.** – Le déficit commercial s'est élevé à 6,59 milliards de *dollars (32,9 milliards de francs) pour le mois de juin, a annoncé* mercredi 19 août le département du commerce. En mai, le déficit avait atteint 7,1 milliards en données révisées, le plus mauvais *résultat depuis dix-huit mois. L'amélioration constatée en juin est* la première depuis février. Elle s'explique par un bond de 7,2 % en un mois des exportations qui se sont établies à 38,28 milliards de *dollars (+ 9,5 % en un an). Les importations ont augmenté* de 4,7 % par rapport à mai, s'inscrivant à 44,88 milliards (+ 15,8 % en un an). En rythme annuel, le déficit commercial américain atteint 70,94 *milliards*. Il était revenu de 101,7 milliards en 1990 à 65,4 milliards en 1991.

FRANCE

● **Avoirs de change : baisse de 5,45 milliards de francs en juillet.** – Les avoirs officiels de change de la France ont diminué de 5,453 milliards de francs en juillet par rapport à juin, portant le total des réserves à 319,8 milliards, indique un communiqué publié mercredi 19 août par le ministère des finances. Si les avoirs en or (151,277 milliards) n'ont pas varié, les avoirs en devises ont diminué de 1,36 milliard de francs. En un an (juillet 1992 comparé à juillet 1991) les réserves de change ont baissé de 56,2 milliards de francs.

● **Production industrielle :– 0,4 % en juin.** – La production industrielle (hors BTP) a enregistré un nouveau recul de 0,4 % en juin en données corrigées des variations saisonnières après une baisse de 1,6 % en mai, selon l'indice mensuel de la production industrielle publié mercredi 19 août par l'INSEE. L'indice s'est inscrit à 112,7 en juin contre 113,1 en mai sur la base 100 en 1985. En un an (juin 1992 comparé à juin 1991), l'indice est en baisse de 0,5 %. La production manufacturière – qui exclut l'agroalimentaire et l'énergie – stagne à 111,6 contre 111,7 en mai. Alors que la production de biens intermédiaires (– 0,6 %) et celle de la branche «automobile-biens d'équipement ménager» (– 1 %) reculent en juin, la production de biens d'équipement professionnel (+ 0,5 %) et de biens de consommation courante (+ 0,6 %) progresse.

GRANDE-BRETAGNE

● ***Produit intérieur brut* : – 0,1 % au deuxième trimestre.** – Le produit intérieur brut de la Grande-Bretagne a diminué de 0,1 % au deuxième trimestre 1992 par rapport au premier, a annoncé mercredi 19 août l'Office central des statistiques dans une première estimation provisoire.

EN BREF

□ **Air Canada et United Airlines ont *conclu une alliance commerciale*.** – Air Canada a annoncé, mardi 18 août, avoir conclu une alliance commerciale avec l'américain United Airlines afin de faciliter les liaisons entre les deux compagnies aériennes sur le continent américain, en Europe et dans le Pacifique. L'accord concerne principalement des facilités pour l'enregistrement des bagages, la prise en compte réciproque des programmes de fidélisation et l'aménagement d'horaires pour faciliter les correspondances. Cette alliance *intervient après l'échec*, le 14 *août*, des négociations en vue d'une fusion entre Air Canada et sa concurrente Canadian Airlines.

□ **Metallgesellschaft et Daimler Benz s'associent à la société russe Arta pour recycler des millions de tonnes de munitions.** – EST, filiale com*mune des groupes allemands* Metallgesellschaft et Daimler-Benz spécialisée dans l'élimination des déchets, a *conclu un accord de coentreprise* («joint venture») avec la société d'armement russe Arta. Baptisée Artest, la nouvelle structure – dont l'acte de naissance devait être officiellement signé jeudi 20 août près de Munich – sera chargée de désarmer puis de recycler des millions de tonnes de munitions de l'ancienne Union soviétique pour le compte du gouvernement russe. Le prix approximatif du recyclage d'une tonne de munitions (désarmement, démontage pour recyclage éventuel ou destruc*tion) est estimé à environ* 5 000 deutschemarks (17 000 francs).

□ **Berlitz racheté par une maison d'édition japonaise.** – L'éditeur japonais Fukutake Publishing a conclu le 20 août un accord de rachat de Berlitz, qui possède 300 écoles de langues dans le monde et publie des guides linguistiques et de voyages. Berlitz était une filiale à 56 % de Macmillan, maison d'édition améri*caine* achetée *en 1988 par Robert* Maxwell. Ses fils avaient décidé de la vendre à Futukake après la mort du patron *de presse*, le 5 novembre 1991, et la découverte d'irrégularités dans ses comptes (*le Monde* du 9 *novembre* 1991). *Le montant total* de l'opération demeure secret, mais Fukutake a versé 410 millions de dollars (environ 2 milliards de francs) pour 67 % du capital de Berlitz, une somme supérieure à celle qui était prévue et qui devrait rassurer les créanciers de l'ex-groupe Maxwell. Après acceptation des autres actionnaires, le rachat sera effectif à la fin de 1992.

TRANSPORTS

Près du site nucléaire du Tricastin

La SNCF prévoit des protections pour le TGV Méditerranée

La SNCF a étudié la réalisation d'aménagements complémentaires pour rendre plus sûre la circulation du futur TGV Méditerranée dans la traversée du site nucléaire du Tricastin (Drôme), à la suite d'une étude réalisée à sa demande par le cabinet Sector (*le Monde* du 20 août). Il s'agit de la *«réalisation d'un mur parallèle à la voie, en crête de remblai, assurant le guidage latéral des rames en cas de déraillement accidentel»* et de *«l'obturation automatique des prises d'air de la climatisation des rames permettant de confiner les voyageurs en cas d'arrêt inopiné, afin de* (les) *tenir à l'écart de tout danger d'émanations toxiques (risque Seveso)»*, a déclaré la SNCF.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 20 août ↓

Indécise

La Bourse de Paris évoluait en dents de scie dans un marché nerveux, jeudi 20 août, avant la réunion de la Bundesbank et la possible annonce d'une nouvelle hausse des taux allemands. Après avoir ouvert sur une petite progression de 0,08 %, l'indice CAC 40 n'a cessé ensuite dans la matinée d'osciller faiblement se retrouvant tour à tour en hausse et en baisse. En milieu de journée, et la crainte aidant à l'approche de la décision de la Bundesbank, l'indice cédait 0,42 à 1 726,99 points.

Pour ne pas changer, cette baisse se manifesta dans un marché très creux qui traduit la réserve des milieux financiers ballottés «dans une mer d'incertitudes». Si les opérateurs ne voulaient pas vraiment croire en début de journée à un durcissement de la politique du crédit en Allemagne, l'annonce d'une progression de 8,6 % en rythme annuel en juillet de la masse monétaire outre-Rhin a ravivé les inquiétudes. Dans ce contexte, la forte reprise de 4,2 % de la Bourse de Tokyo ce jeudi est passée pratiquement inaperçue.

Du côté des valeurs, à noter plus particulièrement les baisses de 5,2 % de Valéo, de 4,5 % de Total et de 2,3 % d'Elf-Aquitaine. Et du côté des hausses, à signaler les progressions de 6,2 % de Fives-Lille, de 2,8 % de Casino et de 2,5 % de SCOA.

NEW-YORK, 19 août ↓

Tassement

Après avoir évolué en légère baisse durant l'essentiel de la séance du mercredi 19 août, Wall Street a soudainement piqué du nez dans la dernière heure d'échanges sous la pression de ventes sur programme informatique. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 307,06 en baisse de 22,42 points (– 0,67 %). L'activité a été assez soutenue avec quelque 187 millions d'actions échangées. Le nombre de titres en baisse a dépassé celui des valeurs en hausse dans un rapport de près de deux contre un : 1 134 contre 591 ; 596 actions ont vu leurs cours demeurer inchangés.

L'annonce d'une contraction de 7,7 % du déficit commercial américain en juin et la reprise des marchés *de Tokyo et de Londres semblent avoir été ignorées par le marché*, qui a préféré se mettre sur la réserve dans l'attente du discours de jeudi du président George Bush face aux délégués de la convention républicaine à Houston. Sur le marché obligataire, le *taux d'intérêt moyen sur les bons du* Trésor à 30 ans, principale référence, est descendu à 7,32 % mercredi en fin d'après-midi contre 7,33 % mardi soir.

VALEURS	Cours du 18 août	Cours du 19 août
Alcoa	67 3/4	67 5/8
ATT	43 1/4	43 1/8
Boeing	39 1/2	39 1/8
Chase Manhattan Bank	24 1/8	22 5/8
Du Pont de Nemours	51 1/4	51
Eastman Kodak	44	43 7/8
Exxon	64 3/8	64 7/8
Ford	41 3/4	41 1/2
General Electric	76 5/8	76
General Motors	37 1/2	36 3/8
Goodyear	67 1/2	67 3/8
IBM	88	86 1/2
ITT	66 7/8	66 3/4
Mobil Oil	64 3/4	64 5/8
Pfizer	81 3/4	81 1/8
Schlumberger	67 7/8	68 3/8
Texaco	64 3/8	65 1/8
UAL Corp. ex-Allegis	106 1/4	106 1/4
Union Carbide	13 7/8	13 3/4
United Tech.	56 1/8	54 7/8
Westinghouse	16 3/4	16 5/8
Xerox Corp.	75 1/8	74 1/8

LONDRES, 19 août ↑

Petite hausse

La Bourse de Londres a clôturé en hausse modérée mercredi 19 août. *L'indice Footsie des cent grandes* valeurs a gagné 8,8 points (0,4 %) à 2 363,5 points tandis que les fonds d'Etat perdaient du terrain. Les échanges ont porté sur 390,5 millions d'actions, contre 359,1 millions la veille. Le marché a peu réagi après *l'annonce d'une progression du produit intérieur britannique non pétrolier* de 0,1 % au deuxième trimestre. Cette évolution positive est une première *depuis 1990. Toutefois, globalement la récession s'est poursuivie* et les ventes de détail ont diminué de 0,3 % en juillet.

Du côté des actions, le groupe de câbles et de travaux publics BICC s'est apprécié après des résultats conformes aux prévisions et un maintien de son dividende.

TOKYO, 20 août ↑

Redressement

La Bourse de Tokyo a terminé en forte hausse jeudi 20 août, l'indice Nikkei progressant de 617,02 points, *soit 4,21 %, à 15 267,76 points*. Les mesures du gouvernement pour résoudre le problème de dette des propriétaires fonciers ont provoqué des rachats du découvert qui ont fait boule de neige au fur et à mesure que les cours remontaient, estimaient les boursiers. *Mais la peur d'aller trop loin a entraîné le marché en deçà de* son plus haut du jour de 15 546,47 points.

Le volume des échanges a porté sur 300 millions de titres contre 220 millions mercredi. Les intervenants ont aussi été encouragés par un article paru jeudi dans le quotidien économique *Nihon Keizai Shimbun*, selon lequel le gouvernement prépare des mesures d'exonération fiscale pour venir en aide aux institutions financières en difficulté.

VALEURS	Cours du 19 août	Cours du 20 août
Ajinomoto	1 050	1 140
Bridgestone	1 070	1 090
Canon	1 230	1 270
Fuji Bank	1 340	1 420
Honda Motors	1 230	1 270
Matsushita Electric	1 130	1 170
Mitsubishi Heavy	491	509
Sony Corp.	3 540	3 880
Toyota Motors	1 380	1 390

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4280	4285	Immob. Hôtelière	1006	....
Amault Associés	181	....	Inramt. Computer	150	
B.A.C.	23 70	....	I.P.B.M.	53	....
Bque Vernes	690	690	Locamic	68	58
Boiron (Ly)	471	470	Matra Comm.	295 70	295 70
Boisset (Lyon)	208	208	Molex	123	..
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	750	740	Publ.Filipacchi	430 50	436
Calberson	287	....	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	295	305
Cardif	745	740	Select Invest (Ly)	78	81
C.E.G.E.P.	158 80	158 80	Seribo	245	245
C.F.P.I.	266	268	Sopra	304	....
C.N.I.M.	1000	1020	TF1	505	504
Codetour	270	....	Thermador H. (Ly)	319	320
Conforama	1218	....	Unilog	268 50	268
Creeks	118	....	Viel et Cie	94 50	94 50
Dauphin	286	....	Y. St-Laurent Groupe	814	810
Delmas	1040	1030			
Demachy Worms Cie	349	....			
Devanlay	1100	1110			
Deville	180	....			
Dolisos	111	111			
Editions Belfond	188	....			
Europ. Propulsion	186	180			
Finacor	108	....			
G.F.F. (group.fon.f.)	55 10	....			
G.L.M.	345	350			
Gravograph	150	150			
Guintoli	785	790			
I.C.C.	182	181			
Idianova	90	90 50			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 19 août 1992
Nombre de contrats estimés : 114 378

COURS	ÉCHÉANCES		
	Sept. 92	Déc. 92	Mars 93
Dernier	105,62	105,96	106,38
Précédent	105,90	106,22	106,86

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Sept. 92	Déc. 92	Sept. 92	Déc. 92
106	0,19	1,38	0,60	1,48

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 29 300

COURS	Août 92	Septembre 92	Octobre 92
Dernier	1 749,50	1 764,50	1 779,50
Précédent	1 747	1 762	1 780

CHANGES

Dollar : 4,92 F ↓

Jeudi *20 août*, le dollar fluctuait faiblement dans l'attente des statistiques sur la masse *monétaire allemande en juillet et* avant la réunion du conseil de la Bundesbank. A Paris, le billet vert s'échangeait à 4,92 francs contre 4,9490 francs au cours indicatif fourni par la Banque de France, la veille.

FRANCFORT	19 août	20 août
Dollar (en DM)	1,4587	1,4515
TOKYO	**19 août**	**20 août**
Dollar (en yens)	126,41	126,37

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (20 août) ..... 9 15/16 % - 10 1/16 %
New-York (L. août) 3 1/2%

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	18 août	19 août
Valeurs françaises	100,98	100,6
Valeurs étrangères	88	88,3
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	477,15	476,50
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 736,72	1 734,21

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	18 août	19 août
Industrielles	3 329,48	3 307,06

LONDRES *(Indice «Financial Times»)*

	18 août	19 août
100 valeurs	2 354,70	2 363,50
30 valeurs	1 752,80	1 765,60
Mines d'or	81,10	82,10
Fonds d'Etat	88,62	88,54

FRANCFORT

	18 août	19 août
Dax	1 533,22	1 524,72

TOKYO

	19 août	20 août
Nikkei Dow Jones	14 650,74	15 267,76
Indice général	1 117,12	1 164

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	4,9400	4,9420	5,0265	5,0315
Yen (100)	3,9125	3,9157	3,9785	3,9849
Ecu	6,9056	6,9110	6,8959	6,9065
Deutschemark	3,3974	3,4007	3,4019	3,4077
Franc suisse	3,7907	3,7952	3,8104	3,8181
Lire italienne (1000)	4,4716	4,4756	4,4172	4,4267
Livre sterling	9,5618	9,5707	9,5710	9,5867
Peseta (100)	5,2845	5,2896	5,2394	5,2489

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 1/4	3 3/8	3 1/4	3 3/8	3 3/8	3 1/2
Yen (100)	3 15/16	4 1/16	3 11/16	3 13/16	3 7/16	3 9/16
Ecu	10 13/16	10 15/16	10 7/8	11	10 15/16	11 1/16
Deutschemark	9 3/4	9 7/8	9 3/4	9 7/8	9 3/4	9 7/8
Franc suisse	8 1/16	8 3/16	8 1/4	8 3/8	8 5/16	8 7/16
Lire italienne (1000)	15 1/8	15 3/8	15 1/8	15 3/8	15 1/8	15 3/8
Livre sterling	9 7/8	10	10 1/8	10 1/4	10 1/4	10 3/8
Peseta (100)	13 1/16	13 5/16	13 3/16	13 7/16	13 3/8	13 5/8
Franc français	10 1/16	10 3/16	10 1/4	10 3/8	10 3/8	10 1/2

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

□ **Nestlé divise ses actions par dix.** – L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Nestlé S.A. a *décidé, mardi 18 août*, de diviser par dix toutes les actions nominatives et au porteur d'une valeur nominale de 100 francs suisses (377 francs français). Pour le conseil d'administration, les actions Nestlé ont atteint des cours très élevés, ce qui nuit à leur *«fluidité»*. Le capital-actions de 364 millions de francs suisses sera désormais composé de 36,4 millions d'actions d'une valeur nominale de 10 francs suisses.

□ **Augmentation de capital *«difficile»* pour Ciments français.** – L'augmentation de capital de Ciments français a été *«difficile»* et s'est tenue dans des conditions de marché *«catastrophiques»*, explique la banque Paribas dans un communiqué, le 18 août. La banque souligne que des actions sont restées en *«instance de placement»*. L'émission de 12,48 millions d'actions privilégiées Ciments français achevée le 29 juillet était garantie par Paribas et entrait dans le cadre de la cession par Poliet du deuxième groupe cimentier français à l'italien Italcementi.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 20 AOUT

Cours relevés à 14 h 00

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
4700	C.N.E 3%	4740	4744	4744	+ 0 08
906	B.N.P. T.P.	830	849	830	....
877	Cr.Lyon. T.P.	890	906	905	+ 1 69
1571	Renault T.P.	1581	1599	1585	+ 0 25
1653	Rhone Poul. T.P.	1590	1565	1565	− 1 57
1020	Saint Gobain T.P.	1030	1039	1030	....
880	Thomson T.P.	803	802	802	− 0 12
645	ACCOR	603	603	605	+ 0 33
725	Air Liquide	774	777	777	+ 0 39
605	Alcatel-Alsthom	620	620	622	+ 0 32
1760	Als.Superm.	1710	1710	1710	....
290	A L S P I	258	260 10	260	+ 0 78
415	AGF Sté Centrale	395	399 20	395	....
140	Avenir H. Média	143 50	139	140	− 2 44
750	Axa (ex Cie Midi)	745	749	750	+ 0 67
123	Bafip	145	145	143	− 1 38
98	Bail-Equipem.	98	98	98	....
695	Bail Investiss.	699	692	697	− 0 29
330	Bancaire	317 50	319	319 50	+ 0 63
765	Bazar H.-V.	690	720	700	+ 1 45
1260	Berger (M)	1200	1180	1166	− 2 83
400	Bertrand Faure	400	400	390	− 2 50
785	Bic	775	768	774	− 0 13
1050	B.I.P.	1035	1035	1030	− 0 48
250	BIS	188	190	189	+ 0 53
330	B N P (CI)	330	332	329	− 0 30
720	Bolloré Tech.	680	680	680	....
3050	Bongrain	3050	3039	3050	....
585	Bon-Marché	556	556	556	....
530	Bouygues	534	535	534	....
98	BP France	85 50	86 70	87	+ 1 75
954 45	B S N	967	969	965	− 0 21
1150	Canal Plus	1215	1216	1211	− 0 33
215	Cap Gem.S.	192	190	189	− 1 56
2500	Carrefour	2489	2480	2475	− 0 56
133	Casino	131	132	134	+ 2 29
88	Casino ADP	90	90	89	− 1 11
480	Castorama D.I.	455	455	450	− 1 10
165	C.C.F.	185 40	187 50	184 80	− 0 36
35	CCMC Ly	35	35	35	....
390	C.D.M.E.	375	375 50	373 10	− 0 51
155	C.E.G.I.D.	144	142 10	142 10	− 1 32
77	Centrest (Ny)	72	72	72	....
380	C.E.P. Comm.	388	388	384	− 1 09
108	Cerus	100	100	100	....
710	Cetelem	708	705	706	....
225	CF Int.	215	215	228	+ 6 05
280	CSI Info.	275	274	268 20	− 2 47
1010	C G I P	930	940	946	+ 1 72
650	CGP	614	600	600	− 2 28
1100	Chargeurs S A	1103	1105	1105	+ 0 18
315	Christian Dior	291 20	295	293 50	+ 0 79
585	C I C A (M)	545	....	....	....
370	Ciments franç.	330	340	330	....
730	Clarins	656	656	657	+ 0 15
430	Club Méditer.	447 50	448 50	448 50	+ 0 22
168	CMB Packa.	180 90	180	179 50	− 0 77
820	Coles	785	780	780	− 0 64
195	Cpt. Entrep.	191 30	191 30	191	− 0 16
1030	Compt Mod.	1119	1110	1115	− 0 36
225	CPR (Paris Réé.)	228	228	228	....
740	Créd. Foncier	726	740	744	+ 2 48
245	Crédit Loc France	263	263 10	265 10	+ 0 80

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
505	Cr Lyon (CI)	507	495	507	....
870	Credit Nat.	826	830	828	+ 0 24
255	CSEE	357	355 10	345	− 3 36
3190	Damart	3200	3244	3244	+ 1 38
380	Dassault Aviation	375	375	371	− 1 07
170	Dassault Electr.	169	166 50	166 50	− 1 48
1670	De Dietrich	1750	1770	1770	+ 1 14
66	Dév.P.d.C.(Li)	66 20	65	61	− 7 85
110	Dév.R.Sud-Est	100 80	100	100	− 0 80
320	D M C	318	318	319	+ 0 63
400	Docks France	400	400 10	400	....
220	Dynaction	185	183	186	+ 0 54
2070	Eaux (Gle)	2111	2111	2142	+ 1 47
880	E.B.F.	820	830	800	− 2 44
395	Ecco	400	400	400	....
330	Elf Aquitaine	322 90	322 90	315 40	− 2 32
980	ElfSanofi(ExSanofi)	975	987	978	+ 0 31
230	Esp-Eff (Certif.)	221	226	216 20	− 2 17
570	Eridania-Beghin	605	603	599	− 0 99
390	Essilor	382	382 60	384 50	+ 0 65
176	Essil.Int.(DP)	184 60	177 10	177 10	− 4 06
780	Esso	792	790	786	− 0 76
1280	Eurafrance	1250	1253	1240	− 0 80
590	Eurocom	570	560	560	− 1 75
97	Eurodisneyland	76 60	77	75 70	− 1 17
930	Europe 1	980	980	980	....
30	Eurotunnel	33 90	34	34 25	+ 1 03
1450	Exor	1450	1450	1450	....
99	Finextel	96 75	96 20	96 10	− 0 67
345	Fives Lille	305	293 20	323 80	+ 6 16
3220	Fromagar. Bel	3210	3180	3180	− 0 93
1920	Gal.Lafayette	2053	2030	2070	+ 0 83
385	G.A.N.	335	330 10	329	− 1 79
605	Gascogne (B)	493	....	....	....
1240	Gaz et Eaux	1180	1175	1168	− 1 02
655	Geophysique	682	694	694	+ 1 76
615	Groupe André SA	655	655	656	+ 0 15
505	Groupe Cité	498	....	....	....
380	GTM-Entrep.	387	380	381	− 1 55
1610	Guyenne-Gas.	1630	1621	1621	− 0 55
114	Hachette	113 30	117 50	116 40	+ 2 74
465	Havas	472 50	474	476 50	+ 0 85
290	Ifin.	276	276	277 50	+ 0 54
310	Imétal	317	312	312 50	− 1 42
110	Immob. Phénix	111 50	109 20	110	− 1 35
92	Ingénico	88 90	....	....	....
8470	Inst. Mérieux	6970	6960	7010	+ 0 57
390	Interbail	384 90	385	385	+ 0 03
660	Intertechnique	661	665	661	....
800	J. Lefebvre	819	....	....	....
465	Klepierre	462	461 10	461 10	− 0 19
700	Labinal	685	685	683	− 0 29
310	Lafarge	309	309 90	307 20	− 0 58
290	Labon	280	280	280	....
4240	Legrand	4140	4335	4300	+ 3 86
2210	Legrand (DP)	2245	2206	2250	+ 0 22
340	Legris Industries	305	311	306	+ 0 33
600	Locindus	632	632	632	....
3430	L.V.M.H.	3842	3860	3880	+ 1 04

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
495	Lyon.Eaux/Dumez	514	511	512	− 0 39
82	Majorette Ly	81	80	82	+ 1 84
270	Mar. Wendel	270	268	266	− 1 48
180	Mess	183	181	181 80	− 0 66
445	Merlin-Gerin	456	452	451	− 1 10
74	Metaleurop	67	67	67	...
29	Métrologie In.	28	27 95	26	− 7 14
200	Michelin	199 20	199	197	− 1 10
158	Min. Salsig (Ny)	156 10	....	....	....
77	MMB	96 80	94	92 75	− 3 18
131	Moulinex	123 60	122	122 50	− 0 89
900	Navig. Mixte	840	848	848	+ 0 95
110	Nord-Est	119 40	118 10	117 60	− 1 51
240	Nordon (Ny)	219	219	220	+ 0 46
845	Nouv Galeries	847	847	847	.....
101	Olipar	91	90	86 90	− 4 51
905	Oréal	929	930	933	+ 0 43
300	Paribas	309 50	302 50	304	− 1 78
183	Pechiney Int.	168 50	168 50	170	+ 0 89
305	Pechiney (CIP)	289 90	290	285	− 1 69
380	Pernod Ricard	396 70	396	402	+ 1 34
665	Peugeot	620	618	620	....
345	Pinault	349	350	348	− 0 29
770	Plastic-Omn.	758	755	756	− 0 26
500	Poliet	510	499	515	+ 0 98
700	Primagaz	794	790	790	− 0 50
710	Printemps	698	690	702	+ 0 57
670	Promodes	620	624	614	− 0 97
450	Radiotechn.	400	400	402 90	+ 0 73
5600	Redoute (La)	5750	5750	5740	− 0 17
155	Remy Cointreau	167 90	167 90	165	− 1 73
585	R. Poulenc CIP	556	557	553	− 0 54
55	Rochette(La)	57	57	57	....
445	Roussel Uclaf	408 90	405	405	− 0 95
2800	R. Impé.Ly *	2873	2800	2850	− 0 80
159	Sade (Ny)	156	155 50	155 50	− 0 32
2140	Sagem	2008	2000	1980	− 1 39
525	Saint Gobain	524	523	524	....
1130	Saint Louis	1086	1100	1115	+ 2 67
1310	Salomon Ly	1341	....	....	....
295	Salvepar (Ny)	293	290	290	− 1 02
1360	S A T	1470	....	....	....
225	Saut. Chât.	229 90	227	227	− 1 26
1000	Saupiquet (Ns)	1000	1001	1001	+ 0 10
565	Schneider	568	570	565	− 0 53
13	SCOA	13 80	13 75	14	+ 1 45
315	Scor s.a.	320	325	325	+ 1 56
2000	S.E.B.	2120	2110	2110	− 0 47
375	Sefimeg	380 10	381	380	− 0 03
116	Selectibanque	115 50	115 30	115 30	− 0 17
187	Sextant A.	167 10	167 10	167	− 0 06
590	S F I M	676	653	676	....
189	S.G.E.	188	188	185	− 1 60
355	Simco	360	360	363	+ 0 83
625	St. Rossignol	622	....	....	....
430	Sligos	423 50	433	433	+ 2 24
440	Société Géné.	484	485	483	− 0 21
50	Sodecco(B)	49	49	43	− 12 2
92	Sodero(Ns)	97 50	97 10	97	− 0 51

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
990	Sodexho	1040	1040	1025	− 1 44
67	Sogerail(Ny)	70	69 50	69 50	− 0 71
375	Sogeap	370	370	370	....
1330	Som-Allib.	1275	1275	1270	− 0 39
355	SOPHIA	369	370	365	− 1 08
1700	Source Perrier	1700	1700	1701	+ 0 06
710	Sovac	700	697	697	− 0 43
275	SPEP	240 10	241 10	248	+ 3 29
270	Spie-Batignol.	269	270	269 10	+ 0 04
745	Strafor Facom	720	701	700	− 2 78
255	Suez	226 80	227 10	226	− 0 35
985	Synthélabo	1039	1040	1040	+ 0 10
126	Thomson CSF	121	122 50	122	+ 0 83
230	Total	225 20	221 50	214 40	− 4 80
171	— (certif.)	150	145	147	− 2 00
181	Tuileur Fin.	178	175	178	....
405	U.A.P.	385 90	385 90	379	− 1 79
235	U F B Locab.	223	221	230	+ 3 14
250	U.G.C. DA (Robert)	240	...	....	....
480	U I C	491	495	493	+ 0 41
405	U I F	394 90	394 90	394 90	....
750	U I S	730	730	730	....
400	Unibail	385	384	382	− 0 78
720	Valéo	748	745	716	− 4 41
153	Vallourec	128	128	129 70	+ 1 33
220	Vie Banque	214 90	215	211	− 1 81
270	Worms et Cie	257 90	250 50	255	− 1 12
1170	Zodiac	1160	1159	1140	− 1 72
945	Elf Gabon	958	962	964	+ 0 63
99	Amax	90 90	90 10	90 10	− 0 88
144	Amer. Barrick	137	138	137	....
120	Amer Express	108 80	107 80	107 80	− 0 92
215	A.T.T.	213 40	212 40	212 10	− 0 61
148	Anglo Amer.C.	135	134 10	133	− 1 48
270	Amgold	239 70	239 70	239	− 0 29
195	Banco Santander	185	192 50	192 50	+ 4 05
730	B.A.S.F.	740	736	738	− 0 27
865	Bayer	900	....	....	....
45	Blackheim Plc	46	....	....	....
30	Buffelsfont.	27	27 30	27	....
128	Chase Manh.	117	112 70	113	− 3 42
2400	Daimler Benz	2090	2090	2075	− 0 72
98	De Beers	77 25	77 70	74 80	− 3 17
2200	Deutsche Bank	2110	2107	2091	− 0 90
1080	Dresdner Bank	1080	1101	1101	+ 1 94
56	Driefontein	48 40	49 30	48 05	− 0 72
245	Du Pont-Nem.	254 70	253 10	254	− 0 27
205	Eastman Kodak	218	215 80	215 80	− 1 01
12	East Rand	10 70	10 55	10 70	....
32	Echo Bay	30 50	30	29 25	− 4 10
195	Electrolux	196 90	197	197	+ 0 05
110	Ericsson	104	103 20	105	+ 0 96
315	Exxon Corp	318 30	322 70	322 40	+ 1 29
220	Ford Motor	207 70	205 80	205 80	− 0 91
43	Freegold	35 20	36 15	35 25	+ 0 14
14	Gencor	14 90	15	14 90	...
385	Gén. Elect.	379	374 80	374 40	− 1 21
196	Gén. Motors	184	180 50	180 30	− 2 01
325	Gén. Belgique	325	325	325	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
43	Gd. Métropol.	40 10	40	40 25	+ 0 37
50	Guinness	50	50 05	50 50	+ 1 00
19	Hanson PLC	18 55	18 50	18 60	+ 0 27
21	Harmony Gold	18 65	18 70	18 70	+ 0 27
355	Hewlett Packard	287	....	....	....
29	Hitachi	28 50	29 35	29 60	+ 3 86
755	Hoechst	811	812	807	− 0 49
71	Homestake	83 70	82 50	82 50	− 1 88
107	I.C.I.	107 20	107 10	107 30	+ 0 09
465	I.B.M.	440 90	433 80	432 80	− 1 84
325	I.T.T.	331 30	330 60	330 60	− 0 21
157	Ito Yokado	140 50	142 70	142 70	+ 1 57
47	Matsushita	44	45 25	45 50	+ 3 41
3 55	Maxwell	3 55	....	..	....
215	Mc Donald's	210 50	211	213 60	+ 1 47
250	Merck	259	255 90	255	− 1 54
490	Minnesota M.	501	497	497	− 0 80
35	Mitsubishi	34	34 40	34 40	+ 1 18
320	Mobil corp.	322 50	322 50	322 50	. ..
295	Morgan J.P.	283 70	282 20	282 20	− 0 51
35120	Nestlé	34500	34450	34460	− 0 12
125	Norsk Hydro	113	112 50	111 90	− 0 97
92	OFSI	80 60	80 95	81 90	+ 1 61
1760	Pétrofina	1521	1580	1526	+ 0 33
390	Philip Morris	398 20	395 20	395 10	− 0 78
76	Philips	70	70 60	70 10	+ 0 14
57	Placer Dome	51 40	51 75	51 75	+ 0 68
255	Procter Gamble	244 80	241 70	240	− 1 96
160	Quilmès	159	158	153	− 3 77
21	Randfontein	16 75	16 55	16 45	− 1 79
275	Rhone Poul. Rorer	263 30	260 90	259	− 1 63
435	Royal Dutch	435 20	438 50	436 20	+ 0 23
53	R T Z	50 50	50	50 25	− 0 50
11	Saat.& Saatchi	13 30	13 20	13 25	− 0 38
28	St Helena	25 40	25 30	25 30	− 0 39
310	Schlumberger	336	337 20	336 50	+ 0 15
44	Shell transp.	43 40	43 60	44	+ 1 38
2090	Siemens	2011	2034	2039	+ 1 39
154	Sony	143 70	150	149 80	+ 4 24
50	Sumitomo Bank	52 50	56 70	55 10	+ 4 95
152	T.D.K.	122	127 20	127 20	+ 4 26
54	Telefónica	53	52 15	53 25	+ 0 47
25	Toshiba	21 90	22 30	22 35	+ 2 05
540	Unilever	543	547	548	+ 0 92
265	Unz.Techn.	274 10	....	....	...
235	Vaal Reefs	201 50	203 60	196	− 2 73
1170	Volkswagen	1119	....	....	....
300	Volvo	298	....	....	....
107	West. Deep.	85	88 50	88 65	+ 4 29
380	Xerox Corp.	366 70	365	365	− 0 46
91	Yamanouchi	89	90 50	90 20	+ 1 35
3 16	Zambia Cop.	4 48	4 50	4 46	− 0 45

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 9,8%78	100 25	0 88
10,80% 79/94	100 55	10 35
Emp.Etat 13,4%83	103 80	8 89
Emp.Etat 12,2% 84	100 32	10 56
10,26% mars 86	102 10	4 52
OAT 10% 5/2000	105 55	2 32
OAT 9,9% 12/1997	102 65	6 78
OAT 9,8% 1/1996	101 20	5 43
PTT 11,2% 85	103 80	7 40
CFF 10,30% 86	102	5 39
CFF 10,25% nov 90	106	4 43
CNA 10 % 1979	99 70	4 50
CNB Bques 5000F	98 10	1 16
CNB Paribas 5000F	97 80	1 16
CNB Suez 5000F	97 60	1 16
CNI 1/82 5000F	98 12	1 16
CNT 9 % 86	97	2 89
CRH 10,90% déc.85	104	6 27
CHARB FCE 3% 100	152	....
CNCA	1040	....
Cerus	2220	....
Alcatel 6 % janv. 89	619	....
Ly. Eaux cv 6,5%	765	....
Thoms. cv 9,2% 86.	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ex fin.)	661	661
Applications Hydr.	1590	1501
Arbel	478	....
Bains C.Monaco	900	900
B.Hypoth.Europ.	357 20	....
B.N.P. Intercont.	366	370
Beghin-Say (C I)	488	487 90
Bénédictine	2499	2480
Bidermann Internat.	490	....
Blanzy Ouest	1586	....
B T P	59 30	59 60
Cambodge	1090	1080
Carbone Lorraine	380	370
Case Pochin	4 50	4 75
C.B.C.	290	290
C.E.G.F (Frigor.)	704	701
Centenaire Blanzy	344	343
Cerabati	42	....
Champex Ny	51	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
CIC (CIP)	170 20	165
C.I.M.	810	810
C.I.T.R.A.M. (B)	2310	....
Comiphos	452	516
Cie Industrielle	4520	....
Cpt Lyon Alemand	323 50	....
Concorde	582	585
Constr.Mét.Prov.	18 20	18 20
Crédit Gén.Ind.	140	....
Cr Universel (Cie)	430	430
Darblay	535	....
Degremont	1780	1770
Delmas Vieljeux	2620	....
Didot Bottin	540	540
Eaux Bassin Vichy	3062	3052
Ecia	359	359
Ent.Mag. Paris	4200	....
Esex	1850	1800
Finalens	303	300
F.I.P.P.	98	....
F.N.A.C.	1800	1775
Foncière (Cie)	450	....
Fonc.Lyonnaise	583	....
Foncina	340	....
Fougerolle	805	800
France I.A.R.D.	471	....
France SA (La)	1750	1749
From. Paul-Renard	2050	....
Gaumont	450	450
Gévelot (?) Gecofin	264	264
Gévelot	480	480
G.F.C.	299	299
Groupe Victoire	906	900
G.T.I (Transport)	198	....
Immobail	314	308
Immobanque	575	....
Im.Marseillaise	4500	....
Immofice	384	382
Invest.(Sté Cle.)	2202	....
Lambert Frères	292	295
Lille Bonnières	900	905
Locafinancière	516	....
Louis Vuitton	630	670
Louvre	2311	2310
Lucia	567	561
Machines Bull	29 50	29 50
Mag.Uniprix	193 80	200
Magnant	540	540
Métal Déployé	410	....
Mors	60	60
Navigation (Nle)	198	198
Optorg	275	280
Oréal (CI)	494	493
Origny-Desvroise	668	664
Palais Nouveauté	1250	....
Paluel Marmont	610	600
Parfinance	165	155
Paris France	199	199

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Paris Orléans	209	200
Parthena Invest.	300	....
Pathé Cinéma	500	515
Piper Heidsieck	1050	....
Porcher	470	470
Promodès (CI)	367	385
Publicis	725	720
Rochefortaise	113	....
Rosario	146 60	144
Rougier	220	228
S.A.C.E.R.	442 10	....
S.A.F.A.A.	211	....
S.A.F.I.C Alcan	183	....
Saga	390	380
Saint Dominique (F.)	105	105
Salins du Midi	554	560
Savoisienne M.	159	....
S.C.A.C.	730	....
Sanofie	421	....
S.Etud.Part. (M)	112	....
Silic	547	546
Sinvim	169	....
S.I.P.H.	125	....
S.M.C.I.	100	....
Sofal	620	....
Soffo	260	....
Sofical	1040	....
Sofitam (ex Satam)	75	....
Sofragi	2307	2307
Soudure Autogène	718	730
Sovabail	330	....
Stemi	520	....
Taittinger	2125	2125
Testut-Aquitaine	221	....
Tour Eiffel	208	208
Ufiner	1100	....
Vicat	485	....
Vieiprix	1650	1550
Virax	120	....
Maroc Sté Brasserie	300	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	530	....
Alcan Nv Sico.	428 50	432 50
Alcan Aluminium	98	98
American Brands	235	....
Arbed	570	....
Asturienne Mines	95 05	95 05
Banco Popular Espa.	465	....
B.Reglements Int.	22900	22900
Can.Pacifique	68	....
Chrysler Corp.	105	....
C I R.	5 70	....
Commerzbank	801	....
Dow Chemical	280	....
Fiat	20	....
GBL (Brux Lamb.)	445	445
Gevaert	970	....
Glaxo Holdings Ltd.	69 60	70
Goodyear Tire	330	....
Grace and Co (WR)	172 60	....
Honeywell Inc. Im.	356	....
Johannesburg	71 50	....
Koninklijke Pakhoed	132 30	....
Kubota	17 60	....
Midland Bank	37 10	....
Noranda Mines	80 10	80 10
Olivetti priv.	8 15	....
Pfizer Inc.	406 80	407 20
Ricoh	20	20
Robeco	264 20	264 40
Rodamco NV	125 90	127 90
Rolinco	259 40	260 40
Saipem	5 25	...
Sema Group	25 05	....
SKF Aktiebolaget	86	81 75
Tenneco Inc.	180	....
Thorn Electrical	60 10	....
Toray Ind.	21	....
Wes Rand Cons.	6	6

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	284	....
Calciphos	90	....
C G H Cogedor	3 98	....
Coparex	615	....
Drouot Assurances	339	....
Electro-Banque	311	317
Europ. Accum.	81	....
Europ Soufres Ind.	12 90	....
Gachot S.A.	48	48
Guy Degrenne	403	....
Lecteurs du Monde	158	....
Nicolas	1162	1050
Particip. Poclier	350	....
Quadrant	40	....
Rorento N.V.	222 10	222 10
St-Gobain-Emballage	1802	....
S.E.P.R.	1600	....
S.M.T. Goupil	0 40	....
S.P.R. act. B	283	....
Wasrman	1200	....

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements :

46-62-72-67

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 20/8	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	4 949	....	4 7	5 2
Ecu	6 899	....	....	....
Allemagne (100 dm)	339 420	....	328	348
Belgique (100 F)	16 480	....	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	301 110	....	290	310
Italie (1000 lires)	4 489	....	4 2	4 7
Danemark (100 krd)	87 910	....	83	91
Gde.Bretagne (1 L)	9 542	....	9 1	9 9
Grèce (100 drachmes)	2 745	....	2 4	3 1
Suisse (100 f)	377 790	....	367	387
Suède (100 krs)	93 100	....	89	97
Norvège (100 k)	86 890	....	82	90
Autriche (100 sch)	48 226	....	46 5	49 5
Espagne (100 pes)	5 282	....	5	5 6
Portugal (100 esc)	3 885	....	3 6	4 4
Canada (1 $ can)	4 131	....	3 9	4 3
Japon (100 yens)	3 914	....	3 7	3 9

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 20/8
Or fin (kilo en barre)	54200	53800
Or fin (en lingot)	55300	54150
Napoléon (20f)	326	325
Pièce Fr (10 f)	398	.....
Pièce Suisse (20 f)	318	319
Pièce Latine (20 f)	320	320
Souverain	418	419
Pièce 20 dollars	1845	1850
Pièce 10 dollars	882 50	930
Pièce 5 dollars	500	525
Pièce 50 pesos	2030	2035
Pièce 10 florins	320	323

SICAV (sélection) 19/8

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	183 19	178 29
Améri-gan	6874 89	6610 47
Amplia	271635 58	271635 58•
Amplitude	604 16	588 56
Arbitrages Court.T.	7361 42	7361 42
Associc	1103 10	1103 10
Atout Futur	397 59	387 89
Aurecic	1066 71	1035 64
Avenir Alizés	1668 15	1635 44
Axa Capital	169 77	164 83
Axa Court Terme	8097 01	8097 01
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	824 12	800 12
Axa.Ep.Fr.Ex Ageparg.	757 03	734 98
Axa Europe	124 21	120 59
Axa Investiments	95 82	93 03
Axa NPI	107 58	104 46
Axa Ob.Fr.Extrans.	139 90	135 83
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Se.	127 60	123 88
Axa Prem.Ex.Agepra.	114 92	111 57
Axa Sél.Ex.Dr.Sele.	139 50	135 44
Axa Valeurs PER	118 04	114 60
Cadence 1	1032 77	1012 52
Cadence 2	1022 39	1002 34
Cadence 3	1033 54	1013 27
Capimonétaire	8414 88	8408 27
Capiobig	6362 84	6238 09
Capiacic	1312 98	1293 58
Comcic	1324 38	1292 08
Comptavalor	3578 93	3573 57
Convertimmo	322 12	315 80
Creditar	421 46	409 17
Credit Mutuel Capital	1287 96	1262 70•
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	681 69	681 69•
Cred.Mut.Ep.Indus.	91 42	88 97
Cred.Mut.Ep.J.	70863 87	70863 87
Cred.Mut.Ep.long.T.	183 56	178 64
Créd.Mut.Ep.Monde	1075 22	1048 44
Cred.Mut.Ep.Quatre	1095 26	1065 95•
Dieze	1290 76	1259 27
Drouot France	815 44	791 69
Drouot Sécurité	213 99	207 76
Ecocic	1035 55	1005 39
Ecopar	125 52	121 86
Ecureuil Capitalisation	2576 84	2551 33
Ecureuil Géovaleurs	2238 74	2173 53
Ecureuil Invest.	429 77	417 25
Ecureuil Monepremière	68353 50	68353 50
Ecureuil Monétaire	40183 28	40183 28
Ecureuil Trésorerie	2478 26	2478 26
Ecureuil Trimestr.	1977 58	1958
Elicash	2 851076	2 851076•
Energie	252 33	240 89
Eparcic	3671 43	3671 43
Eparcourt-Sicav	4368 37	4357 48
Epargne Associat.	25772 12	25478 67
Epargne Capital	10773 72	10667 05
Epargne Croissance	1585 88	1543 44
Epargne Obligat.	193 49	188 31
Epargne Première	14504 26	14396 29•
Epargne-Unie	1222 70	1192 88
Epargne Valeurs	411 70	400 68
Euli Cash capi.	8490 78	8490 78•
Eufinvest capi.	600 62	583 13•
Eurocic Leaders	1003 80	974 56
Eurodyn	1126 58	1099 08
Euro Gain	5980 50	5750 48
Europe Nouvelle	516 05	492 65
Fonsicav	14699 91	14699 91
France-gan	9472 46	9108 13
France Garantie	260 67	260 15
France Index Sicav	103 24	100 22

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
France Obligations	468 76	464 12
Francic	444 68	431 73
Francic Pierre	94 25	91 50
Francic-Régions	1169 17	1135 12
Fructi-Associations	35 93	35 93
Fructi-Capi	41 89	41 27
Fructidor	230 57	227 16
Fructifrance action C.	876 09	854 72
Fructifrance action D.	856 08	835 20
Gestilion	14939 10	14864 78
Gest.Associations	162 28	158 71
Horizon	1153 22	1119 63
HLM Monétaire	14199 28	14199 28
Indust.Fse.Court.T.	1497 41	1497 41•
Interépar	104659 85	101611 50
Interoblig	13678 07	13409 87
Intersélection Fce	508 13	498 17
Japacic	129 44	125 67
Jeunepargne	287 76	283 51
Latitude	2297 19	2293 75
Laurel C.T.	12786 60	12786 60
Laurel L.T.	6309 80	6128 02
Lion Association	11332 96	11332 96
Lion Institution	29623 32	29549 45
Lionplus	979 36	960 18
Lion Trésor	2110 70	2089 80
Lion 20 000	26732 48	26732 48
Livret Bourse Inv.	534 24	518 68
Livret Portefeuil.	665 04	645 67
Méditerranée	166 31	161 47
Mensuel CIC	10112 15	10012 03
Monédica	69354 91	69354 91
Mone.J	74003 72	74003 72•
Monévalor	83635 84	83635 84
Mutualité dépôts	13606 38	13579 22
Natio Court Terme	289740 00	289740
Natio-Epargne	17819 06	17842 63
Natio-Ep. Ret.	126 04	122 67
Natio Eparg.Trésor	7849 88	7834 21
Natio-Imm.	1053 92	1025 71
Natio-Inter	1385 18	1348 11
Natio-Monétaire	25780 84	25780 84
Natio-Patrimoine	1287 05	1252 60
Natio-Placements	64960 61	64960 61
Natio-Revenu	1008 56	998 57
Natio Sécurité	12287 21	12287 21
Natio-Valeurs	825 04	802 96
Nippon-Gan	3878 76	3729 58
Nord Sud Dévelop.	1564 01	1560 89
Obli-Associations	150 65	149 16
Oblicic-Mondial	2586 09	2547 87
Oblicic-Régions	1019 25	1004 19
Oblifutur	2837 28	2788 06
Oblig. très caté.	176 08	173 48
Oblilion	1346 62	1333 29
Oblisécurité Sicav	13160 88	13160 88
Oraction	968 10	944 49
Orvalor	6672 22	6541 39
Paribas Capitalisation	1477 68	1455 84
Paribas Opportunités	117 80	113
Paribas Patrimoine	543 82	521 65
Patrimoine Retraite	224 23	219 83
Pervalor	598 92	587 18
Placement A.	1413 25	1385 54
Placement J.	7369 12	7354 41
Placement M.	68315 97	58179 61
Placement Nord	913 41	895 50
Plénitude	129 80	126 33
Poste Croissance	22137 16	22115 04
Poste Gestion	67096 19	67096 19
Première Oblig.	10728 65	10715 93

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Prévoy. Ecureuil	110 56	109 47
Pra' Associations	30023 69	30023 69
Proficius	921 88	899 38
Quartz	127 18	124 08
Réalvalor	685 97	672 52
Renacic	157 97	155 84
Revenus Trimestr.	5207 13	5155 57
Revenu-Vert	1129 25	1101 71
St Honoré Vie & Santé	948 41	905 40
St Honoré Bons du Tr.	11449 46	11392 50
St Honoré Global	217 35	207 49
St Honoré Invest.	740 69	707 10
St Honoré Pacifique	493 95	471 56
St Honoré PME	505 46	482 54
St Honoré Real	15259 02	15198 23
Sécuricic	1775 75	1775 75
Sécuri-Gan	13048 07	12792 23
Sécuritaux	1418 89	1418 89
Sicavdjen	698 56	688 24
Sicav Associations	1880 08	1880 08
SFI-CNP Assur.	620 84	602 76
S.G. Fr. opportunités	1121 75	1099 75
Sicav 5.000	422 17	410 87
S.I. Est	1184 84	1150 33
Sivafrance	681 69	663 45
Sivam	369 21	359 33
Sivarente	206 26	202 22
Sivinter	392 97	382 45
S.N.I.	1032 44	1002 37
Sogenfrance	1070 87	1049 87
Sogépargne	315 56	309 37
Sogevar	943 69	925 19
Sogintar	1181 80	1158 63
Soleil Investissements	542 36	521 50
Solstice	2185 19	2159 79
State Street Act. Eur.	8825 20	8526 76•
State Street Act. Frce.	10033 44	9741 20
St. Str. Act.Japon	8086 06	7812 62
State Street Emer. Mts	10433 52	9931 91•
St.Street OAT Plus	10167 48	9968 12
Stratégie Actions	786 78	756 52
Stratégie Rendement	1413 41	1368 92
Technocic	985 94	957 22
Techno-Gan	5406 23	5198 30
Thesora	685 77	659 18
Trésor Plus	1285 79	1273 06
Trésor Trimestriel	1015 04	1004 99
Trésoricic	132445 69	132445 69
Trilion	5133 76	5067 88
UAP Investissement	406 92	392 21
UAP Actions France	560 23	539 98
UAP Act. Select	585 08	563 93
UAP Aedificandi	498 33	480 32
UAP Aktifi	196 73	189 62
UAP Alto Sicav	155 64	150 01
UAP Moyen Terme	139 45	134 41
UAP Premiere Cat.	10738 71	10360 56
Uni-Associations	125 24	125 24•
Uni-Foncier	1127 48	1099 98
Unifrance	562 81	549 08
Uni-Garantie	1292 24	1268 89
Uni Régions	1311 29	1279 31
Univar	240 46	240 46•
Univers Actions	1163 49	1135 11
Univers Obligations	1776 75	1733 41
Valorg	2086 15	2084 07
Valrest	54305 87	54278 73

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

ÉDUCATION

Le Collège de France pourra recruter des professeurs titulaires étrangers

Le Collège de France sera désormais autorisé à recruter des personnalités scientifiques étrangères en qualité de professeurs titulaires. Le ministre de l'éducation nationale et de la culture, M. Jack Lang, a en effet présenté au conseil des ministres, mercredi 19 août, un décret élargissant les conditions de recrutement des professeurs titulaires pour chacune des cinquante-deux chaires permanentes de l'institution, jusque-là réservées à des scientifiques de nationalité française.

« Nous réclamions un tel élargissement depuis une dizaine d'années », indique M. Jean-Pierre de Morant, directeur des affaires culturelles au Collège de France. *« Désormais, les scientifiques étrangers seront traités à parité avec leurs homologues français. »* Le Collège de France accueille en effet chaque année une cinquantaine de personnalités étrangères. Mais il ne bénéficiait pas jusque-là de la possibilité, offerte aux universités, de recruter des professeurs titulaires quelle que soit leur nationalité.

Cette rigidité avait toutefois été assouplie en 1989 avec la création d'une chaire européenne, réservée, pour une durée d'un an, à des scientifiques originaires de la Communauté économique européenne, enseignant au Collège de France en qualité de professeurs associés.

Le Collège de France a été créé en 1530 par François Ier. Les professeurs sont recrutés sans aucune condition de grade et n'ont pas nécessairement suivi un cursus universitaire classique. Aucun programme ne leur est imposé. L'institution ne décerne aucun diplôme et les cours y sont libres et gratuits.

M. A.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel*

– du mardi 18 août

– UN ARRÊTÉ du 3 août 1992 relatif à l'organisation de la lutte contre les infections nosocomiales.

– du mercredi 19 août 1992 :

DES DÉCRETS

nº 92-797 du 17 août 1992 fixant les modalités d'application de la loi nº 92-666 du 16 juillet 1992 relative au plan d'épargne en actions ainsi que les obligations déclaratives des contribuables et des intermédiaires.

nº 92-798 du 18 août 1992 modifiant et complétant le décret nº 90-267 du 23 mars 1990 relatif à l'importation, à l'exportation et au transit des déchets générateurs de nuisance.

UN ARRÊTÉ

du 7 août 1992 relatif au budget du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou pour l'année 1992.

– du Jeudi 20 août 1992

– UN DÉCRET du 18 août 1992 autorisant Usinor-Sacilor à céder sa participation de 56,7 p.100 du capital de G.P.R.I.

AGENDA

Le communiqué du conseil des ministres

M. François Mitterrand a réuni le conseil des ministres au palais de l'Elysée le mercredi 19 août. A l'issue des travaux un communiqué a été diffusé, *dont voici les principaux* extraits :

• Traité entre la France et la Russie

– Le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères a présenté au conseil des ministres un projet de loi autorisant la ratification du traité entre la France et la Russie signé à Paris le 7 février 1992 à l'occasion de la visite en France du président Eltsine.

• Traité sur l'Antarctique relatif à la protection de l'environnement

Le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères a présenté un projet de loi autorisant l'approbation du protocole au traité sur l'Antarctique, relatif à la protection de l'environnement signé à Madrid le 4 octobre 1991.

• Recrutement de personnalités n'ayant pas la nationalité française en qualité de professeurs du Collège de France

(Lire ci-contre.)

• L'effort d'aide publique au développement

Le ministre de l'économie et des finances a présenté une communication sur l'effort d'aide publique au développement, facteur d'équilibre dans le monde et de renforcement de la démocratie.

Le montant de notre aide publique au développement a atteint 38 milliards de francs en 1991, ce qui place la France, en valeur absolue, au troisième rang des pays de l'OCDE, derrière les Etats-Unis et le Japon. Ce montant rapporté au produit intérieur brut correspond à un taux de 0,56 %, le plus élevé des sept pays les plus industrialisés.

□ **Les colonels Tognini et Jean-Paul Haignère promus officiers de la Légion d'honneur.** – Sur proposition du ministre de la défense, M. François Mitterrand a promu officiers de la Légion d'honneur les colonels Michel Tognini et Jean-Pierre Haignère. Ces officiers de l'armée de l'air ont participé à la mission spatiale à destination de la station orbitale MIR, le colonel Tognini en tant que titulaire, le colonel Haignère en tant que suppléant.

EXPOSITIONS

Nous publions le *jeudi* (daté vendredi) la liste des expositions qui ont lieu à Paris et en région parisienne à partir de mercredi. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

Centre Georges-Pompidou

Place Georges-Pompidou (44-78-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et fêtes de 10 h à 22 h.

LA CAMPAGNE DE JEAN-LOUP TRASSARD. Galerie de la BPI. Jusqu'au 28 septembre.

LA DATION PIERRE MATISSE. Salle d'art graphique MNAM. Jusqu'au 13 septembre.

ICARE ET COMPAGNIE. UN PREMIER REGARD SUR LA PHOTOGRAPHIE. Cabinet d'art graphique, 4e étage. Jusqu'au 28 septembre.

MANIFESTE. 30 ans de création en perspective 1960-1990. Jusqu'au 28 septembre.

Musée d'Orsay

1, rue de Bellechasse (40-49-48-14). Mer., ven., sam., mar. de 9 h à 18 h, jeu. de 9 h à 21 h 45, dim. de 9 h à 18 h. Fermé le lundi.

AUGUSTE LEPÈRE ET LE RENOUVEAU DU BOIS GRAVÉ. Exposition-dossier. Entrée : 31 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 13 septembre.

CHRONIQUES ITALIENNES, DESSINS D'ERNEST HÉBERT (1817-1908). Exposition-dossier. Entrée : 31 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 13 septembre.

MASSENET, AFFICHES D'OPÉRAS. Exposition-dossier. Entrée : 31 F (billet d'accès du musée). Jusqu'au 13 septembre.

PHOTOGRAPHIE : ACQUISITIONS RÉCENTES (1990-1992). Exposition-dossier. Entrée : 31 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 13 septembre.

Palais du Louvre

Porte Jaujard - côté jardin des Tuileries (40-20-51-51). T.l.j. sf mar. 9 h à 18 h. Nocturne un lun. sur deux et le mer. jusqu'à 22 h.

L'IL DU CONNAISSEUR : HOMMAGE A PHILIP POUNCEY. Pavillon de Flore. Entrée : 31 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 7 septembre.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (40-70-11-10). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 30.

HOMMAGE A ANDRÉ CADÈRE. Entrée : 20 F. Jusqu'au 4 octobre.

BRICE MARDEN. Entrée : 25 F. Jusqu'au 4 octobre.

OPALKA. Entrée : 20 F. Jusqu'au 4 octobre.

MICHEL VERJUX. Entrée : 20 F. Jusqu'au 11 octobre.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.

JACQUES-HENRI LARTIGUE À L'ÉCOLE DU JEU, 1902-1913. Rivages. (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. et mer. de 12 h à 19 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 14 septembre.

Galerie nationale du Jeu de paume

Place de la Concorde (42-60-69-69). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, sam., dim. de 10 h à 19 h, mar. jusqu'à 21 h 30. Visites-conf. jeu. à 12 h, sam. à 16 h, dim. à 11 h.

HELIO OITICICA (1937-1980). Rétrospective. Entrée : 30 F. Jusqu'au 23 août.

Musées

ALECHINSKY. Musée de la Marine, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-31-70). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 13 septembre.

L'ARCHITECTE FOU DE SUCRE. Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 26 août.

ARRÊT-RETOUR SUR IMAGES : LES CINÉMAS DE PICASSO. Musée Picasso, hôtel Salé, 5, rue de Thorigny (42-71-25-21). T.l.j. sf mar. de 9 h 15 à 17 h 15, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 26 F. Jusqu'au 14 septembre.

AUGUSTIN-VICTOR CASASOLA. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h. Jusqu'au 13 octobre.

LES COLÈRES DE LA SEINE. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. et fêtes de 10 h à 17 h 40. Entrée : 16 F. Jusqu'au 4 octobre.

DENISE COLOMB. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Jusqu'au 23 août.

DE BONNARD A BASELITZ. Bibliothèque nationale, galeries Mansart et Mazarine, 58, rue de Richelieu (47-03-81-10). T.l.j. de 12 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 30 septembre.

DESIGN 1950-1990. Cinquante acquisitions du Fonds national d'art contemporain. Musée des arts décoratifs, palais du Louvre, pavillon de Marsan, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 20 septembre.

LE DESSIN ET L'ARCHITECTE. Excursion dans les collections de l'Académie d'architecture. Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland (42-76-26-53). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 6 septembre.

DU TAGE A LA MER DE CHINE. Une épopée portugaise. Musée national des Arts asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna (47-23-61-65). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 32 F (comprenant la visite du musée). Jusqu'au 8 septembre.

GLOIRE AUX VIGNERONS. Musée Bouchard, 25, rue de l'Yvette (46-47-63-46). Mer. et sam. de 14 h à 19 h. Fermé les 15 derniers jours de chaque trimestre. Entrée : 25 F. Jusqu'au 28 novembre.

LA GRANDE EXPOSITION DES FRUITS ET DES LÉGUMES. Muséum national d'histoire naturelle, galerie de botanique, jardin des Plantes, 18, rue Buffon (40-79-30-00). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 17 h. Groupes scolaires sur rendez-vous au 43-36-54-26. Entrée : 25 F. Jusqu'au 14 septembre.

GUERIN ET DELACROIX. Musée national Eugène-Delacroix, 6, rue de Furstenberg (43-54-04-87). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 12 F. Jusqu'au 22 septembre.

LES HERBES DE LA SAINT-JEAN, GRAVURES DE CHARLOTTE NOYELLE. Jardin des Plantes, pavillon d'accueil, 2, rue Buffon (40-79-30-00). T.l.j. sauf mar. de 10 h à 17 h. Jusqu'au 27 septembre.

IMAGES D'AMÉRIQUE 1880-1980, LES MAGAZINES A L'AFFICHE. Et les aventures publicitaires d'un dromadaire. Musée de la publicité, Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 13 septembre.

MARY ELLEN MARK : 25 ANS DE PHOTOGRAPHIE. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 13 octobre.

LA MÉNAGERIE DU PALAIS. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 13 octobre.

MODE ET LIBERTÉS. Musée des arts de la mode, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h, nocturne le mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 25 octobre.

GUSTAV-ADOLF MOSSA. L'œuvre symboliste : 1903-1918. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 12 h 45 à 18 h 30. Entrée : 30 F. Jusqu'au 27 septembre.

PATRIMOINE MONDIAL. Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (44-61-20-00). T.l.j. sf lun. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 20 septembre.

PIER LUIGI PIZZI. Bibliothèque du palais Garnier, Opéra de Paris, place de l'Opéra (47-42-07-02). T.l.j. de 10 h à 17 h. Entrée : 28 F. Jusqu'au 18 octobre.

SPECTACLES DE CHINE. Bibliothèque Nationale, galerie-vitrine passage Colbert, 6, rue des Petits-Champs et 2, rue Vivienne (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. et fêtes de 9 h à 18 h 30. Jusqu'au 26 septembre.

TINGATINGA. Peintures de Tanzanie. Musée national des arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (44-74-84-80). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30, sam. et dim. jusqu'à 18 h. Jusqu'au 31 août.

TOUS PARENTS, TOUS DIFFÉRENTS. Musée de l'Homme - galerie d'anthropologie, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-70-60). T.l.j. sf mar. et fêtes de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 20 F, 25 F (comprenant la visite du musée). Jusqu'au 30 novembre.

UN VOYAGE GOURMAND. 60 AFFICHES DE GASTRONOMIE DE 1850 A 1950. Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 12 septembre.

VAN CLEEF & ARPELS. Musée de la Mode et du costume, palais Galliera, 10, av. Pierre-1er-de-Serbie (47-20-85-23). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Visites-conférences le jeu. et sam. à 14 h 30. Entrée : 30 F. Jusqu'au 30 octobre.

Centres culturels

PIERRE ANTONIUCCI. Carré des Arts, parc floral de Paris, esplanade du Château (43-65-73-92). T.l.j. sf lun. et mar. de 10 h 45 à 13 h et de 14 h à 18 h 45. Jusqu'au 27 septembre.

BELLEVILLE - BELLEVILLE. Maison de la Villette, 30, av. Corentin-Cariou (42-40-27-28). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h. Projections de films du mar. au dim. de 13 h à 18 h. Jusqu'au 18 octobre.

BIJOUX DE RÊVE, RÊVE DE BIJOUX. Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 4 octobre.

COLLECTION CAISSE DES DÉPOTS. Nouvelles acquisitions. Caisse des dépôts et consignations, 56, rue Jacob (40-49-94-63). T.l.j. sf sam., dim. et lun. de 10 h à 18 h 15. Exposition fermée du 1er au 31 août. Jusqu'au 17 octobre.

LES COLLECTIONS PERMANENTES DE L'ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES BEAUX-ARTS, accrochage d'été. Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, 17, quai Malaquais (47-03-50-00). T.l.j. de 13 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 6 septembre.

CUISINES ET TABLES MEXICAINES. Centre culturel du Mexique, 28, bd Raspail (45-49-16-26). T.l.j. sf dim. de 10 h à 18 h, sam. de 14 h 30 à 18 h. Reprise de l'exposition du 1er au 10 septembre. Jusqu'au 31 août.

LE GRAND HÉRITAGE. Sculptures de l'Afrique noire. Fondation Dapper, 50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F (entrée libre le mercredi). Jusqu'au 15 septembre.

LES JARDINS DU BARON HAUSSMANN. Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (42-97-27-00). T.l.j. sf dim., lun. et fêtes de 11 h à 19 h. Réserv. groupes : 42-97-27-20. Entrée : 20 F. Jusqu'au 4 octobre.

MOHAMMAD OMER KHALIL. Institut du monde arabe, galerie d'art et d'essai, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 30 août.

MOORE A BAGATELLE. Parc de Bagatelle, bois de Boulogne (40-67-97-00). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 6 F (entrée du parc). Jusqu'au 3 octobre.

BRIGITTE NAHON, LÉO DELARUE, BASSERODE, FRÉDÉRIC FENOLLABBATE, Bruno Carbonnet, Oleg Kornev, Franck Péquignat, Brigitte Zieger. Hôpital Ephémère, 2-4, rue Carpeaux (46-27-82-82). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 20 septembre.

DOMINIQUE PERRAULT, ARCHITECTE. Institut français d'architecture, 6 bis, rue de Tournon (46-33-90-36). T.l.j. sf lun., mar. de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 27 septembre.

LJUBOMIR RAJCEVIC, RELIEFS ET ORIGINAUX MULTIPLES. Centre culturel yougoslave, 123, rue Saint-Martin (42-72-50-50). T.l.j. sf dim. de 12 h à 19 h et un sam. sur deux de 14 h à 18 h. Jusqu'au 4 septembre.

SÉVILLE : LE PARI ANDALOU. Maison de l'architecture, 7, rue Chaillot (47-23-81-84). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à 18 h, sam. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 19 septembre.

MOON SHIN. Hôtel de Ville, salle Saint-Jean, rue Lobau, porche côté Seine. T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 31 août.

TERRES SECRÈTES DE SAMARCANDE. Céramiques du VIIIe au XIIIe siècle. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 27 septembre.

OSSIP ZADKINE. Couvent des cordeliers, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine (43-29-45-73). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 27 septembre.

Galeries

PATRICE ET DOMINIQUE CENSIER. Galerie Dyan-Coquant, 104, rue du Fg-Saint-Honoré (42-65-47-47). Jusqu'au 30 septembre.

LE CORBUSIER ET LA COULEUR. Galerie Denise René, 22, rue Charlot (48-87-73-94). Jusqu'au 30 septembre.

JOSEPH CORNELL. Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme (42-77-19-37). Jusqu'au 20 septembre.

MIRO. Galerie Maeght, hôtel Le Rebours, 12, rue Saint-Merri (42-78-43-44). Jusqu'au 20 août.

CY TWOMBLY. Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme (42-77-19-37). Jusqu'au 31 août.

VIVE LA FRANCE. Galerie Gérald Piltzer, 78, avenue des Champs-Elysées (43-59-90-07). Jusqu'au 12 septembre.

Périphérie

CLAMART. Jean Arp et Sophie Taeuber. Pièces maîtresses. Fondation Jean Arp, 21-23, rue des Châtaigniers (45-34-22-63). Ven., sam., dim. de 14 h à 18 h et sur rendez-vous. Entrée : 20 F. Jusqu'au 14 septembre.

LA DÉFENSE. Arrêt sur viaduc. Espace art Défense - Art 4, 15, place de la Défense (49-00-15-96). Jusqu'au 7 septembre.

ECOUEN. Autour des Fructus Belli. Une tapisserie de Bruxelles du XVIe siècle. Musée national de la Renaissance, château d'Ecouen (39-90-04-04). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 17 F (comprenant l'accès au château). Jusqu'au 21 septembre.

FONTAINEBLEAU. Le Temps des jardins. Château de Fontainebleau, aile de la belle cheminée (64-87-73-05). T.l.j. sf lun. de 10 h à 19 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 13 septembre. Un ameublement à la mode en 1802. Le mobilier du général Moreau. Musée national du château de Fontainebleau (64-22-27-40). T.l.j. sf mar. de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h. Entrée : 26 F. Jusqu'au 14 septembre.

JOUY-EN-JOSAS. A visage découvert. Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (39-56-46-46). T.l.j. de 12 h à 19 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 4 octobre.

MEAUX. Dominique Gaessler. Musée Bossuet, palais épiscopal (64-34-84-45). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Jusqu'au 15 septembre.

NEUILLY-SUR-MARNE. André Robillard, Jean Smilowski. Art et bricolage. L'Aracine – musée d'art brut, château Guérin, 39, av. du Général-de-Gaulle (43-09-62-73). T.l.j. sf lun., mar., mer. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 30 août.

PONTOISE. Rose Fejtö. Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (30-38-02-40). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 30 août.

RUEIL-MALMAISON. Livres précieux du Musée de Malmaison. Musée national des châteaux de Malmaison et de Bois-Préau, 1, avenue de l'Impératrice-Joséphine (47-49-20-07). T.l.j. sf mar. de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 15 septembre.

SAINT-DENIS. Lucien Lautrec, rétrospective. Musée d'art et d'histoire, 22 bis, rue Gabriel-Péri (42-43-05-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30, dim. de 14 h à 18 h 30. Visite commentée sur rendez-vous. Entrée : 15 F. Jusqu'au 14 septembre.

VERSAILLES. Les Jardins de Versailles et de Trianon. D'André Le Nôtre à Richard Mique. Musée national du château de Versailles (30-84-74-00). T.l.j. sf lun. de 9 h à 18 h 30. Entrée : 31 F (donnant l'accès au château). Jusqu'au 27 septembre.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 21 AOUT

« L'île de la Cité, des origines de Paris aux travaux d'Haussmann », 10 h 30, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

« L'île Saint-Louis, quartier de la noblesse de robe au dix-septième siècle », 11 heures, métro Pont-Marie (M.-C. Lasnier).

« Versailles : le quartier Notre-Dame », 14 h 30, 7, rue des Réservoirs (Office de tourisme).

« Le Marais : du Monceau Saint-Gervais au village Saint-Paul », 14 h 30, 46, rue François-Miron (Sauvegarde du Paris historique).

« Hôtels du Marais spécialement ouverts. Passages, ruelles insolites, jardins, plafonds et escaliers inconnus », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (I. Hauller).

« La Grande Arche de la Défense », 14 h 30, station RER Défense, sous le panneau sortie E, Grande Arche (Europ explo).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« De l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés à la cour de Rohan », 14 h 30, entrée principale de l'église (Mme Cazes).

« Trois siècles d'histoire maçonnique en France au Musée du Grand Orient » (limité à trente personnes), 14 h 45, 16, rue Cadet (Monuments historiques).

« Le parc Monceau : l'utopie, le romantisme », 14 h 45, métro Monceau, entrée principale du jardin (Regards).

« L'Hôtel-Dieu et la médecine autrefois », 15 heures, entrée de l'Hôtel-Dieu, côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).

« Hôtels et passages pittoresques du faubourg Saint-Honoré », 15 heures, parvis de la Madeleine (M.-C. Lasnier).

« L'ancienne demeure du maréchal Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine (Monuments historiques).

« Les hôtels de Varengeville, Amelot et de Ravennes et leurs jardins », 15 heures, 217, boulevard Saint-Germain (D. Bouchard).

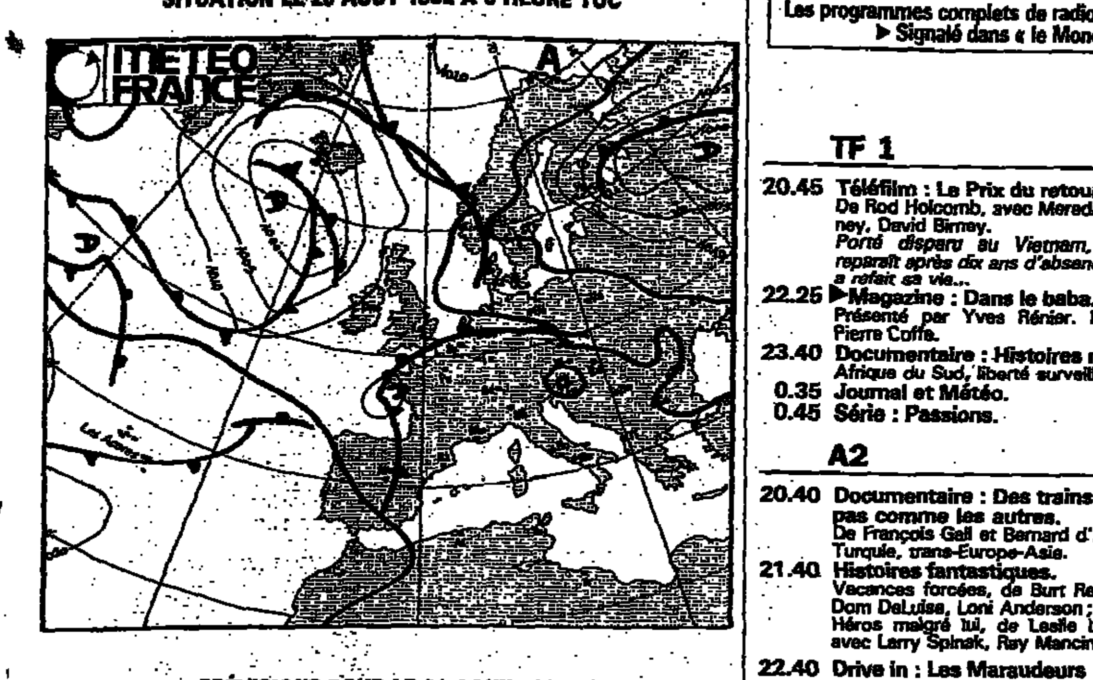
« Les passages couverts : un circuit insolite des Grands Boulevards au Palais-Royal », 15 heures, entrée du passage Verdeau, 31, rue du Faubourg-Montmartre (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

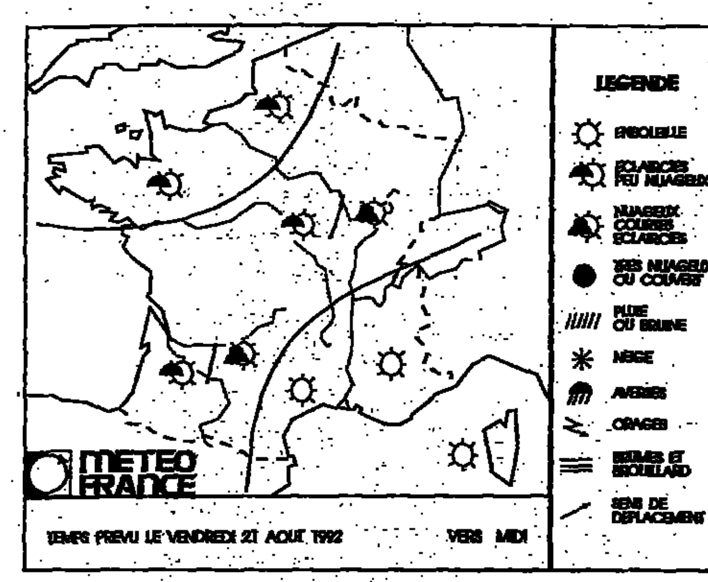
Palais des Congrès, 10, rue de la Chancellerie, à Versailles, 14 h 30 : « Introduction à *la Recherche du temps perdu* de Marcel Proust », par M. Lever (Université internationale d'été de Versailles).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 20 AOUT 1992 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 21 AOUT 1992



Vendredi : belles éclaircies. – Au nord de la Loire, le temps sera variable avec des éclaircies, plus belles vers la Bretagne et la Manche.

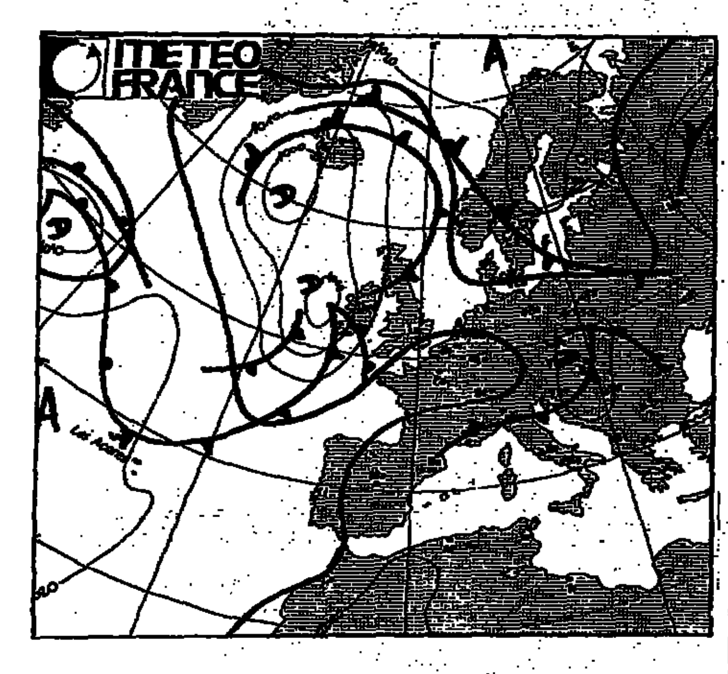
Des Ardennes à l'Alsace-Lorraine jusqu'à la Franche-Comté, les nuages seront abondants le matin, mais l'après-midi le soleil fera de belles apparitions. Des orages sont encore possibles sur les reliefs en soirée. Des Pays de la Loire au Centre jusqu'à la Bourgogne, nuages et éclaircies alterneront.

Plus au sud, le soleil se montrera plus généreux, surtout sur le Sud-Est et la Corse. Mistral et tramontane souffleront à 30 km/h en rafales.

Les températures minimales iront de 14 à 17 degrés au nord et de 18 à 22 degrés au sud.

L'après-midi, il fera plus frais sur la moitié nord, avec 23 à 25 degrés. Plus au sud, il fera encore chaud avec 27 à 30 degrés.

PRÉVISIONS POUR LE 22 AOUT 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 20-8-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 19-8-1992 à 18 heures TUC et le 20-8-1992 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	28	18	B
BIARRITZ	28	20	N
BORDEAUX	30	19	C
BOURGES	29	17	D
BREST	17	13	B
CAEN	24	17	P
CHERBOURG	22	17	C
CLERMONT-FER.	32	17	D
DIJON	33	17	N
GRENOBLE	33	19	N
LILLE	25	18	C
LIMOGES	26	19	D
LYON	35	19	D
MARSEILLE	31	21	D
NANCY	32	15	N
NANTES	28	20	P
NICE	28	21	D
PARIS-MONTS.	30	19	D
PAU	29	20	B
PERPIGNAN	36	21	N
RENNES	26	15	P
ST-ETIENNE	37	18	N
STRASBOURG	32	16	N
TOULOUSE	32	21	D
TOURS	28	18	N
POINTE-A-PITRE	33	23	D

ÉTRANGER			
ALGER	31	20	N
AMSTERDAM	23	16	N
ATHÈNES	34	24	D
BANGKOK	–	27	N
BARCELONE	28	17	D
BELGRADE	–	14	D
BERLIN	25	16	D
BRUXELLES	26	17	C
COPENHAGUE	21	18	C
DAKAR	31	25	D
DELHI	29	24	P
GENÈVE	33	18	N
HONGKONG	31	28	–
ISTANBUL	31	25	D
JÉRUSALEM	27	18	N
LE CAIRE	32	23	N
LISBONNE	25	19	N
LONDRES	23	17	C
LOS ANGELES	27	19	D
LUXEMBOURG	28	19	D
MADRID	32	20	D
MARRAKECH	32	22	D
MEXICO	23	12	C
MILAN	33	20	N
MONTRÉAL	22	15	D
MOSCOU	15	15	C
NAIROBI	22	13	C
NEW-YORK	28	22	C
OSLO	–	–	–
PALMA-DE-MAJ.	30	19	D
PÉKIN	29	22	C
RIO-DE-JANEIRO	24	17	–
ROME	31	20	D
SÉVILLE	35	22	D
SINGAPOUR	31	23	C
STOCKHOLM	18	16	C
SYDNEY	19	9	D
TOKYO	31	25	D
TUNIS	31	19	D
VARSOVIE	26	12	D
VENISE	33	19	D
VIENNE	35	15	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 20 août

TF 1

20.45 Téléfilm : Le Prix du retour. De Rod Holcomb, avec Meredith Baxter Birney, David Birney. *Porté disparu au Vietnam, un homme reparaît après dix ans d'absence. Sa femme a refait sa vie...*
22.25 ▶Magazine : Dans le baba. Présenté par Yves Rénier. Invité : Jean-Pierre Coffe.
23.40 Documentaire : Histoires naturelles. Afrique du Sud, liberté surveillée.
0.35 Journal et Météo.
0.45 Série : Passions.

A2

20.40 Documentaire : Des trains pas comme les autres. De François Gall et Bernard d'Abrigeon. Turquie, trans-Europe-Asie.
21.40 Histoires fantastiques. Vacances forcées, de Burt Reynolds, avec Dom DeLuise, Loni Anderson ; A 22.10, Le Héros malgré lui, de Leslie Linka Glatter, avec Larry Spinak, Ray Mancini.
22.40 Drive in : Les Maraudeurs attaquent. ■■ Film américain de Samuel Fuller (1962). Avec Jeff Chandler, Ty Hardin, Peter Brown.
0.25 Journal et Météo.
0.40 Magazine : Les Arts au soleil.
0.45 Documentaire : Que deviendront-ils ? De Michel Fresnel (7e partie ; rediff.).

FR 3

20.45 Cinéma : Le Pacha. □ Film français de Georges Lautner (1967). Avec Jean Gabin, Dany Carrel, Jean Gaven.
22.10 Journal et Météo.
22.35 Cinéma : La Veuve noire. ■■ Film américain de Bob Rafelson (1986). Avec Theresa Russell, Debra Winger, Sami Frey.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Hairspray. ■ Film américain de John Waters (1987). Avec Ricki Lake, Divine, Coleen Fitzpatrick.
22.05 Flash d'informations.
22.10 Cinéma : Green Card. ■■ Film américain de Peter Weir (1990). Avec Gérard Depardieu, Andie McDowell, Bebe Neuwirth (v.o.).
23.55 Cinéma : Cheeseburger Film Sandwich. ■ Film américain de Joe Dante, Carl Gottlieb, P. Horton, J. Landis, Robert K. Weiss (1988). Avec Michelle Pfeiffer, Steve Guttenberg, Rosanna Arquette.

M6

20.40 Téléfilm : Tout pour être heureuse. D'Arthur Allan Seidelman, avec Meredith Baxter Birney, Ben Masters. *La vie quotidienne d'une boulimique.*
22.20 Série : La Malédiction du loup-garou.
23.15 Magazine : Le Glaive et la Balance. Ces enfants déchirés.

ARTE

17.00 Cinéma : L'Invitation. ■■ Film suisse de Claude Goretta (1973). Avec Michel Robin, Jean-Luc Bideau, Jean Champion.
20.40 Soirée thématique. A bicyclette. Soirée proposée par Françoise Dumas et Marcel Teulade.
20.41 Cinéma : Le Cycliste. ■■ Film iranien de Mohsen Makhmalbaf (1988). Avec Moharram Zaynalzadeh, Esmail Soltanian.
22.00 Chapitre I : Préhistoire. Archives Buster Keaton ; Brevet d'invention du vélocipède de Karl Drais von Sauberbrom ; Interview de Kobayashi, auteur d'une thèse sur l'histoire du vélo ; Bicycle, documentaire de David Taylor sur l'évolution de la bicyclette.
22.25 Chapitre II : Le Tour de France. L'Epopée, autour du Tour. Extraits du film de Jacques Ertaud, commentés par Antoine Blondin.
23.10 Chapitre III : Le vélo populaire. Extraits de films, photos, chansons.
23.40 Chapitre IV : Stabilité et mouvement. Interview de Jean-Pierre Vieren, physicien. Séquence suivie d'un défilé de vélos insolites.
23.50 Chapitre V : Le vélo ailleurs. Song of the Bicycle ; Le Kirin japonais, de David Taylor ; Le Vélo immobile.

FRANCE-CULTURE

21.50 Leurs bibliothèques. 4. Jean-Marc Lévy-Leblond, physicien.
22.40 Musique : Nocturnes. Concert (donné le 6 août lors du Festival de La Roque-d'Anthéron) : Œuvres de Guilmant, Liszt, Franck, Saint-Saëns, Widor, Gregoir, Grieg, par Jos Van Immerseel, piano, Joris Verdin, harmonium.
0.05 Du jour au lendemain. Le Théâtre et le prince, de Robert Abirached (rediff.).
0.50 Musique : Coda. Le Théâtre du Spendid et ses couacs (9) (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE

19.08 Soirée concert. La soirée de Stéphane Goldet. Œuvres de Beethoven. A 21.00, Concert (donné le 25 avril au Théâtre des Champs-Elysées) : Trio pour violon, violoncelle et piano en mi bémol majeur D 897, de Schubert ; sonate pour violon et piano nº 5 en fa majeur op. 24, de Beethoven ; Trio pour violon, violoncelle et piano nº 1 en si majeur op. 8, de Brahms, par Régis Pasquier, violon, Alain Meunier, violoncelle, Georges Pludermacher, piano. A 22.30, Œuvres de Brahms, Beethoven, Schubert.
0.05 Bleu nuit.

Vendredi 21 août

TF 1

18.35 Jeu : Une famille en or.
19.00 Feuilleton : Santa Barbara.
19.25 Jeu : La Roue de la fortune.
19.55 Divertissement : Pas folles les bêtes.
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.40 Feuilleton : Les Cœurs brûlés. De Jean Sagols, avec Mireille Darc, Pierre Vaneck (8e épisode). *Dénouement de la saga estivale.*
22.20 Magazine : Passionnément vôtre. De Jean Bertolino avec Marion Desmarres, Guy Galluffo et Michel Fulla. Invité : François Cavanna.
23.20 ▶ Documentaire : Les Beatles, Sergeant Pepper. D'Alan Benson.
0.25 Journal et Météo.
0.30 Série : Côté cœur.

A2

18.25 Série : Magnum.
19.50 Météo, Journal, Journal des courses et Météo.
20.45 Jeu : Fort Boyard. Animé par Patrice Laffont et Valérie Pascale.
22.10 Soirée spéciale : La Nuit des étoiles filantes. Présentée par Claude Sérillon, avec le concours d'Hubert Reeves, Daniel Kunth, André Brahic, Olivier Las Vergnas, Marie-Odile Monchicourt, Anna Alter, Patrick Hesters, Philippe Dumez, Alain Cirou. En direct du Théâtre de la Pleine Lune, à Gourgoubès (Hérault), de la Cité des sciences et de l'industrie, des Jardins du Peyrou, à Montpellier et de l'Observatoire du Pic-du-Midi. *Comme en août 1991, Antenne 2 et France Inter consacrent quatre heures à expliquer aux Français ce qu'ils peuvent observer dans le ciel. Cette année, Saturne devrait être visible à l'œil nu.*
23.45 Journal des courses, Journal et Météo.
0.05 La Nuit des étoiles filantes (suite).

FR 3

18.30 Jeu : Questions pour un champion. Animé par Julien Lepers.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.05 Dessin animé : Tom and Jerry Kids.
20.15 Divertissement : La Classe.
20.45 Magazine : Thalassa. Fugu : poisson poison, délice nippon, d'Isabelle Moeglin et Jean-Michel Destang. *Le tétrodon, à la fois poison et mets de choix pour les Japonais.*
21.45 Journal et Météo.
22.05 Festival Rossini. Emission présentée par Alain Duault, à l'occasion du bicentenaire de la naissance du compositeur.
22.35 Opéra : L'Echelle de soie. De Gioacchino Rossini, livret de Giuseppe Foppa, mise en scène de Hartmut Warnecke. Avec Luciana Serra (Giulia), David Kuebler (Dorvil), Alberto Rinaldi (Blansac), Alessandro Corbelli (Germano), l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. Gianluigi Gelmetti. Enregistré lors du Festival de Schwetzingen en 1989.

CANAL PLUS

En clair jusqu'à 20.30

18.30 Dessin animé : Beetle Juice.
18.55 Le Top.
19.30 Flash d'informations.
19.35 Dessin animé : Ren et Stimpy Show.
20.05 Sport : Football. 3e journée du Championnat de France de première division : Nantes-Auxerre, en direct.
22.30 Les KO de Canal.
22.50 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Coupable ressemblance. ■ Film américain de Joseph Ruben (1988). Avec James Woods, Robert Downey Jr, Margaret Colin.
0.45 Cinéma : Monsieur Quigley, l'Australien. ■ Film australien de Simon Wincer (1990). Avec Tom Selleck, Laura San Giacomo, Alan Rickman (v.o.).

M6

18.30 Série : L'Etalon noir.
19.00 Série : La Petite Maison dans la prairie.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Météo 6.
20.38 Météo des plages.
20.40 Téléfilm : Droit de vengeance. De Christopher Crowe, avec Christina Raines, Paul Shenar. *Un homme devient justicier dans la ville.*
22.20 Série : Mission impossible, vingt ans après.
23.20 Magazine : Emotions.
23.50 Série : Hongkong connection.

ARTE

19.00 Documentaire : Picasso, « les Demoiselles d'Avignon ». De Jean-Denis Bonan.
19.30 Documentaire : Hundertwasser et « Jour de pluie ». De Peter Schamoni. *Un peintre et son bateau.*
20.15 Documentaire : La Maison de Hundertwasser. De Barbel Scheeler.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Magazine : Transit. De Daniel Lecomte.
22.10 Téléfilm : Des nuits sans sommeil. D'Udayan Prasad, avec Edward Fox, Emily Morgan. *En Angleterre, pendant la deuxième guerre mondiale.*
23.25 Magazine : Mégamix. De Martin Meissonnier. Avec Stan Tohon, The James, Archaos, Ice Cube, Sarah Jane Morris, Clock Dva, Led Zeppelin, Agro-Pop.

FRANCE-CULTURE

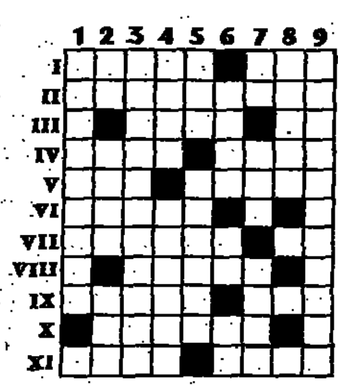
20.55 Ici on parle français. Guadeloupe.
21.50 Leurs bibliothèques. Henri Gaudin, architecte.
22.40 Musique : Nocturnes. Concert (donné le 8 août lors du Festival de La Roque-d'Anthéron) : Œuvres de Haendel, Bach, Couperin, Scarlatti, par Kenneth Gilbert, clavecin.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Le Théâtre du Splendid et ses couacs (10) (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE

19.08 Soirée concert La soirée de Philippe Olivier. Œuvres de R. Strauss, Liszt, Wagner. A 20.00, Concert : Suite française pour clavier nº 5 en sol majeur BWV 816, de Bach ; Variations et fugue pour piano sur un thème de Bach op. 81, de Reger ; Suite pour clavier en si bémol majeur, de Haendel ; Variations et fugue pour piano sur un thème de Haendel op. 24, par Andras Schiff, piano. A 21.45, Œuvres, de Kodaly, Dvorak, Mahler, Bartok, Bruckner, Schubert, Martin, Weber, Brahms, Henze, Schoeck, Stravinsky, Beethoven, Haydn, Martinu, R. Strauss.
0.05 Bleu nuit.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 5850



HORIZONTALEMENT

I. Exposition de blanc. Etendue sur le pré. – II. Eschyle en fit toute une tragédie. – III. Garde la chambre sa vie durant. Préfixe. – IV. Lance dans le public. Prénom. – V. Pas flottant. Réagir contre l'oppression. – VI. Cordon sanitaire. – VII. Une pénible affection. Degré. – VIII. Un ami sincère. – IX. S'attaque au sommet. Dans un certain sens, pour le faire sortir, il faut le pousser. – X. Spécialité d'une cruche. – XI. Visés, mais pas toujours touchés. Le poète lui trouve un goût amer.

VERTICALEMENT

1. Crée des lois nouvelles et parfois imprévues. – 2. Participe. Changer de ton. Figure héraldique. – 3. Pas étouffé par le respect. – 4. Race. Maladies des feuilles. – 5. Direction. Donner un certain goût. – 6. Est sûr de toujours retomber sur ses pattes. Morceau de sucre. Pleura peut-être sur son infortune. – 7. Préfixe. Devise. Possessif. – 8. Sillonnait les mers. – 9. Ne risque pas de faire des étincelles.

Solution du problème nº 5849

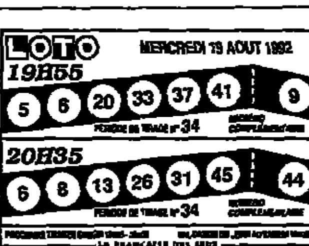
Horizontalement

I. Dette. Mas. – II. Essayeuse. – III. Erres. – IV. Hutte. Ecu. – V. Se. Etal. – VI. Réels. Tôt. – VII. EC. Eire. – VIII. Montre. Or. – IX. Etêtent. – X. Rendis. – XI. Tri. Euros (vent de l'est, chez les Grecs).

Verticalement

1. Déchirement. – 2. Es. Ecot. – 3. Tsé-tsé. Néri. – 4. Tartelette. – 5. Eyre. Sirène. – 6. Ee. Rendu. – 7. Musette. Tir. – 8. As. Cao. S.O. – 9. Sépulture.

GUY BROUTY



هكذا من الإهمال

Le Monde

Les décisions du comité interministériel

Le gouvernement va renforcer les effectifs policiers en Corse et accélérer l'application du nouveau statut de l'île

Le comité interministériel réunissant onze ministres mercredi 19 août autour du premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, et consacré à la Corse a été dominé, comme prévu, par le problème de la lutte contre la criminalité et la délinquance (*le Monde* du 20 août). Parmi les mesures retenues pour favoriser une amélioration de la situation dans les domaines politique, économique et social annoncées par le ministre de l'intérieur, M. Paul Quilès, la plus remarquable porte, en effet, sur un renforcement de 10 % des effectifs policiers. Elle n'est toutefois pas la seule. Le communiqué publié à l'issue de la réunion précise que le comité a été l'occasion pour le gouvernement de faire le point sur les trois grands dossiers qui se trouvaient à l'ordre du jour avant la poussée de criminalité de ces dernières semaines : avancement de la mise en œuvre du nouveau statut de la collectivité territoriale ; mesures relatives au développement économique de l'île ; dispositions consécutives à la catastrophe du stade de Furiani.

Dans le domaine de la lutte contre la criminalité et la délinquance, le gouvernement, *« compte tenu de la situation actuelle »* que le ministre de l'intérieur a jugée *« préoccupante »*, a décidé de faire un effort supplémentaire. Après avoir souligné que les effectifs de police et de gendarmerie étaient déjà de 1950 hommes pour 250 000 habitants – l'un des taux les plus élevés : trois fois et demie plus que dans les Bouches-du-Rhône et quatre fois et demie plus que dans les Yvelines, précise le communiqué officiel –, M. Quilès a indiqué qu'ils allaient être renforcés par l'envoi de deux compagnies supplémentaires de CRS et de 30 inspecteurs de police judiciaire. Un groupe d'action interservices sera également constitué pour détecter et réprimer le blanchiment d'argent.

Dans son communiqué le gouvernement s'engage à mener *« une lutte implacable contre toutes les formes d'extorsion de fonds, quels qu'en soient l'origine ou l'habillage »*. C'est-à-dire, en clair, même lorsque cette extorsion est effectuée par les organisations nationalistes au titre de l'impôt révolutionnaire.

M. Quilès a souhaité que les élus corses, tout particulièrement les maires d'Ajaccio et de Bastia, prennent part à la mise en place des plans locaux de sécurité, à l'instar de ceux qui sont en cours de création sur le continent.

De son côté, le premier ministre, qui a annoncé sa visite prochaine dans l'île, a estimé qu'il fallait se garder d'employer l'expression de *« dérive mafieuse »* pour caractériser la recrudescence de la délinquance en Corse. Selon lui, la série de mesures policières prise mercredi doit *« permettre d'assurer en Corse la sécurité des biens et des personnes »*. En ce qui concerne la mise en œuvre du nouveau statut de la Corse, deuxième grand volet à l'ordre du jour de ce comité interministériel, le communiqué souligne que l'Etat le met en œuvre *« sans délai »*, dans son intégralité. Six décrets déjà soumis à l'Assemblée de la Corse sont à l'examen du Conseil d'Etat ; quatre autres et deux circulaires d'application suivent. Les transferts de compétences liés à des transferts financiers prendront place le 1er janvier 1993. D'autres, moins compliqués, auront lieu plus rapidement.

« Les élus, souligne le communiqué, auront dès le 1er janvier 1993, tous les moyens permettant l'exercice des nouvelles compétences et la mise en œuvre de leur projet pour la Corse ».

L'indemnisation des victimes de Furiani

Dans cette perspective, la préparation de la réforme du régime fiscal suit son cours. La commission mixte Etat-collectivité territoriale de Corse mise sur pied à cet effet devrait élaborer dès septembre diverses propositions. Par ailleurs, la refonte des listes électorales opérée en 1991 *« a permis de retrouver en Corse un nombre d'électeurs qui, rapporté à la population insulaire résidante, est comparable aux chiffres nationaux »*, note le communiqué avant d'ajouter : *« la moralisation de la vie publique se poursuivra dans le cadre des orientations que le premier ministre a fixées au gouvernement »*.

En faveur du développement économique plusieurs mesures sont annoncées ou confirmées : aide financière en faveur des agriculteurs en difficulté, construction d'une centrale thermique par EDF ; élargissement de la mission confiée l'an dernier à M. Jacques Chérèque, alors ministre délégué à l'aménagement du territoire, en vue d'un rôle accru du secteur public au développement économique ; renforcement des contributions de la CEE à ce développement.

Le quatrième dossier examiné par le comité interministériel a été celui des suites de la catastrophe du stade de Furiani. Selon le communiqué, l'Etat a retenu le principe d'une *« indemnisation intégrale »* et sans délai des victimes. Sur 1889 dossiers reçus par les compagnies d'assurances, plus de 900 ont déjà été traités. Les autres sont en cours d'examen.

Le comité a aussi pris les dispositions nécessaires pour que soient financés les coûts supplémentaires occasionnés par la catastrophe dans certains centres hospitaliers. Les capacités du service de rééducation fonctionnelle de l'hôpital de Bastia seront augmentées. Dernier point : le gouvernement a décidé *d'instruire en priorité* le projet de création d'un stade annoncé par la ville de Bastia.

□ **CORÉE DU SUD : vers une reconnaissance de la Chine populaire.** – La Corée du Sud s'apprête à reconnaître la Chine populaire, a-t-on appris, mercredi 19 août, de source parlementaire à Taïwan. Longtemps alliée de Taïwan, la Corée du Sud a récemment conclu un projet d'accord avec Pékin et devrait mettre un terme à ses relations diplomatiques avec Taïwan, transférer son ambassade sur le continent et adhérer à la *« politique d'une seule Chine »*. – *(AFP, UPI.)*

□ **PHILIPPINES : Les Etats-Unis pourront conserver un accès à la base navale de Subic Bay.** – La marine américaine pourra garder un accès, d'ordre commercial, à son ancienne base navale de Subic Bay, a déclaré, mercredi 19 août, le président philippin, M. Fidel Ramos. Malgré son refus de renouveler le bail des bases militaires dans l'archipel, Manille souhaite le maintien d'une forte présence américaine en Asie. – *(AFP.)*

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 20 août 1992 a été tiré à 460 934 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

Point : l'élimination des déchets

Chaque pays jusqu'ici essayait de se débarrasser de ses déchets par tous les moyens. Ce système D, anarchique et anti-économique, est désormais révolu. Les résidus devront être recyclés « à domicile ». La France donne l'exemple.

« Sans visa » : Rabelais, le vendangeur de mots

En Touraine et en Vendée, parcours chez Rabelais en compagnie de l'écrivain François Bon.

Victime de pertes sur ses participations dans Baltica et Skandia

L'assureur danois Hafnia est en cessation de paiement

Epilogue de batailles boursières à *répétition depuis* deux ans entre les assureurs nordiques, Hafnia, la deuxième compagnie danoise, est au bord du gouffre. La société mère du groupe, Hafnia holding, a annoncé mercredi 19 août être en cessation de paiement.

En raison d'une situation nette négative estimée à 100 millions de couronnes *(90 millions de francs)*, le groupe ne peut plus faire face au remboursement *mensuel* de 40 millions de couronnes lié à un endettement total de l'ordre de 6 milliards de couronnes. Hafnia est en fait victime des séquelles des *batailles boursières* qui l'ont opposé simultanément à Baltica, le premier assureur danois, et Skandia, une compagnie suédoise (*le Monde* du 5 mai). Hafnia se trouve à la tête de 33,5 % de Baltica et 14,8 % de Skandia, payés au prix fort, et *dont les cours ont fortement* baissé.

Le président du conseil d'administration, M. Holger Lavesen, reconnaît devoir faire face à des moins-values latentes sur son portefeuille de 1,2 milliard de couronnes *(plus de 1 milliard de* francs), dont 700 millions pour les seules participations détenues dans Baltica et Skandia. L'augmentation de capital de la dernière chance, de *1,6 milliard de francs, réalisée* le 5 juillet, n'a pas permis au holding d'absorber ses pertes.

Sous la pression des autorités danoises, le groupe tente actuellement une opération de sauvetage en transférant les actifs de Hafnia *holding* (les compagnies d'assurance-dommages, de vie et les banques), soit 5,9 milliards de couronnes, dans une nouvelle société baptisée Hafnia Holding af 1992 A/S. L'ancien holding conserve le passif de 6 milliards de couronnes, dont les conditions d'apuration ne sont pas encore connues. *« Pour assurer l'avenir de ces filiales »*, le conseil d'administration a aussi décidé une nouvelle émission d'actions, de 1,9 milliard de couronnes.

Parmi les actionnaires de la compagnie danoise, on trouve deux groupes français, l'UAP et Paribas, qui détiennent respectivement 6,2 % et 2,5 % du capital. L'UAP pourrait jouer ainsi un rôle non négligeable dans la recomposition en cours de l'assurance scandinave. Un autre groupe français avec lequel l'UAP a quelques *démêlés*, Suez, détient près de 23 % de Baltica et aura sans doute son mot à dire.

E. L.

□ **Un fonds pour l'indemnisation des victimes de valves cardiaques défectueuses.** – Le groupe américain Pfizer, dont la filiale Shiley fabrique des valves cardiaques pouvant présenter des risques de rupture mécanique, a accepté, mercredi 19 août, au terme d'un règlement à l'amiable approuvé par un juge de l'Ohio de constituer un *fonds de 215 millions de dollars* (1,075 milliard de francs) pour l'indemnisation des victimes de prothèses défectueuses (*le Monde* du 21 mars). Lors du procès, intenté au nom de 51 000 personnes, Pfizer avait été accusé d'avoir eu connaissance de la défectuosité des valves vendues entre 1979 et 1986. Environ trois cents personnes sont décédées des suites d'une défaillance mécanique. – *(AFP, UPI.)*

La cote des milliardaires

Pour la sixième année consécutive, M. Mudda Hassanal Bolkiah, *sultan* de Brunei, a été sacré homme le plus riche du monde avec des biens évalués à 37 milliards de dollars (185 milliards de francs) par le magazine américain *Fortune*, qui publie mercredi 19 août son classement annuel des milliardaires.

Si ces derniers sont plus nombreux qu'en 1991 (223 contre 202), leur fortune moyenne s'élève à 2,7 milliards de dollars, le même montant que l'année dernière. *L'inflation* et le *ralentissement* de l'économie mondiale sont passés par là.

Au deuxième rang mondial et premier rang américain viennent ensuite, avec 24 milliards de dollars, les héritiers de Sam Walton, fondateur de *la chaîne de magasins* Wal-Mart, décédé en 1991.

Le Japonais Taikichiro Mori, ancien professeur d'économie de quatre-vingt-huit ans, figure à la troisième place avec 14 milliards, soit 4 milliards de plus que l'an dernier. Il dépasse la reine d'Angleterre, classée en sixième position avec 11,7 milliards de dollars, devant le roi Fahd d'Arabie saoudite, 10 milliards.

Cent cinquante pays attendus à Rome en décembre

L'OMS et la FAO appellent à une mobilisation mondiale contre la sous-alimentation

Des responsables de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ont annoncé, lundi 17 août à Genève, le prochain lancement de *« l'une des plus vastes offensives jamais menées contre les problèmes nutritionnels dans le monde »*. Ils sont réunis pour préparer la conférence mondiale sur la nutrition qui, sous l'égide de ces deux organisations, se tiendra à Rome du 5 au 11 décembre.

GENÈVE

de notre envoyé spécial

« Bien que l'éradication de la faim et de la malnutrition soit l'un des défis les plus ambitieux qu'ait jamais eus à relever l'humanité, nous estimons que cet objectif n'est pas hors de portée, ont expliqué les spécialistes de l'OMS et de la FAO réunis jusqu'au 24 août à Genève. *Cela exige une action mondiale concertée et un engagement à tous les niveaux, de celui des gouvernements jusqu'à celui des communautés locales. »*

Selon eux, à la fin des années 80, près de 60 % de la population mondiale vivaient dans des pays ne disposant pas plus de 2 600 calories par jour et par habitant. Parallèlement, dans une dizaine de pays situés pour l'essentiel en Afrique subsaharienne, soit une population de *123 millions d'habitants, l'apport* énergétique était très nettement insuffisant, situé en dessous de 2 000 calories par personne et par jour. Aujourd'hui, ce nombre est *plus élevé* en raison de la sécheresse qui frappe le sud de l'Afrique où plusieurs pays sont confrontés à des pénuries aiguës de nourriture.

40 000 enfants meurent de faim chaque jour

La réunion de Genève met clairement en lumière le *« paradoxe de l'abondance »*. Dans la période 1988-1990, il y avait suffisamment de nourriture dans le monde pour satisfaire les besoins énergétiques de l'humanité si elle avait été distribuée de manière à répondre harmonieusement aux besoins.

Pourtant, la FAO estime que, pendant cette période, près de 800 millions d'habitants des pays en voie de développement n'ont pas pu se procurer régulièrement les aliments nécessaires pour satisfaire leurs besoins énergétiques et *« mener une vie saine et active »*. Dans une cinquantaine de pays, la sous-alimentation est une situation générale et chronique.

Plus de deux milliards d'êtres humains souffrent de carences en vitamines et en minéraux essentiels, ce qui peut être à l'origine d'incapacités graves (cécité, arriération mentale, etc.) ou entraîner la mort. Ces carences sont la conséquence d'une alimentation inadéquate en qualité et en diversité. Des centaines de millions d'autres personnes souffrent de maladies chroniques dans lesquelles l'apport alimentaire joue un rôle fondamental. On a aussi rappelé à Genève qu'un habitant sur cinq souffre de sous-alimentation. 192 millions d'enfants de moins de cinq ans sont victimes de *malnutrition* et *chaque jour* 40 000 d'entre eux meurent.

Comment trouver des moyens d'espérer ? Les experts s'appuient sur quelques indices de progrès. Dans l'ensemble des pays en voie de développement, la proportion et le nombre absolu de personnes souffrant de malnutrition chronique *ont diminué* de façon constante depuis vingt ans. Durant la période 1969-1971, près de 941 millions de personnes étaient sous-alimentées, alors que ce chiffre est tombé à 786 millions dans la période 1988-1990, soit une *diminution* de 36 % à 20 % de la population. Au cours des quinze dernières années, le pourcentage d'enfants de moins de cinq ans présentant un poids insuffisant par rapport à leur âge a diminué sur tous les continents. *Toutefois, les chiffres absolus* sont restés relativement stables, en raison de l'augmentation de la population mondiale.

Une *déclaration* et un plan d'action seront élaborés en vue de la conférence de Rome. Ils marqueront la détermination des cent cinquante pays participants *« à éliminer les formes extrêmes de faim et de malnutrition »* et l'engagement *« à agir pour que le droit fondamental qu'a toute personne d'être à l'abri de la faim ne reste pas une élaboration vague, mais devienne une réalité dans l'avenir prévisible »*. Ils soulignent aussi que *« les vivres ne doivent pas être utilisés comme instrument politique de coercition »*. Malheureusement, interrogés sur ce dernier point, les représentants de l'OMS et de la FAO à Genève *n'ont fourni aucun détail quant* à la manière dont ils espèrent pouvoir traduire cet engagement dans les faits.

JEAN-YVES NAU

L'application du décret gouvernemental

Les déchets importés seront sélectionnés

A partir du jeudi 20 août à *minuit, toutes les importations* d'ordures ménagères seront stoppées aux frontières françaises. Telle est la conséquence du décret signé mercredi 19 août par le premier ministre et publié au *Journal officiel*. Elles ne reprendront que progressivement, *au fur et à mesure* des autorisations délivrées par les préfets après réexamen attentif de chaque contrat. Ne seront plus admises que les ordures devant être incinérées, valorisées ou recyclées, mais en aucun cas celles qui finissent *en décharge*. Si *plusieurs* transporteurs locaux, notamment ceux de la Moselle, expriment leur inquiétude quant à l'avenir de leur activité, les dirigeants des grandes firmes de recyclage semblent satisfaits.

M. Klaus Töpfer, ministre allemand de l'environnement, a déclaré *« comprendre »* la décision de la France. Il assure qu'il l'avait laissé prévoir à ses collègues des Länder, mais regrette de ne pas avoir été prévenu plus tôt. *« Il aurait été certainement plus raisonnable,* indique-t-il dans un communiqué, *de donner à l'Allemagne la possibilité de stopper les camions transportant les déchets dès leur lieu de départ. »* M. Töpfer et Mme Ségolène Royal, ministre français de l'environnement, devaient évoquer ce léger différend au cours de leur rencontre du vendredi 21 août, à Paris.